

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des relations avec les citoyens

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 74

Étude des crédits du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$	
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$	
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$	
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00\$	

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles 1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85 Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754 Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 74

Table des matières

Remarques préliminaires	
Mme Kathleen Weil	
Mme Nathalie Roy	<u> </u>
Discussion générale	4
Document déposé	33
Documents déposés	50
Adoption des crédits	60
Documents déposés	6

Autres intervenants

M. Michel Matte, vice-président

Mme Carole Poirier Mme Isabelle Melançon M. David Birnbaum Mme Véronyque Tremblay Mme Marie Montpetit Mme Filomena Rotiroti

- * M. Robert Baril, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- * M. Jacques Leroux, idem
- * Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère du Conseil exécutif. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le jeudi 27 avril 2017 — Vol. 44 N° 74

Étude des crédits du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

(Quinze heures une minute)

Le Président (M. Matte): Alors, bonjour et bon après-midi. J'ai constaté que le quorum était... Non, il n'y a même pas de quorum.

Je suspends les travaux.

(Suspension de la séance à 15 h 2)

(Reprise à 15 h 4)

Le Président (M. Matte): Bon après-midi à tous. J'ai constaté le quorum. Je vous invite à fermer la sonnerie de votre téléphone, s'il vous plaît.

La commission est maintenant réunie pour procéder à l'étude du volet Immigration, Diversité, Inclusion des crédits budgétaires pour le portefeuille de 2017-2018.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par Mme Montpetit (Crémazie); Mme Vallières (Richmond) est remplacée par M. Drolet (Jean-Lesage); Mme Jean (Chicoutimi) est remplacée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve); et M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) est remplacé par Mme Roy (Montarville).

Remarques préliminaires

Le Président (M. Matte): Bien. Nous allons débuter les remarques préliminaires. Nous allons procéder par une discussion générale en blocs, selon l'opposition officielle et la deuxième opposition. Les remarques préliminaires vont débuter avec vous, Mme la ministre. Compte tenu de l'heure, nous débutons à 15 h 4, donc nous allons terminer à 18 h 4. Est-ce qu'il y a un consentement pour excéder de quatre minutes?

Une voix: Consentement.

Le Président (M. Matte): Merci. Nous débutons donc les remarques préliminaires avec vous, Mme la ministre, pour 17 minutes.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: Merci, M. le Président. Alors, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous présenter les crédits budgétaires alloués au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. Permettez-moi, dans un premier temps, de saluer mes collègues du parti ministériel, la députée de Chauveau, le député de D'Arcy-McGee et la députée de Verdun, et permettez-moi aussi de vous présenter les personnes qui m'accompagnent... Oh! Excusez-moi. Je salue aussi la collègue de l'opposition officielle, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que la collègue du second groupe d'opposition, la députée de Montarville. Je vous présente les personnes qui m'accompagnent : à ma droite, M. Robert Baril, sous-ministre en titre, ainsi que les hauts fonctionnaires du ministère qui m'accompagnent, derrière moi; ma directrice de cabinet, Mme Marie-Hélène Paradis; ainsi que les membres de mon cabinet.

Le budget 2017-2018 du gouvernement du Québec, présenté le 28 mars dernier, a donné le ton à l'action du Québec en matière d'immigration, de participation et d'inclusion pour la prochaine année. La priorité est donnée à l'intégration en emploi, à la francisation, à la reconnaissance des compétences ainsi qu'au vivre-ensemble.

Voyons d'abord le contexte. Emploi-Québec prévoit que 1,4 million d'emplois seront à pourvoir d'ici 2020-2024. Ces prévisions indiquent que 21 % de ces emplois seront occupés par des personnes immigrantes. Que ce soit pour remplacer les départs à la retraite ou pour répondre à la croissance économique, le Québec a besoin d'assurer rapidement la participation des personnes immigrantes au marché du travail.

Les investissements prévus au budget du Québec 2017-2018 permettront au ministère de mettre en place les mesures concrètes visant à augmenter le taux d'emploi des personnes immigrantes. Ces mesures sont d'ailleurs en phase avec la stratégie d'action 2016-2021 de la politique Ensemble, nous sommes le Québec et avec les objectifs du plan stratégique 2016-2021 du ministère. Les montants, pour l'année 2017-2018, pour le MIDI, comprennent les crédits de 312,1 millions, une hausse de 12,4 millions par rapport à 2016-2017. Ils incluent notamment le budget de dépenses et le budget d'investissement. Le budget de dépenses est de 305,5 millions, une hausse nette de 13,6 millions par rapport à 2016-2017. Cette augmentation de 4,7 % de notre budget de dépenses est légèrement supérieure à la hausse moyenne pour

l'ensemble des ministères, qui s'établit à 4,1 %. Et, si l'on exclut la provision réservée aux autres ministères, le budget du MIDI connaît une augmentation significative de 12,6 %.

Je tiens à souligner que le budget de dépenses pour 2017-2018 maintient les montants suivants : pour renforcer les efforts de francisation auprès des nouveaux arrivants, 4 millions, qui étaient déjà là; pour poursuivre la mise en oeuvre des mesures de stratégie, la stratégie d'action de la politique Ensemble, nous sommes le Québec, 5 025 000 \$, pour un total de 42,5 millions sur cinq ans; et pour réaliser le Plan d'action gouvernemental 2015-2018, *La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, 1,1 million. Le budget des dépenses maintient également la provision de 165,7 millions que le MIDI distribue à trois autres ministères qui offrent des services aux personnes immigrantes : ce sont le ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les gains que nous avons connus l'an dernier sur le plan de la croissance économique et de l'emploi, avec la création de 90 000 emplois, mettent davantage en lumière les besoins en main-d'oeuvre qualifiée afin d'assurer la prospérité du Québec et celle de ses entreprises. L'attraction des talents fait toujours l'objet d'une vive compétition sur la scène internationale, et notre gouvernement est déterminé à faire du Québec une destination de choix. En 2017-2018, 6,1 millions seront consacrés aux activités relatives à l'immigration, comparativement à 4,7 millions en 2016-2017. À ce montant viendront s'ajouter quelque 44 millions supplémentaires provenant des crédits au net et découlant des revenus de tarification. Le budget global des dépenses en immigration pourrait donc atteindre 50,1 millions. Ces sommes permettront au MIDI de mettre en oeuvre un nouveau système d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt, de renforcer sa nouvelle approche de prospection et d'attraction à l'étranger, de promouvoir le passage du statut temporaire vers un statut permanent. • (15 h 10) •

Au cours des dernières années, nous avons fait des progrès importants pour la mise en place du nouveau système d'immigration capable d'attirer et de sélectionner les talents stratégiques dont nous avons besoin. L'an dernier, le Québec s'est doté des trois piliers de ce nouveau système que sont : un, la politique Ensemble, nous sommes le Québec et sa stratégie d'action; deux, la nouvelle loi sur l'immigration au Québec, qui sera en fonction à partir du début de 2018, la loi et le système qu'il met en place; et la planification pluriannuelle de l'immigration pour la période 2017-2019.

Il faut comprendre que nous sommes en train de transformer en profondeur notre système d'immigration. En effet, basé sur la déclaration d'intérêt, le Québec pourra, dans l'avenir, sélectionner en continu et en temps réel les personnes dont le profil répond aux besoins de son marché du travail. Offert en ligne, le système entrera en vigueur avec la mise à jour du règlement sur l'immigration au Québec.

Nous avons conclu des partenariats avec des acteurs socioéconomiques régionaux pour inciter les étudiants internationaux à rester au Québec, tel que prévu aux orientations de la planification de l'immigration. Nous leur avons aussi rendu accessibles nos services de francisation et d'intégration en ligne pour soutenir leurs démarches visant à participer pleinement en français à la société québécoise.

Aussi, pour la première fois depuis que nous faisons des exercices de planification pluriannuelle de l'immigration, nous avons inscrit notre engagement humanitaire dans les orientations, dans la planification 2017-2019. L'opération d'accueil des personnes réfugiées syriennes a été un grand succès dont nous sommes tous fiers, et, au 31 décembre 2016, 7 341 personnes étaient arrivées au Québec, dépassant légèrement notre objectif d'accueillir 7 300 personnes. La demande de parrainage collectif est encore grande, et j'ai confiance que nous accueillerons le nombre de personnes réfugiées prévu dans la planification pluriannuelle d'ici 2019.

Je tiens encore une fois à remercier tous les acteurs qui ont pris part à cet effort humanitaire majeur, incluant le personnel de mon ministère. Les personnes immigrantes, qu'elles proviennent de l'immigration économique ou humanitaire, arrivent au Québec avec le désir de prendre part activement à la société québécoise et d'y construire leur avenir et celui de leurs enfants. La diversité de leurs expériences professionnelles et personnelles est une source d'enrichissement pour la société québécoise ainsi que pour les entreprises. Nous poursuivons donc nos actions afin que les personnes immigrantes puissent s'intégrer plus rapidement en français au marché du travail et contribuer à la vie collective.

À cet effet, je suis très heureuse de souligner que le budget des dépenses du MIDI consacre à la francisation, à l'inclusion et à la participation des personnes immigrantes 126,3 millions en 2017-2018, comparativement à 109,5 millions en 2016-2017. Fait à souligner, cette année le ministère a reçu 14,5 millions supplémentaires pour faciliter l'accès aux services en francisation, 13,5 millions à la reconnaissance des compétences, 1 million pour les personnes immigrantes. De plus, un montant de 2,2 millions provenant du Fonds de suppléance sera accordé au ministère pour faciliter l'insertion en emploi des personnes immigrantes. Concrètement, avec ces sommes, le ministère pourra faciliter l'accès des personnes immigrantes aux services de francisation, faciliter l'accès à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, accroître l'employabilité des personnes immigrantes, soutenir les jeunes entrepreneurs immigrants et poursuivre, avec nos partenaires, l'édification de collectivité inclusive et accueillante.

La connaissance du français est incontournable pour s'intégrer au marché du travail et participer pleinement à la vie collective. Le plan économique a octroyé 93,5 millions au MIDI pour les cinq prochaines années pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux services gouvernementaux de francisation. En 2017-2018, nous investirons donc 13,5 millions pour bonifier et harmoniser le soutien aux personnes immigrantes en francisation à temps plein. Nous allons augmenter l'allocation hebdomadaire accordée à partir du mois d'août. L'allocation sera établie à 140 \$ par semaine. Elle varie présentement entre 30 \$ et 115 \$. Toutes les personnes nouvellement arrivées qui suivent un cours de français à temps complet, qu'il soit offert par le MIDI ou par les commissions scolaires, recevront cette allocation. C'est un incitatif important pour persévérer dans l'apprentissage du français. Ces personnes seront ainsi mieux outillées pour contribuer à la prospérité du Québec, et à la pérennité, et à la vitalité du français. À partir du mois d'août, le MIDI deviendra la porte d'entrée pour les personnes immigrantes admissibles à l'allocation qui s'inscrivent à un cours à temps complet. Nous allons

aussi mener une étude de faisabilité sur la mise en place d'un guichet unique qui donnerait accès à l'ensemble des services gouvernementaux en francisation.

L'intégration en français des personnes immigrantes est au coeur de l'action gouvernementale en matière d'immigration. Du 1er avril 2016 au 28 février dernier, quelque 27 700 personnes ont participé aux cours offerts par le MIDI en ligne ou en classe. Il s'agit d'une hausse comparativement aux 26 520 participants en 2016-2017. Nous avons aussi entrepris une campagne pour joindre les personnes qui ne connaissent pas le français ou très peu à leur arrivée au Québec. Lancée en juillet 2016, la campagne se déroule sous le thème Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant. Il est encore tôt pour en faire un bilan complet puisqu'elle se termine à peine.

La connaissance du français favorise la participation des personnes immigrantes, mais nous devons agir sur plusieurs facteurs afin d'assurer une intégration socioprofessionnelle réussie. Le plan économique du Québec a mis de l'avant des mesures concrètes avec financement à l'appui. Ce sont d'ailleurs des mesures qui font écho aux pistes d'action proposées lors du rendez-vous sur la main-d'oeuvre, qui s'est déroulé à Québec les 16 et 17 février dernier, ainsi qu'aux témoignages entendus lors de la consultation parlementaire sur la nouvelle politique d'immigration *Ensemble*, nous sommes le Québec.

Le MIDI a reçu 10 millions de crédits additionnels sur cinq ans pour bonifier le programme Interconnexion, mis sur pied par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. 2 millions de dollars seront investis en 2017-2018 afin que le programme puisse augmenter le nombre annuel de participants de 1 000 à 3 000. Le MIDI recevra également 5 millions sur cinq ans pour mettre en place un guichet d'accès unique visant à simplifier les démarches des personnes immigrantes en matière de reconnaissance des compétences. Cette solution structurante donne suite aux travaux du Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences, qui se sont conclus récemment.

Le gouvernement soutiendra également les jeunes entrepreneurs immigrants. Avec l'appui du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, des missions commerciales de reconnaissance se tiendront dans différentes régions pour faire connaître les occasions d'affaires aux jeunes entrepreneurs immigrants. Le MIDI a reçu des crédits de 400 000 \$ sur deux ans pour financer cette initiative du regroupement.

En matière de soutien à l'intégration, nous offrons aux personnes immigrantes une gamme de services axés sur la pleine participation, qu'elles peuvent entreprendre depuis l'étranger grâce aux technologies de l'information. Je tiens aussi à souligner le travail quotidien d'un réseau de partenaires composé de 92 organismes communautaires qui apportent un soutien quotidien à l'établissement et à l'intégration des personnes immigrantes nouvellement arrivées. Ces organismes sont soutenus financièrement par mon ministère.

Malgré le chemin parcouru, des obstacles demeurent à la pleine participation des personnes issues de la diversité ethnoculturelle. Pour cette raison, la politique *Ensemble, nous sommes le Québec* et sa stratégie d'action, avec un budget de dépenses de 5 250 000 \$, accordent une attention particulière à la mobilisation des acteurs socioéconomiques dans le but de favoriser le rapprochement interculturel et l'inclusion dans toutes les sphères de la société. Cette dernière année, nous avons aussi entrepris une importante campagne sur le vivre-ensemble qui témoigne de l'apport des personnes immigrantes à la société québécoise.

Finalement, j'aimerais souligner le travail d'un comité ministériel dont je me réjouis au plus haut point. Depuis décembre, un comité composé de 14 ministres se rencontre régulièrement afin d'identifier des pistes d'action à prioriser pour faciliter et accélérer l'inclusion des personnes immigrantes et leur pleine participation. Je suis très fière de présider ce comité, ainsi que de la contribution de mes collègues du gouvernement à la réussite de l'intégration des personnes immigrantes.

Mesdames messieurs, l'année 2017-2018 verra la réalisation de plusieurs mesures concrètes de la stratégie d'action *Ensemble, nous sommes le Québec*. Tous les acteurs de notre société sont appelés à se mobiliser pour que les Québécoises et les Québécois de toutes origines puissent contribuer à la prospérité du Québec et à la vitalité du français. Nous croyons au potentiel de chaque personne qui fait le choix ou non de s'installer chez nous pour poursuivre son projet de vie. Nous mettons en place les outils dont nos nouveaux concitoyens ont besoin afin qu'ils développent, tout comme nous, un fort sentiment d'appartenance à la société québécoise. Je dois avouer que je suis particulièrement fière du travail accompli cette dernière année. Je remercie d'ailleurs l'ensemble du personnel du MIDI et tous nos partenaires. Il reste, bien entendu, beaucoup de travail devant nous, mais nous sommes sur la bonne voie pour assurer le meilleur avenir qui soit aux personnes qui viennent enrichir notre société. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Merci, Mme la ministre. J'invite la porte-parole de l'opposition officielle, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, pour ses remarques préliminaires d'environ 10 minutes maximum.

Mme Poirier : Il n'y en a pas, M. le Président. Je vais garder tout mon temps pour discuter avec la ministre. • (15 h 20) •

Le Président (M. Matte): Bien, je vous remercie quand même. J'invite la porte-parole de la deuxième opposition officielle pour les remarques préliminaires. Vous disposez de sept minutes.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy: Merci beaucoup, M. le Président. Bien, je veux saluer tout le monde, tout le monde du cabinet, Mme la ministre, naturellement, mes collègues du gouvernement, de l'opposition officielle. Et je ferai de même, je vais conserver mes minutes pour pouvoir échanger. C'est du temps précieux avec des spécialistes qui avez réponse à tout, alors j'ai hâte de vous entendre.

Le Président (M. Matte): C'est bien. Je vous remercie. Donc, nous sommes rendus... à ce moment-là, je suis prêt à vous écouter pour... vous remercier, pour ceux qui ont fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Et je reconnais la porte-parole de l'opposition officielle, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, pour amorcer nos échanges sur cette étude de crédits.

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer, vous, M. le Président, les collègues de la partie gouvernementale, Mme la ministre, ainsi que l'ensemble de votre cabinet, ma collègue de la deuxième opposition.

Je commencerais le premier bloc sur la reconnaissance des acquis et des compétences. Vous en connaissez mon acharnement sur ce dossier. J'aimerais avoir une discussion sur quelle est votre proposition de réorganisation des services de la RAC. On a parlé d'un guichet unique. J'aimerais que vous puissiez nous partager cette volonté telle que nous l'avions nous-mêmes exprimée dans le cadre de nos 20 propositions que nous avons présentées il y a quelques mois. Alors, j'ai vu des déclarations de la ministre disant qu'il y aurait dorénavant un guichet unique. Alors, j'aimerais en connaître le détail mais surtout l'échéancier, sa mise en place et le budget.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil : Bien, c'est parce qu'il y a beaucoup de détails. Évidemment, une annonce viendra. Puis on l'annonce déjà, en effet, dans le budget, qu'on a l'intention de créer ce guichet unique. Je dirais que je partage évidemment avec, je pense, tous les parlementaires et toute la société notre volonté d'aller plus loin. Je dois quand même dire qu'il y a eu beaucoup, beaucoup d'actions qui ont été prises ces dernières années pour aider les ordres professionnels à reconnaître les compétences. Il y a eu des progrès : reconnaissance totale ou partielle de 90 %, donc une augmentation quand même de 65 %, je crois bien, des années passées, et c'est grâce à un programme qu'on a, de subventions.

On annonce donc dans le budget, oui, qu'on va installer, on va implanter un guichet unique pour la reconnaissance des compétences des candidats qui arrivent avec soit l'intention d'intégrer un ordre professionnel ou un métier réglementé, ou tout simplement des gens qui veulent intégrer le marché du travail avec un profil de scolarisation mais aussi d'expérience de travail qui malheureusement, souvent, n'est pas reconnu. C'est important de le dire. C'est qu'il y a vraiment trois groupes, hein? Il y a le 20 % qui est constitué des gens qui se destinent à un ordre professionnel ou métier réglementé, mais le 80 %, c'est toutes les autres personnes que, pour toutes sortes de raisons, leur expérience de travail n'est pas reconnue.

Donc, il y a un organisme qui s'appelle Qualification Montréal, et c'est lors d'une présentation, l'été dernier, par mes fonctionnaires qu'on a discuté de Qualification Montréal et de ses compétences. Et une des recommandations — un rapport qui sera rendu public bientôt — une des recommandations d'un comité interministériel présidé par Filomena... oui, excusez-moi, la députée de Jeanne-Mance—Viger, Jeanne-Mance—Viger, c'était une des recommandations-phares, c'était de créer un guichet unique à l'échelle du Québec. Donc, on a financé une étude de faisabilité, donc, en septembre 2016, une subvention de 7 670 \$ à Qualification Montréal pour réaliser un modèle d'affaires permettant de préciser les modalités d'un éventuel déploiement de guichets uniques pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes pour l'ensemble du Québec. En effet, donc, c'était en février que... On le savait déjà l'été dernier, mais c'était déjà vu comme une resgion, où les gens ont de la difficulté à savoir à quelle porte frapper... Personnellement, je trouvais que, connaissant leur expérience... Et d'ailleurs Qualification Montréal avait souvent l'occasion de toucher à des dossiers hors de leur région métropolitaine. Donc, on s'est dit : Pourquoi ne pas créer... donc de faire de cet organisme un organisme à l'échelle du Québec?

Donc, le ministère a octroyé une subvention de 3 millions afin de mettre en oeuvre le guichet unique québécois pour la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes. À ce jour, la subvention n'a pas fait l'objet d'une annonce publique. Ce guichet unique qualification... qui s'appellera Qualifications Québec, proposera à la clientèle au Québec ainsi qu'aux candidates et candidates à l'immigration une offre de services intégrée qui comprendra — puis, j'imagine, vous voulez tout le détail de ce qu'on entrevoit — un portail un peu beaucoup comme Qualification Montréal...

Mme Poirier: Une bonne nouvelle, ça se partage. Une bonne nouvelle, ça se partage.

Mme Weil: Bien oui. Oui, bien, tout à fait. Et c'est beaucoup... Si on va sur le site de Qualification Montréal, on peut voir l'excellence du travail de cet organisme. Donc, un portail à partir du site Internet de Qualification Montréal afin de répertorier et de centraliser l'information sur la reconnaissance des compétences à l'aide d'hyperliens; un service d'aiguillage pour les candidates et candidats à l'immigration et les personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger, en personne ou en ligne, par clavardage, Skype ou plateforme Via vers les universités, les établissements scolaires, les comités sectoriels, les ordres professionnels ou d'autres organismes de réglementation; aussi, la promotion des services de reconnaissance des compétences auprès des personnes immigrantes dont les compétences ont été acquises à l'étranger et des acteurs concernés, notamment les employeurs; la formation, donc quand on parle d'aiguillage et d'orienter les gens vers de la formation et l'outillage d'acteurs qui interviennent en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes; la création d'équipes d'intervention ponctuelle pour résoudre les difficultés observées. Donc, ça, c'est vraiment le détail tel qu'on l'a à ce stade-ci. C'est sûr que, lorsque l'annonce se fera en bonne et due forme et que tout sera prêt, il y aura peut-être d'autres éléments à rajouter à cette annonce.

Mme Poirier: Juste à titre d'information, dans le cahier des renseignements particuliers, on mentionne exactement ce que vous venez de mentionner, que c'est une enveloppe de 3 millions pour Qualification Montréal. Quand je vais au budget, j'ai 5 millions sur cinq ans. Est-ce que c'est 5 millions sur cinq ans ou c'est 3 millions sur trois ans?

Mme Weil : Je vais répéter, là. Bon. Donc, on a signé une entente de trois ans, mais on a de l'argent pour cinq ans. C'est ce qu'on m'explique.

Mme Poirier : Mais ce n'est pas nécessairement de l'argent qui va tout aller à Qualification Montréal ou Qualifications Québec.

Mme Weil: Qualifications Québec, c'est pour l'installation, oui, et l'opération...

Mme Poirier: Donc, on pourrait parler de 5 millions sur cinq ans et non pas 3 millions sur trois ans.

Mme Weil: Non. C'est ça. C'est 5 millions sur cinq ans. C'est ça.

Mme Poirier: D'accord. Parce que, dans le cahier, on s'est limités à trois ans, mais on a étendu un petit peu plus loin par là. Je pense que Qualification Montréal serait content de savoir que c'est cinq ans, 5 millions.

Mme Weil : La réponse... Oui. Excusez-moi. M. le Président, excusez-moi. Ce qu'on m'explique, c'est que cette période respecte ainsi les normes du programme qui limitent la signature d'une entente au-delà de trois années. C'est ça. Ça explique.

Mme Poirier : Excellent. Dans l'échéancier et dans le développement de ce guichet-là, est-ce qu'on est dans un guichet virtuel ou dans un guichet physique?

Mme Weil: Il y a un aspect qui est certainement virtuel, mais il y a des bureaux. Je comprends bien qu'il y a l'aspect physique. J'ai aussi compris qu'il y a des services en personne aussi. Mais évidemment, pour beaucoup de gens qui seraient très loin, par Internet, tout ça était — évidemment par Skype — très utile aussi.

Mme Poirier : On sait que Qualification Montréal a une expertise importante, particulièrement tout le collégial, universitaire, un peu moins. Moi, j'aimerais savoir comment on va déployer l'offre de services universitaire. • (15 h 30) •

Mme Weil: Moi, je n'ai pas la réponse à cette question-là à ce stade-ci. C'est en développement. Donc, oui, en effet, c'est ma collègue, et c'est pour ça... la ministre de l'Éducation supérieure qui dispose aussi, dans le budget, de sommes totalisant 17,5 millions sur cinq ans afin d'accélérer les actions des établissements d'enseignement en matière de reconnaissance des acquis et des compétences.

Donc, l'important, c'est de faire le lien entre Qualifications Québec, les universités. Tout ça, c'est, je pense... La députée et moi, on a eu des discussions, très récemment, intéressantes sur cette question. Tout le défi dans ce dossier-là, c'est de faire face à une multiplicité d'acteurs, mais d'avoir une coordination. Et c'est le début d'une bonne coordination, Qualifications Québec.

Il y a eu des progrès. Je ne peux pas dire qu'il n'y a pas eu des progrès ces dernières années. Il y a eu de l'aiguillage. Mais là c'est comme un... on dit en anglais un «one-stop shop», un guichet unique — c'est vraiment le sens de cette expression — avec des gens très compétents, et donc qui pourront dire: Voici une formation d'appoint qui est vraiment faite sur mesure pour vous, étant donné votre profil. Donc, avec l'argent aussi qui est alloué au ministre de l'Éducation, ma collègue, qui pourra aussi développer d'autres formations d'appoint. Parce que, souvent, le nerf de la guerre, c'est le financement pour certaines formations d'appoint.

Mme Poirier: J'aimerais qu'on revienne au coeur de la problématique, la reconnaissance des diplômes. Même pour un Québécois qui a étudié dans deux universités différentes... Faire faire une reconnaissance d'acquis de ses propres diplômes en deux universités québécoises, pour un même Québécois, c'est compliqué. Juste ça, c'est compliqué. Alors, imaginons quand on vient d'un pays étranger, avec une université étrangère, et là on demande à nos universités de faire cette reconnaissance ou cet amalgame d'équivalences, etc., c'est compliqué. Alors, moi, je veux juste m'assurer... Parce que Qualifications ne le fait pas présentement, et votre réponse le justifie, on a besoin de se parler.

Est-ce de votre intention que Qualifications Québec puisse un jour devenir l'endroit unique où, lorsque je suis étranger ou que je suis Québécois de souche, si je veux une reconnaissance de compétences, d'acquis ou de diplôme, je vais m'adresser à un seul endroit, et on va être capables à cet endroit-là de me donner des réponses... pas nécessairement faire l'équivalence, de me donner des réponses et de m'aiguiller au bon endroit? Parce qu'en quelque part il est là, l'objectif. Et actuellement Qualification Montréal n'est pas capable de faire ça, parce qu'elle n'a pas les ententes avec les universités, parce que nos universités ont de la misère à se parler. Alors, comment on y arrive? Moi, je suis plus dans le processus et dans une volonté que tant le Québécois qui veut avoir une reconnaissance d'acquis, de compétences ou tout simplement une homologation de diplôme entre deux universités que la personne qui arrive de l'étranger, ils ne se retrouvent pas dans nos méandres administratifs. Puis on n'est même pas rendus dans les corporations professionnelles. Imaginez après. Alors là, on est juste en scolarité.

Mme Weil: Pour la scolarité, évidemment, là, c'est le ministère, le MIDI, qui émet une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Donc, c'est beaucoup pour permettre aux employeurs de reconnaître, donc, la valeur du diplôme et la comparabilité. Au terme de notre réforme, cette évaluation comparative sera émise en même temps que le certificat de sélection du Québec. Et donc ce n'est pas l'intention de transférer cette expertise à Qualifications Québec, mais vraiment que ça demeurerait le mandat du ministre de faire ce travail-là.

Alors, je ne sais pas... Pour le reste, évidemment, d'être capable de vraiment orienter la personne à la bonne ressource, la bonne formation, ça serait vraiment Qualifications Québec qui aurait ce mandat. Donc, tout ce qui est à l'extérieur de ça...

Mais on sait que, par ailleurs, une fois qu'on a dit tout ça, il y a les stages, hein? Donc, il faut vraiment avoir une panoplie de mesures pour faire en sorte... Des fois, il y a des obstacles de reconnaissance, des obstacles qu'on peut bien comprendre que l'employeur trouve ça difficile de reconnaître les compétences. Certains d'entre nous qui ont été employeurs ont vécu cette situation. On ne sait pas comment évaluer cette expérience. C'est pour ça qu'on a développé des programmes de mentorat et de stages qui font... Des fois, il y a des stages incontournables qui sont exigés pas un ordre professionnel, mais il y a aussi des stages, comme on peut voir... Écoutez, PRIIME, dans un sens, c'est un programme qui va exactement dans ce sens-là, c'est de donner une expérience de travail. Donc, une fois qu'on a parlé de Qualifications Québec, de l'émission de cette évaluation comparative en même temps que le CSQ, qu'on a parlé de financement de nouvelles formations d'appoint et qu'on est capables de bien orienter les gens, l'accompagnement des entreprises et l'accompagnement de la personne immigrante nécessitent finalement une panoplie de mesures qui vont faire en sorte que cette personne puisse avoir une expérience de travail. PRIIME est un exemple parfait. D'ailleurs, je vous dirais peut-être des plus... qui connaît un taux de rétention de 90 %. C'est peut-être la subvention salariale qui fait l'affaire beaucoup. C'est que ça permet de défoncer toutes sortes de barrières.

Mme Poirier: On va y revenir après. Moi, je suis en... Mon bloc reconnaissance d'acquis-travail, c'est plus tard. En matière d'évaluation comparative du ministère, le cahier m'indique des données différentes. Alors, je veux juste avoir les bons chiffres. Puis ça fait la démonstration. J'ai vraiment tout lu ce que vous nous avez écrit. On nous dit à la question 42 que le MIDI, en date... qu'entre le 1er avril 2016 au 28 mars 2017, le MIDI a délivré 10 090 évaluations comparatives à des personnes diplômées hors du Québec. À la page suivante, on me dit 12 730...

Mme Weil: Ou autres catégories hors du Québec.

Mme Poirier : ...pour la même réponse. Alors, je veux m'assurer qu'on parle des mêmes affaires. Et en plus on mentionne... oui, c'est ça...

Mme Weil: On a besoin des pages, peut-être.

Mme Poirier: Bien, c'est la question 42-43. Mais il n'y a pas... Ce n'est pas paginé d'ailleurs, là.

Mme Weil: 42-43.

(Consultation)

Mme Weil : ...ce n'est pas la même période. Mais je n'ai pas la réponse devant moi, là. Bon. Un, c'est du 1er avril 2016 au 28 mars 2017, c'est le 10 090 évaluations comparatives à des personnes du premier hors Québec.

Mme Poirier : On est plus...

Mme Weil: Et l'autre, c'est du 1er janvier au 31 décembre 2016. C'est deux périodes différentes.

Mme Poirier: Mais c'est parce que, pour un, j'en ai trois, donc il y a... Mais qu'est-ce qui fait la différence? Pourquoi il y a une différence de 2 000 de plus, trois mois de différence, là? Vous vous êtes mis à... vous avez été très performants du 1er janvier au 1er avril? Vous ne l'avez plus été après le 31 décembre?

Mme Weil : Alors, il n'y a pas de délai, c'est traité au fur et à mesure, on me dit. Pourquoi est-ce que cette différence... On répond à la demande. C'est ce qu'on répond.

Mme Poirier: On dit qu'on répond dans un délai de 35 jours. Donc, si on répond dans un délai de 35 jours puis si on regarde les données des années précédentes, où c'est, en général, à peu près toujours la même chose, là, on a vraiment une différence de 2 000.

Mme Weil: Oui. On va le prendre en délibéré, faire une analyse, puis on pourra le déposer à la commission.

Mme Poirier: Et, dans le même bloc, la page suivante du 10 090, on dit qu'au 28 février 2017, 75 professions, métiers et fonctions réglementés étaient couverts par des ARM, selon l'information reçue par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, et, quand je vais de l'autre côté, au 28 février, donc là je fais vraiment la même date, on parle de 81 professions, au lieu de 75.

Mme Weil: La question un, c'est professions et... donc, 75 professions, et l'autre dit «81 professions»? C'est six professions de plus. L'autre, c'est quelle page?

Mme Poirier : C'est parce que, ni l'un ni l'autre, j'ai la liste de qui on parle. Alors, s'il y a possibilité de transmettre la liste pour faire un comparable entre les deux? Vous savez, c'est toujours le plaisir de l'opposition de trouver les chiffres qui sont...

Mme Weil: ...le bon chiffre, c'est 81.

Mme Poirier: Le bon chiffre, c'est 81. Alors, je suis persuadée que c'est le plus haut des deux qui est le meilleur.

Mme Weil : On l'espère.Mme Poirier : D'accord.

Mme Weil : Donc, on peut quand même — excusez-moi, M. le Président — fournir la liste, si ça vous intéresse? • (15 h 40) •

Mme Poirier: Oui, tout à fait. Si c'est possible d'avoir la liste des 81.

Le Président (M. Matte): Ce que je comprends, Mme la ministre, à ce moment-là, vous prenez un engagement de transférer les réponses. Je vous invite à le faire à la secrétaire de la commission, qui, elle, va s'assurer de pouvoir transmettre cette information-là.

Mme Weil: Très bien. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Je vous invite à poursuivre, madame...

Mme Poirier: Il me reste combien de temps?

Le Président (M. Matte) : Pardon?

Mme Poirier : Il me reste combien de temps?

Le Président (M. Matte): Il vous reste cinq minutes.

Mme Poirier: Excellent.

Le Président (M. Matte): Vous comprenez que j'ai fait l'ajustement, là, en fonction de...

Mme Poirier : Je me fie sur vous, M. le Président, je me fie sur vous. On a déjà parlé de ce qu'on appelle le cadre légal commun. On avait essayé de voir la possibilité... Parce que, là, on va aller vers les ordres professionnels. Je regarde les données, je regarde les chiffres qu'on nous a transmis, je regarde ce qui se passe dans le projet de loi n° 98. Le premier ministre nous avait référé au projet de loi n° 98 pour, semble-t-il, trouver des solutions. Ce n'est pas là du tout, du tout — et on a eu la conversation — ce n'est pas là du tout que ça va se passer.

J'ai vu qu'il y avait eu des avancées, entre autres avec les inhalos, avec les agronomes, avec quelques ordres professionnels, mais on le sait où il est, le problème, et vous l'avez nommé, c'est les stages. On a des ententes internationales avec, entre autres, la France, et je vous reviendrai après, vous vous doutez bien, avec celles du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, mais, malgré l'entente avec la France, il y a encore des barrières importantes.

Moi, j'aimerais savoir quels sont les travaux que vous avez entrepris avec les ordres professionnels pour faire en sorte que ces barrières-là, entre autres avec la France, je prends... elles, là, elles devraient être réglées, en principe, mais, encore avec la France, ce n'est pas tous les corps de métiers pour lesquels on a des ententes complètes. Alors, j'aimerais savoir où on en est dans le bilan avec la France et...

Mme Weil: C'est vraiment le ministère des Relations internationales qui a la responsabilité de l'entente France-Québec, qui est une entente de mobilité, pas d'immigration. Ça peut mener à l'immigration. Évidemment, tous les ministères qui touchent... c'est en partie la complexité, parce qu'il y a beaucoup de ministères qui touchent les questions de mobilité, que ce soit par l'immigration ou tout simplement des travailleurs temporaires. Mais cette question, c'est vraiment les Relations internationales, d'ailleurs, qui négocient les nouvelles ententes avec de nouveaux pays pour la mobilité.

Mme Poirier: Je veux bien que ça soit le ministère des Relations internationales qui négocie l'entente. Ça, on est d'accord. Cependant, l'application de l'entente, ça relève de chez vous, à quelque part, puis de la ministre de la Justice. Parce que, ces professionnels-là, qui arrivent et qui ont besoin justement de cette reconnaissance d'acquis, qui ont besoin de cette reconnaissance des diplômes, qui ont besoin de se trouver un emploi, parce que c'est ça, le choix qu'ils font, qu'est-ce que fait le MIDI pour eux?

Mme Weil: C'est vraiment Relations internationales. Il se peut qu'on ait déjà...

Une voix: ...

Mme Weil: Oui, parce que c'est mobilité, hein, ce n'est pas des personnes qui sont des résidents permanents, leur statut... s'ils deviennent des résidents permanents en vertu de l'accord Canada-Québec et en vertu de nos responsabilités. Ça ne veut pas dire qu'on est désintéressés, ça ne veut pas dire que, si quelqu'un a un problème, on ne travaille pas de façon collégiale, tout le gouvernement, puis on essaie de trouver des solutions des blocages... Ça m'est arrivé de rencontrer des gens qui sont ici en vertu de l'entente Canada-Québec, mais c'est vraiment Relations internationales avec l'ordre professionnel en question. Donc, souvent, c'est des échanges entre les ordres professionnels de la France et du Québec pour trouver un terrain d'entente.

Mais le ministère de l'Immigration est responsable de l'immigration, donc les résidents permanents qui, en vertu de l'accord Canada-Québec, reçoivent des services d'accueil, d'intégration, de francisation. Et par ailleurs tout ce qui touche, en fait, même l'intégration. Il y a l'intégration, l'intégration sociale, l'intégration en emploi, et c'est là que le gouvernement travaille ensemble... le ministère de l'Emploi, qui a une grande responsabilité par rapport à l'intégration.

Mais tout ça pour vous dire... ça ne veut pas dire qu'on est insensibles ou qu'on n'a pas de connaissance, mais la responsabilité est vraiment avec Relations internationales.

Mme Poirier : On peut bien comprendre que ça ne fonctionne pas. Qu'est-ce que le ministère des Relations internationales a à faire dans la reconnaissance d'acquis?

Mme Weil : S'il y a un problème de... Si, dans une entente de mobilité et en vertu des ARM... hein, c'est eux qui ont négocié tout ça. D'ailleurs, c'est le ministère des Relations internationales qui poursuit, donc, les ententes et la négociation des ententes avec les différents pays.

Ça peut aller dans les deux sens, un ARM, hein? Donc, c'est un Québécois qui peut aller travailler en France, et alors vous comprendrez bien que ce n'est pas le ministère de l'Immigration qui peut suivre un dossier comme ça, on n'a pas d'emprise sur un Québécois qui peut aller en France. Donc, la fonctionnalité de l'entente, si l'entente a besoin, on... D'ailleurs, il y a eu un... je n'ai pas, comment dire, d'information précise, parce que je l'ai vu dans les journaux comme tout le monde, par rapport aux médecins, des médecins qui n'avaient pas tellement compris qu'ils devaient faire des stages, si je me rappelle bien, hors de la région de Montréal, bon. Des fois, il y avait des mécompréhensions, mais ce n'est pas le ministère de l'Immigration qui gère les corrections, disons, à apporter ou des précisions à apporter. Mais, comme...

Mme Poirier : Mais pourquoi vous ne revendiquez pas de gérer ça, Mme la ministre?

Le Président (M. Matte): Je m'excuse. Je m'excuse, Mme la députée, votre temps est écoulé.

Mme Poirier: Au pire, je vais revenir...

Le Président (M. Matte): Donc, ceci termine le premier bloc avec l'opposition officielle. Je suis rendu au bloc du gouvernement. J'invite la députée de Verdun pour 19 minutes.

Mme Melançon: Merci beaucoup, M. le Président. Je voudrais saluer d'abord, bien sûr, la ministre, mes collègues de la banquette gouvernementale. Je voudrais, bien sûr, saluer la députée d'Hochelaga, la députée de Montarville, et saluer les fonctionnaires qui sont avec nous aujourd'hui. Je veux vous remercier. Je veux saluer le sous-ministre. Je veux vous remercier. Je sais le temps, l'énergie qui sont dans tous ces papiers qui sont scrutés à la lettre et à la loupe, et merci beaucoup de votre travail. Pour avoir été moi-même dans la fonction publique, je sais toutes les heures que vous y avez passées. Alors, je vous en remercie. Je veux saluer, bien sûr, les gens du cabinet aussi de la ministre, chères anciennes collègues.

Et donc, comme je le disais, Mme la ministre, moi, j'ai envie de discuter avec vous. Parce que, comme nouvelle députée de Verdun élue le 5 décembre dernier, j'ai parcouru, bien sûr, le comté, j'ai rencontré des gens extraordinaires, j'ai de nombreuses familles syriennes à Verdun, et j'avais envie qu'on discute ensemble et de regarder ensemble des chiffres qui ont été mis, bien sûr, à notre attention dans le dernier budget aussi.

Il faut se rappeler qu'il y a la crise humanitaire qui sévit et qui sévit toujours actuellement en Syrie depuis 2011. C'est un conflit qui est devenu une guerre civile, ni plus ni moins, et une guerre de procuration, une guerre sainte. Il y a plus de 500 000 morts, il y a entre 100 000 et 200 000 disparus. Je pense que c'est important qu'on se rappelle ça, parce qu'on est là à parler de réfugiés syriens, mais il faut quand même revenir un petit peu en arrière pour savoir de quoi il est question.

Comme moi, M. le Président, je suis certaine que vous avez vu les images horribles des attaques chimiques, les nombreux massacres. Quand on regarde la télé avec des jeunes enfants — parce que j'ai deux enfants, une petite cocotte de six ans puis un grand coco qui va avoir 11 ans bientôt — et qu'on est face à des images comme celles-là, je peux vous dire que la maman manque parfois de mots pour arriver à exprimer ce qu'on voit, et dire quelle chance nous avons ici, au Québec, et de le rappeler à ses enfants qu'avant cette guerre civile, bien, ces gens-là avaient une vie, ces gens-là avaient un quotidien, ils avaient une maison, ils avaient une famille, et d'aussi devoir expliquer à des enfants que la moitié de la population a été déplacée depuis 2011. Imaginons, imaginons, ici, au Québec, si on devait déplacer la moitié de la population, ce que ça pourrait donner! Il faut se rappeler qu'il y a aussi entre 5 et 6 millions de personnes qui ont fui la

Syrie, et je le dis, et je le dis avec émotion parce qu'on vit chacun dans soit nos grands centres, nos plus petits villages, et là, lorsqu'on doit multiplier tout ça par 5 millions, par 6 millions, ça veut dire que la ville de Montréal au complet aurait fui, c'est dans cette proportion-là.

• (15 h 50) •

J'ai rencontré, durant ma campagne électorale, un homme, un Syrien tout fraîchement débarqué, et qui m'expliquait qu'il était venu avec sa femme, ses enfants et une seule valise, une seule valise. Et vous savez ce qu'était cette valise? Un violon, parce que le petit est un surdoué au violon. Alors, ils ont fait tout le voyage avec seulement que le violon. Et cet homme-là, qui était pharmacien en Syrie, tente aujourd'hui de se refaire un nid sur une terre d'accueil qui est merveilleuse, qui est celle du Québec. Parce que, je l'ai dit lorsque je suis arrivée, ma première présentation au salon rouge, donc, pour m'accueillir comme députée, alors je l'ai dit : Il n'y a une place dans le monde ailleurs où je voudrais vivre qu'au Québec. Nous sommes choyés.

Et je pense à cet homme depuis le jour où je l'ai rencontré, avec toute la fierté... il ne cessait de me dire merci, et pourtant il a tout perdu, il doit reprendre à zéro. Et je lui ai dit : Vous pourrez toujours compter sur moi. Alors, je veux le saluer aujourd'hui. Je ne sais pas s'il va écouter, mais j'ai vraiment une pensée pour cette famille qui sont débarquée à Verdun

Je veux vous dire à quel point je suis fière que notre gouvernement... Parce qu'en 2015, donc, le gouvernement fédéral, il faut le dire, s'est engagé à accueillir 25 000 réfugiés. En septembre 2015, notre ministre, donc, de l'Immigration, avec aussi la ministre des Relations internationales, a dévoilé les mesures que le Québec mettait en place pour accueillir le plus grand nombre de personnes réfugiées. Et c'est notre gouvernement, rapidement, qui a levé la main. J'en suis fière, je vous le dis. C'est mon côté humaniste aussi qui parle. Mais le gouvernement du Québec a augmenté le nombre d'admission de réfugiés syriens pour 2015 et 2016, et on a porté ce nombre-là à 7 300 réfugiés. Donc, à la fin de 2016, de l'année qu'on vient de terminer, le Québec avait accueilli 7 431 réfugiés, dont 5 548 ont été parrainés et 1 883 ont été pris en charge par l'État.

Pour y arriver, bien sûr que le ministère, le MIDI, a demandé l'aide des organismes partenaires, principalement pour ceux qui devaient être pris en charge par l'État. Il y a eu des consultations qui se sont tenues à l'automne avec, bien sûr, les intervenants. Et il y a une nouvelle stratégie d'action spécifique, là, qui sera mise et qui devrait voir le jour très, très, très prochainement. N'est-ce pas, Mme la ministre?

Il faut parler de l'intégration de ces gens-là. Parce que de les accueillir, c'est une chose. Il faut les intégrer par la suite. Et là je vais vous donner quelques chiffres puis, très rapidement, je veux pouvoir parler de choses concrètes. Il y a 75 % des familles qui ont été, donc, parrainées, et l'accueil est assumé et assuré par les parrains. La totalité des familles ont trouvé un logement et ont amorcé leur intégration, et ça, je tiens à féliciter le MIDI pour ça parce que je sais que ça a été beaucoup de travail sur le terrain. Nous y sommes arrivés. Il y a un réseau d'organismes, et, comme députée de Verdun, je dois vous dire que nous sommes choyés. Chez moi, à Verdun, on a des organismes extraordinaires, et je vais prendre le temps de parler de certains d'entre eux.

Tout à l'heure, on a parlé de Qualification Montréal. La députée d'Hochelaga-Maisonneuve en a parlé. Et je tiens à saluer France Dussault, que j'ai rencontrée avant même la sortie publique, là, de l'opposition officielle sur le sujet. Alors, France, on a eu un bel avant-goût tout à l'heure, je pense qu'on va avoir une annonce très bientôt. J'espère qu'elle se fera à Verdun, puisque... mais, en tout cas, je lance ça comme ça, dans les airs, mais sait-on jamais? On a eu un avant-goût, mais Qualification Montréal... on le disait tout à l'heure, reconnaissance des acquis et des compétences. Mais ce n'est pas partisan, chers collègues. C'est parce qu'elle est à Verdun, Qualification Montréal est à Verdun.

Une voix: ...

Mme Melançon: Bien oui, tout à fait, tout à fait. Je suis prête à partager toute cette compétence-là avec vous.

Je veux aussi vous parler du CSAI, le Centre social d'aide aux immigrants, qui est aussi situé à Verdun. Et je veux saluer Lida... je dis toujours «Linda», mais Lida, bien sûr, qui est la directrice générale, Louise Trudel, Hicham et Josette. J'ai rencontré les gens. Je suis allée même dans des cours de francisation, et Josette, d'ailleurs, est la coordonnatrice pour la francisation, c'est extraordinaire, le travail qu'ils font. Et le CSAI est l'organisme de Verdun responsable de l'accueil et de l'intégration justement des réfugiés syriens, un travail merveilleux. Et c'est en travaillant avec eux... Cette année, là, ça va être leur 70e anniversaire, 70 ans où ils sont là pour accueillir les nouveaux arrivants. Alors, bravo!

Il y a aussi un collectif pour l'unité, j'en ai parlé lors de mon premier discours au salon bleu, Collectif pour l'unité, qui est à l'Île-des-Soeurs, et c'est un endroit, je tiens à le mentionner, où on a développé d'abord la place de l'unité. C'est dans un petit centre commercial où il y a une mosquée, une synagogue et l'Église catholique, qui sont dans cet endroit très restreint et qui partagent le même clocher. C'est juste fantastique.

Alors, là-bas, j'ai mon ami Mourad, qui est là, j'ai Roger, Roger Légaré, j'ai bien sûr Samuel Gewurz, que mon collègue connaît bien aussi. Tous trois ensemble, selon leur religion, ont décidé de travailler dans l'unité. J'espère qu'on pourra voir des unités comme celles-là se créer un peu partout dans le Québec parce qu'on en a bien besoin.

Et ils se sont donné un mandat, ces gens du Collectif pour l'unité, ils ont dit : O.K. Sur quoi est-ce qu'on peut travailler ensemble, tous les trois? Ils ont décidé de faire un programme maison, je vais dire ça comme ça, d'aide aux réfugiés syriens. Alors, j'ai eu le bonheur d'accueillir ma collègue ministre de l'Immigration et d'aller les rencontrer, un lieu, vraiment, où l'entrepôt, je dirais comme ça, est prêté gracieusement par des gens de l'Île-des-Soeurs, où on peut accueillir les réfugiés, où ils peuvent venir chercher des vêtements. Puis là ce n'est pas des similivêtements. De bons vêtements, de beaux vêtements chauds. Ils peuvent venir chercher de la vaisselle. Ils peuvent s'équiper. Alors, je tiens à en faire mention parce qu'on sort souvent les histoires quand ça va moins bien, mais il faut surtout saluer quand ça va bien aussi. Alors, je remercie ma collègue, bien sûr, d'être venue visiter le centre de collecte à l'Île-des-Soeurs.

Il y a Casa CAFI, avec Mme Blanch, bien sûr, que j'ai rencontrée, et une ancienne parlementaire avec nous... était venue avec moi tout dernièrement, Nathalie Rochefort, qui est venue voir Mme Blanch, qui m'a présentée, et qui font un travail extraordinaire aussi. Il y a CHAFRIC, avec Mme Henriette, que j'ai visité il y a à peu près un mois. Je suis allée dans leurs locaux, je suis allée les voir, où, eux, ils font un travail en entrepreneurship, donc pour que les nouveaux immigrants puissent savoir comment est-ce que ça fonctionne chez nous, l'entrepreneurship, pour créer des entrepreneurs. Parce que, souvent, on se dit : Il manque d'entrepreneurs au Québec. Alors, du côté de CHAFRIC, c'est ce qu'ils font.

Je vais donc revenir avec la francisation, parce qu'on disait tout à l'heure l'intégration, et l'intégration, bien sûr, va passer par la francisation. Et je sais que j'ai une collègue qui va vous parler un peu plus de la francisation, mais il y a un plan d'action spécifique sur la francisation destiné aux réfugiés, il faut le dire, il faut le rappeler.

Il y a un engagement humanitaire du Québec qui a été fait, et, en 2017-2018, le Québec continuera d'accueillir, continuera d'accueillir, c'est important de le dire, des réfugiés. Et là, encore une fois, je vais m'adresser à Mme Poulin et à M. Romeder qui souhaitent parrainer et qui sont venus me rencontrer à mon bureau. Ils veulent parrainer Mme Fetna et ses deux enfants, une jeune fille et un jeune garçon. Alors, les marraines solidaires, je veux vous dire que, oui, il y aura... on va continuer à acquérir des réfugiés, et j'espère que tout ça pourra se concrétiser. Mais il ne faut pas oublier que ces gens-là qui ont tout quitté et qui ont décidé donc de s'en venir ici, au Québec, de faire leur terre d'accueil, veulent contribuer. Ils veulent travailler, ils veulent faire leur place avec nous et ils ont beaucoup à nous apporter. Tout à l'heure, j'entendais, bien sûr, la ministre, dans ses remarques préliminaires, nous parler de l'emploi, parce qu'on a beaucoup de postes à combler d'ici 2024. Déjà, on a des chiffres qui sont donnés. Moi, j'aimerais savoir de la ministre comment le gouvernement va assurer une intégration harmonieuse et la pleine participation des réfugiés ici, au Québec.

• (16 heures) •

Le Président (M. Matte): Mme la ministre, c'est à vous.

Mme Weil: Merci. Je remercie la députée de Verdun. Et, je dois vous dire, alors qu'elle a parlé de sa propre expérience, ça ramène beaucoup d'émotions. Je pense que tout le monde ici, on a tous vécu dans nos régions cette... On a tous senti la mobilisation de tous les Québécois autour de cette... On a parlé d'accueil massif, mais ce n'est pas ça. C'est important, impressionnant, la mobilisation de tout le monde. Et on sait qu'au-delà de l'objectif que nous, on s'était donné de recevoir en une courte période de temps... Parce qu'on dit 2015-2016, mais c'était vraiment sur 14 mois, donc, les 7 300, et on a dépassé légèrement cet objectif, 7 431. Mais, derrière ça, il y a non seulement les groupes de parrainage, les villes et les organismes partenaires où on amène les réfugiés qui sont ce qu'on appelle pris en charge par l'État, ensuite, donc, tous ceux qui ont agi comme parrains, ensuite on a le ministère, et j'y reviendrai, le ministère, mais tous les autres ministères qui ont joué un rôle important.

Je pense que c'est important de revenir sur ce projet parce que, pour la première fois, on a intégré dans nos orientations... Ceux, ici, autour de la table, qui auraient participé à la consultation sur la planification pluriannuelle, il y a eu une orientation, c'est la toute dernière, c'était au mois d'août, et je vous la lis parce que c'est important : «Réaffirmer annuellement l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale.» J'en suis très fière, parce que ça fait longtemps que je pense qu'en tant que Québécois on ressent cette fierté. On sait qu'on est courageux, on est créatifs quand vient le temps de se positionner par rapport à des enjeux qui touchent le monde. Et, quand on parle d'un Québec ouvert sur le monde, je pense que c'est un symbole fort et c'est une orientation qui reflète que le Québec est ouvert sur le monde. Et le Québec et nos forces vives, l'État québécois, mais aussi la société civile, veulent jouer un rôle pour aider à l'échelle internationale. On l'a vu avec la crise haïtienne évidemment suite au tremblement de terre.

Et savez-vous qu'on a créé un programme spécial qui n'existait pas avant? Même avec le HCR, on a reçu des félicitations. Ils ont dit: Vous avez créé un programme de parrainage qui n'existe nulle part ailleurs au monde. On a même eu à gentiment convaincre le gouvernement fédéral que c'était une bonne idée. Vous vous rappelez, on a étendu la définition de ce qui constitue une famille. Alors, c'étaient des frères et des soeurs, ce n'était pas juste vertical, mais aussi horizontal. Et donc on a bien réussi ce défi aussi.

Alors, pour répondre à la question, dans un premier temps, évidemment tout le monde a senti qu'on était avec le gouvernement fédéral aussi qui s'assurait d'amener les gens, évidemment, ici, au Canada. Ensuite, le relais, c'est vers nous, le gouvernement du Québec, pour l'accueil, l'intégration, la francisation, donc toutes les mesures de sécurité prises en charge par le gouvernement fédéral, et tout.

J'ai voulu savoir... Parce qu'évidemment je faisais beaucoup de terrain, je voulais m'assurer que les services... On sait que ça ne peut pas être la perfection, on sait que c'est des gens qui ont vécu des traumatismes, on sait que c'était un exploit extraordinaire que le gouvernement... je dirais, l'État québécois a mené. Donc, on a voulu, au ministère de l'Immigration, s'assurer que tous les partenaires gouvernementaux, et autres, incluant la Croix-Rouge, incluant les organismes qu'on finance, on fasse un bilan pour voir est-ce qu'il y avait des choses à améliorer. Est-ce que des gens tombaient entre deux chaises? Est-ce que le parrainage privé était à point? Est-ce qu'il y a des modifications à apporter au parrainage privé? Comment, dans des cas de traumatisme, est-ce que le milieu des centres jeunesse, notamment, donc de protection de la jeunesse... comment agissent-ils? Quels sont leurs constats par rapport aux défis qu'on a?

Je dois vous dire, par exemple, pour revenir... Et je vous en parlerai, de ce bilan, mais ça, c'est le gouvernement qui a fait ça. Puis on a un bilan puis on a des orientations. On a amené des correctifs. Je pourrai vous en reparler, mais l'exemple que vous donnez, donc, de musulmans, de Juifs et de chrétiens qui ont décidé... Et puis ils ont raconté l'histoire. Il y a, je pense, la synagogue qui est juste à côté de l'église, et jamais ils ne se parlaient, jamais ils n'échangeaient quoi que ce soit. Et un soir, je pense, à la sortie de la synagogue, ils se sont croisés et ils ont commencé une conversation. Et donc, en commençant à se parler, ils se sont connus. Puis là ils ont, de fil en aiguille, décidé de faire ce projet ensemble. C'était

tellement touchant. C'était l'exemple parfait de ce qu'on appelle l'interculturalisme, du vivre-ensemble, de l'intégration, de l'inclusion. Ça reflète beaucoup le titre de mon ministère, mais ça reflète aussi une mentalité qui existe et le potentiel que nous avons ici, au Québec, de faire un peu de magie quotidiennement pour aider les personnes qui ont besoin de soutien et d'aide. Et je n'ai jamais senti de remise en question de cet effort. On pouvait peut-être imaginer, comme dans d'autres pays qui ont été réfractaires à jouer un rôle par rapport à l'accueil de nombres importants, mais ici, au Québec, non, tout le monde semblait être partie prenante dès les premiers jours. Alors, c'était vraiment très touchant.

Pour ce qui est du bilan, donc, je ne sais pas... Combien de temps est-ce qu'il me reste?

Le Président (M. Matte): ...dans une envolée, Mme la ministre, que je vous ai laissée aller. Donc, le temps que vous avez pris, on va vous le retirer, mais le temps est déjà écoulé.

Mme Weil: Ah bon! Eh bien, merci beaucoup, M. le Président. J'y reviendrai. Merci.

Le Président (M. Matte): Merci. J'invite la députée de Montarville pour... Je lui cède la parole pour les 19 minutes, parce qu'on a ajusté votre temps, vous aussi.

Mme Roy: Merci beaucoup, M. le Président. Je vais poursuivre dans l'envolée de la collègue. Il y a quelque chose qui me touche beaucoup, qui nous touche tous beaucoup, et c'est effectivement l'accueil de ces réfugiés syriens. On en a parlé, on en a parlé en commission parlementaire, ces Syriens qui ont fui la guerre, c'est extrêmement troublant. Et le Québec, c'est une terre d'accueil. J'en suis. Nous en sommes tous. C'est extraordinaire, vivre ici, au Québec et au Canada. Et ça me touche beaucoup.

Je pense à tous ces gens, ces réfugiés, qui sont sélectionnés, qui attendent, qui sont sous la tente, dans des abris, dans des camps. Entre autres, au Liban, je crois, il y a des camps, des Syriens qui doivent venir ici et qui attendent, qui attendent. Je pense à eux et je pense aussi à toutes ces familles du Québec qui veulent les parrainer. Parce que, dans Montarville, il y a également de ces groupes qui sont formés, dans Saint-Bruno-de Montarville, à Boucherville, des citoyens qui attendent de parrainer ces Syriens. Et vous savez, ces gens-là, ces gens de coeur, ils ont toute mon attention, mon admiration. Et je les soutiens, les appuie dans leur démarche. C'est important que vous l'entendiez aussi, Mme la ministre, là. Je les appuie, je les soutiens. Et on attend. On attend ces réfugiés.

J'avais même rencontré à mon bureau de circonscription un entrepreneur, un entrepreneur lui-même immigrant, qui était venu me voir, qui avait dit : Mme Roy, vous savez, moi, je viens d'un pays arabe. Je suis ici. J'ai extrêmement bien réussi et je veux aider ces réfugiés syriens. Je veux engager 200 réfugiés. Mon entreprise est capable d'en prendre 200. Ah! j'étais renversée. Et je veux dire à la ministre que, tout de suite, à cette époque, j'avais contacté le cabinet de la ministre, hein, les gens du ministre, pour vous mettre en lien ensemble, parce que c'est ça, le Québec, c'est ça, des gens de coeur, c'est ça, des gens qui se sont bien intégrés, cet homme d'affaires qui dit : Comme je parle et français et arabe, je vais être capable de les aider. Donc, on avait fait ce lien-là. J'espère qu'il y en a plusieurs qui ont pu aller travailler dans son entreprise.

Mais \dot{c} est ça, le Québec. C'est ça, l'intégration. C'est ça, l'intégration réussie, des gens de coeur qui s'impliquent. Une intégration aussi sur le marché du travail, j'en suis, c'est extrêmement important, d'où la francisation en milieu du travail. Vous le savez, je vous l'ai toujours dit, on est pour ça, mais nous sommes aussi pour une francisation obligatoire. Pour nous, le terme «obligatoire» ferait en sorte que ces gens qui ne sont peut-être pas sur le marché du travail aussi pourraient bénéficier... On pourrait les sortir de chez eux. Il faut faire quelque chose pour qu'ils se francisent également. • $(16 \ h \ 10)$ •

Cependant, je rejoins ma collègue du gouvernement, je pense à tous ces Syriens qui sont dans les camps, qui attendent, qui sont là avec une ou deux valises, gros maximum, qui ont tout abandonné et qui se soumettent au processus législatif, aux lois canadiennes, aux lois québécoises, qui attendent, qui sont validés, sur lesquels on a enquêté, des gens dont on connaît l'origine, la provenance, les problématiques, s'il y en a. Ils sont sélectionnés. On les attend.

Et ça m'amène, Mme la ministre, à vous parler de circonstances nouvelles qu'on vit depuis les derniers mois, et de façon exponentielle, depuis l'avènement de la nouvelle administration aux États-Unis. Et j'ai une certaine inquiétude parce que les chiffres que nous avons colligés, que Statistique Canada a colligés et que d'autres organismes ont colligés nous montrent qu'il y a une arrivée importante d'illégaux à nos frontières actuellement. Comme vous le savez, il y a 887 personnes en situation de passage illégal qui ont été interceptées par la GRC, ça, c'est à la frontière canadienne, en mars dernier, donc le mois dernier seulement, près de 1 000 personnes.

Et ces demandeurs d'asile, puisque c'est ce qu'ils veulent faire, ils ne vont pas au poste frontalier, comme vous le savez, mais passent par le bois pour ne pas avoir à passer par la frontière pour demander asile, le font de façon illégale. Et ils le font surtout au Québec. C'est la réalité. Nous avons les chiffres, Québec, Manitoba, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Alberta. Alors, au Québec, j'ai le nombre de passages illégaux à la frontière, de personnes qui ont été interceptées par la GRC en position d'illégalité. Au Québec, il y en avait 245 en janvier, 432 en février et 644 en mars seulement. C'était le mois dernier. Et ce 644, uniquement le mois dernier, c'est plus du double que les demandes d'asile reçues pour le même mois l'année dernière, alors en situation normale. Donc, on dépasse du double la situation normale. On est dans une situation d'anormalité ici. Donc, c'est un nombre qui est toujours croissant à la frontière canadienne. Et surtout nous voyons à la lumière des chiffres qu'il y a une forte pression sur la frontière québécoise. On l'a vu dans les reportages d'ailleurs, de tristes reportages. Donc, on sait que ces gens, ces demandeurs d'asile franchissent la frontière canadienne et passent surtout, comme on l'a bien vu, par le chemin Roxham, près d'Hemmingford.

Donc, à court terme, j'imagine que vous avez une vision de ce qui s'en vient. On est en droit de s'attendre à ce qu'il y ait une recrudescence du nombre de demandeurs, puisqu'il y aura une recrudescence du nombre d'interceptions à la

frontière. Surtout avec l'arrivée du beau temps, ce sera plus facile. Et ça soulève de nombreuses questions auprès de la population, des questions qui sont légitimes, parce que ces gens-là nous arrivent en situation d'illégalité.

Naturellement, c'est de juridiction fédérale, mais c'est au Québec. Alors, moi, j'aimerais savoir, au niveau de la ministre, de son ministère, quelle est l'implication du Québec actuellement dans ce phénomène. Est-ce que vous avez un plan d'urgence qui aura été déployé, puisque le nombre, c'est parti, là, ça augmente? Alors, à court terme, est-ce qu'on a un plan? Est-ce qu'il y a des sommes que vous avez réservées spécifiquement pour ces illégaux, parce qu'ils sont en situation d'illégalité? J'aimerais vous entendre. Puis j'ai d'autres questions là-dessus, mais, pour commencer, ça serait les premières.

Le Président (M. Matte): Oui — pardon, Mme la ministre — mais je vous invite à vous adresser au président, là, parce qu'il y a beaucoup de questions dans tout ce que vous avez fait, là. C'est bien?

Mme Roy: Parfait.

Le Président (M. Matte) : Mme la ministre, c'est à vous qu'appartient de répondre aux questions de la députée de Montarville.

Mme Weil : Oui. Alors, questions bien importantes. Et je pense que c'est important de rassurer les gens qui nous écoutent, les Québécois. Le Québec a quand même une longue expérience en termes de demandeurs d'asile. En 2008, on a eu vraiment presque une explosion, on se rappelle en 2008, de personnes qui arrivaient par la frontière, mais surtout par avion, mais par terre aussi, des nombres importants de réfugiés. Donc, on a déjà eu cette expérience. Et ensuite il y a une réforme qui a été apportée par le gouvernement fédéral. Et un des éléments de la réforme, le plus important, c'était d'accélérer le traitement des demandes d'asile. Une fois que la personne traverse la frontière, on est vraiment avec la convention de Genève. Et donc, la personne, l'important, c'est de régulariser son statut. Donc, un processus est entamé.

Évidemment, le gouvernement fédéral, je pense que, dans un premier temps, la question de la sécurité publique est peut-être... Le plus important pour les Québécois, c'est de s'assurer que les procédures sont bien faites. Évidemment, le gouvernement fédéral, on le sait bien, ils ont eu à le faire avec l'arrivée importante de réfugiés syriens. Et ensuite nous, on a fait des vérifications, évidemment, sur comment les procédures de sécurité sont menées. Une fois que ces mesures sont prises, les personnes vont... pour régulariser leur statut, ils font une demande d'asile.

À partir du moment... Et nous, on a demandé justement à ce qu'il y ait des rencontres par téléphone, là, des contacts hebdomadaires avec le gouvernement fédéral. Alors, ça, ça s'est... Depuis quelques semaines, il y avait... C'était à toutes les deux semaines, mais nous, on sentait le besoin de savoir, justement pour la raison que vous avez mentionnée... c'est la température. Alors, avec le rythme et la cadence qu'on voyait, alors qu'il faisait extrêmement froid, puis même au Manitoba, une des provinces les plus froides... Le Québec est une des provinces qui reçoit le plus, mais évidemment le Québec a quand même une longue expérience, donc, et une relation presque quotidienne avec le gouvernement fédéral à cause de l'Accord Canada-Québec. Donc, on était en lien vraiment quotidiennement avec le gouvernement fédéral pour connaître mieux la situation puis surtout on voulait bien préparer, mais aussi préparer, comme vous dites, pour qu'est-ce qui s'en vient. Alors là, les rencontres sont hebdomadaires, avec des chiffres hebdomadaires et qu'est-ce qu'ils voient venir, parce que c'est les premiers à savoir, bon, qui sont ces passeurs, qui sont les personnes. Ils ont une... C'est l'intelligence, mais la vraie intelligence, dans le sens technique du terme.

Donc, une fois que le statut est régularisé, le délai est vraiment très rapide, là. Je pense qu'on est deux mois. Avant, on parlait de...

Une voix: Quatre mois.

Mme Weil: Quatre mois maintenant? Donc, c'est quatre mois. C'est l'objectif. C'est quand même rapide par rapport à ce que c'était en 2008. En 2008, pour ceux qui se souviennent, on avait beaucoup de Mexicains, et le délai d'attente... Je veux juste souligner pourquoi c'est tellement important. C'est les enfants dans les écoles, c'est des amitiés qui s'établissent, c'est des gens qui deviennent attachés. La personne devient presque un Québécois, la personne veut rester. Et, si cette personne est déboutée dans sa demande, c'est déchirant. Alors, je pense qu'il n'y a personne qui voulait revivre ce moment-là. Donc, c'est important que ça soit accéléré. Le taux de rétention, il est entre 60 % et 80 %, c'est-à-dire de succès de ces demandes d'asile. Donc, ça veut dire que c'est vraiment des gens qui font une demande très légitime par rapport à cette demande d'asile.

Alors, juste vous dire les services auxquels ils ont droit en tant que demandeurs d'asile : donc, l'hébergement temporaire d'urgence et l'aide à la recherche de logement; l'aide de dernier recours, donc l'aide sociale s'ils sont démunis; l'école gratuite pour les enfants jusqu'à la fin du secondaire; l'aide juridique pour la préparation du dossier et la représentation devant les tribunaux; les cours de français gratuits pour les adultes. Les soins de santé pour les demandeurs d'asile sont couverts par le gouvernement fédéral via le Programme fédéral de santé intérimaire. Et les demandeurs d'asile peuvent aussi demander à obtenir un permis de travail et occuper un emploi au Québec. Et ce permis est accordé très rapidement, car beaucoup d'entre eux veulent travailler et réussissent à trouver un travail. Et donc ils paient des impôts du coup qu'ils sont employés et reçoivent un chèque. Et évidemment ils commencent à contribuer, donc, à l'assiette fiscale.

Pour la question de sécurité, je ne sais pas si ça vous intéresse...

Une voix: ...

Mme Weil: D'accord. Donc, les procédures de vérification de sécurité sont menées avec rigueur. Dès qu'elles sont interceptées à la frontière ou qu'ils déposent une demande d'asile politique à l'intérieur du Canada, le fédéral mène des vérifications approfondies sur l'identité et la sécurité de ces personnes avant de les remettre en liberté ou les amener en détention lorsque les résultats des vérifications ne sont pas satisfaisants. Pendant toutes les procédures, des vérifications ont lieu et des mesures sont prises pour assurer la sécurité de la population. Donc, ces échanges, nous les avons eus. Il n'y a pas eu de signalement de problématique particulier. Les origines aussi, on a les origines des personnes, des pays d'où ils proviennent, bon: le Soudan, Turquie, l'Erythrée, le Yémen, la Syrie, le Tchad, l'Azerbaïdjan, Djibouti, Ethiopie et Nigéria. Donc, évidemment, c'est des pays qui vivent des soubresauts épouvantables actuellement.

Le Président (M. Matte) : J'invite la députée de Montarville à poursuivre. • $(16 \ h \ 20)$ •

Mme Roy: Merci pour vos réponses. Si je reviens... Donc, ce nombre de personnes, vous nous dites entre 60 % et 80 %, il y a un taux de rétention, mais peut-être entre 20 % et 40 % que ça ne fonctionne pas. Donc, depuis janvier à aujourd'hui, 1 321 personnes en situation d'illégalité. Ça prend à peu près quatre mois, rétablir le statut, définir le statut. Ma question était : Soit, pour le plan d'urgence, je comprends que vous avez un plan qui est déployé, mais est-ce qu'il y a des sommes qui sont actuellement réservées à votre ministère ou est-ce qu'Ottawa vous a envoyé des sommes supplémentaires?

Parce que, ces illégaux-là, ça ne fait pas partie du plan d'accueil des réfugiés, de tous ces... de ces Syriens qu'on attend, là, de façon... déjà avec les vérifications toutes faites et qui sont à l'étranger, là. C'est vraiment des illégaux qui arrivent ici. Est-ce qu'il y a des sommes particulières qui leur sont dédiées et est-ce qu'il y a des effectifs, par exemple? Parce qu'un coup qu'ils sont ici, au Québec, vous nous parlez d'écoles, de services, etc., mais il faut les loger. Est-ce qu'on a les infrastructures nécessaires pour les accueillir, 1 321 personnes? A-t-on les infrastructures? A-t-on le personnel? A-t-on à augmenter les effectifs, par exemple, de sécurité? Je comprends que les frontières, c'est de la compétence fédérale, mais ici, une fois qu'ils sont ici, là?

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Merci pour la question. D'ailleurs, j'ai oublié de remercier la députée pour ses commentaires d'introduction qui m'ont beaucoup émue personnellement, parce que c'est l'affaire de tout le monde, l'accueil des... bon, dans ce cas-là, c'étaient des réfugiés syriens, mais tous les réfugiés. Donc, c'est encourageant de voir à quel point tous les députés ont un rôle à jouer. Et c'est comme ça qu'on réussit justement ce magnifique projet.

Dans un premier temps, je vais vous répondre que le... On a créé un... On a réactivé un comité. J'ai oublié de le mentionner, hein, on a réactivé un comité composé des ministères de la Sécurité publique, de l'Éducation, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et de la Santé et des Services sociaux afin d'analyser l'impact de cette situation sur les services offerts aux demandeurs d'asile. Moi, j'avais demandé ça dès qu'on avait les premières informations que le volume était en augmentation, un phénomène vraiment inhabituel. Et donc ce comité, pour l'instant, fait une veille quotidienne de la situation.

Dans toutes les provinces, non, il n'y a pas de budgets additionnels qui sont accordés par le gouvernement fédéral, parce que d'autres provinces, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Québec... Il faut savoir qu'il y a beaucoup de gens qui transitent par le Québec qui s'en vont en Ontario après. Donc, c'est pour ça que le budget santé, qui est le plus important, est assumé par le gouvernement fédéral.

Pour l'instant, il y a un organisme, qui s'appelle PRAIDA d'ailleurs, que j'ai rencontré tout récemment, la semaine dernière, qui m'ont parlé beaucoup. C'est les premiers à le sentir sur le terrain, donc, ce volume. Ils ont dit : Oui, en effet, il y a un volume plus important. Ils n'étaient pas inquiets par rapport à la capacité du Québec pour l'instant, mais on le suit. Honnêtement, je pose des questions à chaque semaine pour voir quels sont les chiffres cette semaine. Avez-vous des inquiétudes? Sommes-nous capables d'assumer?

Pour l'instant, ce comité est représenté, donc, avec les participants de tous les gros ministères, hein, qui ont vraiment le rôle le plus important. Il n'y a pas d'inquiétude pour l'instant. Mais je me rappelle bien de l'époque 2008, c'est juste avant et juste après que j'arrive en politique, mais je rappelle les grands débats sur la pression importante qu'il y avait à ce moment, sur l'aide sociale en particulier, et donc d'où l'importance d'avoir un système accéléré pour que ces personnes, demandeurs d'asile, rapidement deviennent des résidents permanents avec le panier de services qu'on connaît et le transfert des argents fédéraux.

Le Président (M. Matte): Merci. Mme la députée de Montarville, il vous reste trois minutes.

Mme Roy: Ça va vite. Mme la ministre, à ce rythme-là, 1 300 personnes pour trois mois, à ce rythme-là, c'est près de 5 000 personnes, si c'est le nombre, si on peut multiplier, là. Ma question est, et c'est la suivante : Il y a actuellement des familles qui parrainent des réfugiés. On attend des réfugiés qui sont dans des camps, au Liban entre autres. Est-ce que ces gens-là vont attendre plus longtemps parce qu'on doit traiter ces illégaux en priorité?

Mme Weil: Ah non! Excusez-moi. Non, M. le Président. Excusez. Non. Non, pas du tout. La procédure de l'arrivée... Évidemment, une des raisons pour laquelle, vous vous rappelez, on a fait une suspension, parce que, comment dire, le «backlog», l'inventaire est tellement important au gouvernement fédéral, aussi chez nous, qu'on avait, en vertu des volumes qu'on prévoit pour les prochaines années, qui est quand même assez important, si vous... Dans les admissions qui sont projetées pour les prochaines années, des réfugiés sélectionnés à l'étranger pour 2017, c'est entre 5 600 et 6 000. Et les volumes continuent pour les prochaines années. Et, dans ça, il faut rajouter les réfugiés reconnus sur place, c'est ceux dont

on parle actuellement. Il n'y a pas de conflit ou de compétition entre les deux. On va continuer à recevoir selon notre planification, et le gouvernement fédéral aussi, mais, dans les inventaires, on a 19 000 personnes qui attendent d'arriver, qui sont parrainées, ou des réfugiés qui sont pris en charge par l'État. C'est un volume important. Donc, l'inventaire nous amène jusqu'en 2020 au moins.

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Montarville, il vous reste une minute.

Mme Roy: Je vais reporter ma minute tout à l'heure. Merci.

Le Président (M. Matte): C'est bien. Je vous remercie. Nous sommes rendus au deuxième bloc du gouvernement. Alors, j'invite le député de D'Arcy-McGee pour environ sept minutes.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Mme la ministre, collègues du côté ministériel, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme la députée de Montarville, l'équipe du cabinet de la ministre et l'équipe du ministère, pour votre travail et votre appui, merci.

Écoutez, j'aimerais aborder, M. le Président, une question qui est à la fois difficile mais importante, et c'est la discrimination systémique. Il y avait un sondage, tout récemment, publié dans *The Gazette*, qui notait qu'à quelque 59 % des Québécois de toutes origines classifiaient comme très sérieux ou plutôt sérieux le problème de discrimination ici, au Québec. C'est un phénomène qui touche chaque nation occidentale et ailleurs. Alors, pourquoi on serait à l'abri de ça? Dans ce contexte, il y avait une pétition de déposée à l'Assemblée nationale au printemps passé, signée par quelque 2 662 signataires, qui revendiquait pour une commission de consultation sur le racisme systémique.

Là, j'étais présent lors des consultations sur le plan stratégique et la politique de la ministre, où plusieurs groupes devant nous, sans contredire le vivre-ensemble dont on est tous fiers au Québec, ont constaté, de façon responsable, qu'il y a des obstacles. Comme je dis, dans n'importe quelle société, ces obstacles sont réels. Et ce n'est pas une surprise. Y a-t-il des obstacles en ce qui concerne l'accès au logement? On parlait tantôt des stages pour des gens issus de l'immigration et des minorités visibles. C'est des questions qu'une société responsable se pose.

Donc, notre gouvernement a dûment répondu à la pétition en reconnaissant l'enjeu de la discrimination et du racisme systémique. Notre politique Ensemble, nous sommes le Québec reconnaît ces réalités de discrimination, du racisme. C'est des obstacles qui peuvent atteindre la reconnaissance de la valorisation de la diversité ethnoculturelle. Ça peut nous nuire, ça peut nuire à l'implication, à la pleine participation des gens de toutes origines. Alors, on s'est engagé, comme gouvernement, à lutter contre cette discrimination avec plusieurs stratégies qui sont au sein de l'Ensemble, nous sommes le Québec, de renforcer l'éducation aux droits, de viser une représentation équitable de la diversité ethnoculturelle dans toutes les sphères de la société, une campagne sociétale, de soutenir les victimes de la discrimination, de renforcer des liens de confiance entre Québécois de toutes origines et, dans la même optique, de songer à une consultation sur le racisme et la discrimination touchant particulièrement les minorités ethnoculturelles racisées.

Écoutez, de mon expérience dans le passé, c'est des questions qu'une société, en toute maturité, se permet et s'oblige de poser. Je peux penser à mes expériences au fil de mes six ans comme directeur général du Congrès juif canadien, région du Québec. Écoutez, le peuple juif, à travers leur 4 000 ans d'histoire, ont eu à se réconcilier à la discrimination, l'antisémitisme, une tache qui est présente dans toute société aujourd'hui comme hier. Et notre approche, pendant ma période en tant que directeur général, ça a été, comme Québécois à part entière, d'accorder le respect à nos collègues dans toutes les instances du Québec, y compris le gouvernement, l'opposition, les médias, les autres communautés, de se donner le respect mutuel, de comprendre qu'on était toujours pour avoir un débat transparent, ouvert et constructif dessus.

Pour moi, je me permets de faire un parallèle avec l'intervention de ma collègue, complémentaire à nos gestes, dont on est dûment fiers, en ce qui a trait à notre accueil des réfugiés syriens. Tous les ingrédients qui étaient présents dans cet accueil dépendent sur une ouverture d'esprit, sur le courage collectif, comme société, d'aborder les questions difficiles. Donc, voilà ce que je trouve tout à fait normal, c'est de se mettre à la tâche quand il s'agit des problèmes de discrimination, dont on est tous responsables.

Je peux me permettre de citer un autre exemple personnel. J'ai été directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec pour 10 ans. J'ai dû passer — et les tâches étaient assez multiples dans mes fonctions — 17 jours complets de rencontres au sein d'un comité ministériel, réseau sur la diversité et la gestion de la diversité dans nos salles de classe. Des questions très difficiles, mais qui ont été posées de façon sereine, et sérieuse, et structurante.

Donc, M. le Président, vous allez comprendre ma mystification — avec tout respect — des contorsions et d'un certain manque de cohérence dans le discours du chef de l'opposition quand il s'agit de ce geste-là. Parce que, pour moi, c'est tout à fait pertinent à mon argument, je veux...
• (16 h 30) •

Mme Poirier: M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Oui.

Mme Poirier: Article 79, là, «contorsions», là, ce n'est pas nécessairement le bon terme, je pense.

M. Birnbaum : Il me semble que ce n'est pas sur la liste. En tout cas, je suis bien prêt à trouver un autre mot. Ce que je veux dire : ça me mystifie un petit peu d'essayer de comprendre la logique de l'opposition quand il s'agit de nos

discussions sur cette consultation-là. Parce que, comme je dis, comme Québécois à part entière, il me semble tout à fait normal qu'on aborde avec les yeux grands ouverts, avec le coeur ouvert, les problèmes devant nous.

Donc, dans ce contexte, je sais que notre gouvernement a mis en place un comité-conseil d'experts très crédibles et ancrés dans leurs communautés, qui vont nous conseiller sur comment aborder ces questions de façon sereine, sérieuse et structurante. Parce que, comme je dis, ça fait partie de notre façon d'être une société d'accueil ouverte, ça fait partie de notre obligation d'accompagner les communautés minoritaires, les communautés de minorités visibles dans leurs efforts de s'intégrer à 100 % à notre communauté. Et il y a des gestes à poser là-dessus.

Bon, ce qui m'amène à inviter la ministre, M. le Président, de nous parler de nos plans pour cette consultation, de nos façons de faire, avec les yeux grands ouverts, une enquête responsable, qui va impliquer tous les partenaires et qui ne va aucunement atteindre notre fierté, bien méritée, au Québec, comme société. Nous n'avons pas à être chatouilleux sur ces questions-là. Comment est-ce que cette consultation risque de faire appel à nos forces et à notre courage de confronter les problèmes ainsi que les atouts que nous avons devant nous? Alors, il me semble que c'est de mise d'expliquer davantage le geste qu'on planifie d'aborder sur la discrimination systémique.

Le Président (M. Matte): Merci. J'invite la ministre.

Mme Weil: Alors, je remercie mon collègue de D'Arcy-McGee. Ça me permet d'expliquer, bon, un peu l'origine de cette décision gouvernementale d'aller de l'avant, oui, sur un enjeu très important.

Évidemment, on est une société ouverte, on est une société où tous les acteurs de la société civile et gouvernementale souhaitent la pleine participation de tous et chacun à la prospérité du Québec. Mais on sait très bien qu'il n'y a pas une société parfaite. Et il n'y a pas, bon, une société parfaite occidentale, en particulier... ni au Canada, parce qu'on sait, même l'Ontario a mené tout récemment un exercice semblable de consultation sur cet enjeu de racisme, discrimination systémique.

Oui, vous avez parlé d'un sondage, et c'est intéressant, c'est sorti hier. Moi, je l'ai vu. La majorité des Québécois, oui, pensent qu'il y a un enjeu, certains disent : Peut-être très sérieux ou moins sérieux, mais, quoi qu'il en soit, c'est une nette majorité qui voient qu'il y a quand même un problème de discrimination.

Je ne pense pas que la plupart des gens font la différence entre discrimination directe, indirecte ou systémique. Ça, c'est un débat d'experts. Mais il ne faut comprendre qu'une chose : la discrimination systémique, ce n'est pas l'intention. Ça ne veut pas dire que la personne, elle-même... Il y a des définitions. Mais je voudrais juste dire, d'entrée de jeu, que, oui — j'y reviendrai, là, sur des aspects plus techniques — d'entrée de jeu, oui, il y a eu cette lettre. Ensuite, il y a eu notre propre Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec qui a fait une proposition dans ce sens-là, une résolution. Mais il y a notre propre consultation, et le député de D'Arcy-McGee était là, et on a parlé de ce problème. C'était lors de l'adoption du projet de loi n° 77, l'étude du projet de loi n° 77 sur l'immigration. Et on a eu des témoignages dans le cadre de cette consultation. J'aimerais, parce que, je vous dirais, c'était... La députée de Montarville était là pour cette partie-là, je crois bien, et je pense qu'on a tous été très touchés par certains témoignages. Dans certains cas, c'étaient vraiment des cas particuliers de personnes d'origine africaine qui sont passées par l'Europe, vraiment avec beaucoup de diplômes et de compétences, et qui ne réussissaient pas à intégrer le marché du travail, qui souhaitaient qu'on puisse trouver des solutions. Et évidemment on est en action, et la politique est faite pour ça. Il y a beaucoup de mesures dans notre politique.

Mais j'aimerais vous citer, donc, Daniel Boyer, FTQ, c'était le 27 janvier. Il dit : «Écoutez, il y a de la discrimination, il y a de la discrimination, du racisme, autant de la part des employeurs, autant dans nos rangs, hein? Ce n'est pas simple, cette problématique-là. Les Maghrébins, ils sont scolarisés, ils sont bien souvent francophones, alors donc pourquoi ils ne se trouvent pas d'emploi? Parce qu'il y a une situation discriminatoire à leur égard.»

«Lutter contre les discriminations multiples. Plusieurs recherches le démontrent, les personnes immigrantes et les femmes en particulier rencontrent encore trop d'obstacles à leur intégration à la communauté québécoise, et cette discrimination systémique nécessite des changements majeurs.» Donc, ça, c'était un témoignage.

Il y a le député de Bourget, aussi, qui, lors de cette consultation, a dit : «Si nous négligeons cet aspect-là des défis de la diversité, que la diversité nous pose, on n'est pas sortis du bois. Les problèmes de racisme, les problèmes de discrimination, les problèmes de stigmatisation parce qu'on ignore l'autre, on vit sur la perception de l'autre, sur la base de ce que nous avons intégré comme préjugés, on ne vivra jamais ensemble.»

Et il y a eu M. Mandeng, de la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs, toujours dans le cadre de cette consultation, on se souvient, au mois de mars dernier, il y a un an, un peu plus d'un an, et voilà la citation : «Il est important de faire un état des lieux. Les communautés noires sont celles qui demeurent et qui détiennent le record des diplômes élevés et malheureusement celles qui sont frappées par le plus grand taux de chômage. Le profilage racial, la discrimination [...] le décrochage scolaire chez nos jeunes sont légion. Ainsi, les chiffres et la réalité parlent d'eux-mêmes. [...]Vous trouvez qu'il trouve un emploi tout simplement pour trouver, parce qu'il se dit : Il faudrait avoir une expérience québécoise.» Il est en train de parler de la surqualification.

«L'état des lieux», j'aime bien cette expression. Et je dois vous dire, honnêtement, dans notre politique... Évidemment, on avait déjà beaucoup de mesures dans la stratégie d'action. Je vous en nomme. Parmi les actions qu'on a mises de l'avant : renforcer l'éducation aux droits, viser une représentation équitable de la diversité ethnoculturelle dans toutes les sphères de la société — État, secteur public, médias, etc. — mener une campagne sociétale, soutenir les victimes de discrimination et renforcer les liens de confiance entre Québécois de toutes origines.

Mais je vous dirais qu'après la consultation, lorsque cette recommandation est venue de membres de la société civile, pour dire : Il faudrait aller creuser cette question un peu plus profondément, on s'est dit : Oui, il y a lieu de faire un état des lieux, parce qu'on ne peut pas imaginer toutes les solutions qu'on pourrait trouver qui vont au-delà de ce que nous, on a déjà proposé, au-delà de ce que le rendez-vous de la main-d'oeuvre propose, au-delà de toute la francisation qu'on fait. C'est le systémique qui est difficile à voir, parfois.

Et c'est lorsque j'ai commencé à me pencher que je me suis rendu compte : oui, il est souvent très caché, le systémique. Et ce n'est pas parce que les gens ont une mauvaise intention. Des fois, on peut avoir une loi, on l'a vu tout récemment sur les syndicats professionnels, il y a eu un article dans *Le Devoir* qui faisait état... nous, on avait déjà repéré ce problème-là, qui dit qu'on doit être citoyen canadien pour occuper un emploi dans ce qu'on appelle un syndicat professionnel. Alors, c'est une loi qui date des années 20, je crois bien. Alors, nous, on pense qu'il serait utile de faire un repérage de ces genres d'obstacles systémiques.

• (16 h 40) •

On sait qu'il y a 98 aussi qui va regarder, bon, qu'est-ce qui se passe chez les ordres professionnels. On n'est pas en train de dire... «Systémique», justement, ce n'est pas en train de dire que les gens eux-mêmes et que les Québécois sont racistes. D'ailleurs, toute notre stratégie d'action va dans le sens de renforcer les liens de confiance, de se connaître, parce que la méfiance, elle fond rapidement quand les gens ont l'occasion de se connaître. Et je pense que, PRIIME, le programme de subvention salariale unique au Canada, je vous dirais, on est très fiers de ça, et mon collègue le ministre de l'Emploi vient de bonifier... le budget vient de bonifier ce programme PRIIME, qui donne une occasion à des personnes qui sont racisées, ce qu'on appelle des minorités racisées dans le langage du ministère de l'Emploi, ou des nouveaux arrivants, d'intégrer rapidement le marché du travail. Le taux de rétention, c'est-à-dire où la personne trouve un emploi, est de 90 %. Qu'est-ce que ça nous démontre? C'est que, lorsque la personne a eu l'occasion de démontrer ses compétences et que l'employeur ait pu avoir l'occasion d'apprécier les compétences, eh bien, ça fonctionne. Donc, souvent, c'est juste une question de trouver des stratégies dans ce genre.

Alors, on a créé un comité... Moi, je ne suis pas experte, j'ai fait le droit... D'ailleurs, j'ai reçu mes diplômes, droit commun, droit civil, en 1982, lorsqu'il y a eu la charte des droits du Canada, mais aussi, avant ça, et ma grande fierté, c'était notre propre charte québécoise. Donc, il y a une définition, vous connaissez bien la définition en vertu de notre Charte des droits et libertés, essentiellement, qu'on ne peut pas... on nomme, notamment, la couleur, l'origine ethnique d'une personne qui peut être une base de discrimination. On parle de discrimination directe.

Pour le systémique, dans le temps que j'ai, je n'irai pas dans les définitions. Je pense que l'important, le message que je voudrais donner, c'est qu'on a tout à fait la capacité, comme société... surtout quand je vois ce qu'on a fait dans l'accueil des réfugiés, à quelle façon la société québécoise est mature, est capable, est responsable dans les débats publics qu'on a. On a eu des débats difficiles ici, en commission parlementaire. Ça a toujours bien fonctionné. En 2006, ils ont fait une commission parlementaire sur l'enjeu de la discrimination.

L'idée, c'est d'écouter, donc, ce groupe-conseil, composé majoritairement de chercheurs qui sont capables de nous dire : Oui, on a fait des progrès, mais il reste des choses à faire. Ils ont fait des études, ils ont des recherches, ils vont nous éclairer, ils vont faire l'état des lieux. Ce qu'on souhaiterait aussi, c'est que ce comité puisse nous faire des recommandations sur les thèmes à aborder. On ne pourra pas faire tous les thèmes. On sait qu'il y a déjà une commission d'enquête qui a été mise sur pied par notre gouvernement concernant les autochtones, et donc ils vont toucher à ces questions de racisme systémique. Mais par ailleurs je pense que la grande préoccupation, ce que j'entends, c'est le pain et le beurre, hein? C'est souvent qu'il revient, le pain et le beurre. Comment faire en sorte que les gens intègrent le marché du travail? Le logement revient aussi souvent, parfois l'éducation. Il y a différents domaines.

Alors, je pense que c'est important de dire que... Moi, je n'ai personnellement aucune inquiétude, mais vraiment aucune inquiétude. Surtout qu'on a eu ces discussions dans le cadre de la commission parlementaire, et il n'y a personne qui a sursauté. Il y avait un consensus autour de la table qu'il fallait creuser cette question un peu plus profondément.

Le Président (M. Matte): Je vous remercie. Donc, nous sommes rendus à l'opposition officielle pour un deuxième groupe. Donc, je cède la parole à la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier: Merci, M. le Président. Je vais revenir où on était rendus il y a près d'une heure, les stages en milieu de travail pour les personnes qui choisissent le Québec, qui arrivent ici bardées de diplômes: les médecins, les infirmières, les architectes, les comptables, et qui, dans le processus de choisir le Québec, ont passé par le premier processus, qui est la sélection. Et, dans la sélection, on tient compte de qui ils sont, d'où ils viennent. Alors, on tient compte qu'ils ont des diplômes.

Cependant, la traversée de l'océan... c'est comme si ce diplôme-là n'avait plus de valeur. Et tant nos ordres professionnels que nos universités font en sorte qu'on vient remettre en question ce qui a permis à cette personne-là d'avoir son CSQ, qui était son diplôme, ses années d'expérience et sa compétence. Comment on fait pour qu'avant de partir ça vaille quelque chose, le CSQ? Parce que le CSQ, basé sur un diplôme que je ne reconnais plus au retour... à l'arrivée au Québec, a quelque chose d'un peu... Je ne le qualifierai pas. Alors, comment on fait?

Et qu'est-ce qu'on change rapidement pour que l'information — je ne suis même pas en reconnaissance — l'information qui est donnée à la personne dans son propre pays puisse être la plus juste possible pour ne pas que l'échec soit le constat à l'arrivée? Parce qu'actuellement, pour beaucoup de personnes qui choisissent le Québec, c'est un constat d'échec et c'est surtout de la frustration, qui fait en sorte qu'on peut même remettre en question ce choix-là. Et, quand j'entends qu'en Ontario les personnes ont droit à cette reconnaissance, à cette validation des diplômes beaucoup plus rapidement... et à se trouver un emploi plus rapidement dans leur propre secteur, il y a là un constat d'échec important.

Alors, comment on fait pour que la personne, avant de quitter son propre pays, puisse avoir droit à de la vraie information, à un vrai test qui va lui dire : Oui, ton diplôme, que je reconnais, qui fait que tu as obtenu des points dans ton CSQ, vaut quelque chose, et que, lorsque tu vas arriver au Québec, bien oui, ça va te prendre un stage, puis on te garantit que ton stage, là, il commence telle date, puis il va se faire à tel endroit, puis, s'il y a des frais, on va te le dire, qu'il y a des frais? Quand je vois le médecin qui est au centre-ville, qui arrive d'un pays étranger, à qui on dit : Tu vas aller faire ton

stage à Baie-Comeau, puis ça va te coûter 10 000 \$ en frais de stage, plus ton hébergement, et que lui arrive avec ses deux enfants et sa femme qu'il doit héberger, parce qu'il a choisi d'être à Montréal, et que, là, le stage va se faire à Baie-Comeau, avec les frais qui vont en plus, il y a quelque chose d'anormal là-dedans. À mon avis, quand on accueille quelqu'un chez nous, bien, on l'accueille avec des dispositions qui vont faire que cette personne-là va être heureuse et non pas malheureuse.

Alors, comment on fait pour changer la donne là-dessus et faire en sorte que ces gens-là ne connaissent pas l'échec, mais plutôt le bonheur d'arriver au Québec?

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

• (16 h 50) •

Mme Weil: Très bonne question. J'aimerais juste... D'entrée de jeu, parce que j'ai beaucoup d'échanges avec mes collègues des autres provinces, je vous dirais qu'il n'y a pas un pays qui n'est pas aux prises avec ce problème de reconnaissance, et d'ailleurs même il a été question de faire une grande rencontre à l'échelle canadienne pour partager les meilleures pratiques. Il y a certaines provinces qui ont réussi à trouver des meilleures pratiques dans certains secteurs. Le Québec n'est pas reconnu comme étant une province qui n'a pas travaillé là-dedans. D'ailleurs, au contraire, il y a une perception qu'avec tout ce qu'on a fait, notamment au ministère de l'Immigration, pour financer des ordres professionnels par rapport à leur reconnaissance des acquis... Mais c'est une question importante et fort complexe. Je pense que l'important, c'est qu'on veut vraiment, on est vraiment mobilisés pour travailler tous ensemble de façon horizontale pour s'attaquer à tous ces problèmes.

Dans un premier temps, il y a le projet de loi n° 98, qui est très, très bien reçu, je vous dirais, qui donne plus de pouvoirs au commissaire à l'admission, qui était le commissaire aux plaintes, que j'ai eu l'occasion de piloter lorsque j'étais ministre de la Justice. Et je me rappelle même, à l'époque, quand on a adopté le projet de loi sur le commissaire aux plaintes, à l'époque, on avait perçu qu'il y aurait peut-être éventuellement un problème au niveau de l'éducation pour la formation d'appoint. Est-ce qu'il y aurait assez de financement? Mais on s'est dit : Allons de l'avant avec ce commissaire. Ce commissaire, entre-temps — ça, c'est, je crois bien, en 2009 — a acquis beaucoup, beaucoup d'expérience depuis ce temps-là, et donc, là, le n° 98 va plus loin, avec le pôle, aussi, de coordination, qui a été créé il y a quelques années, et avec de nouveaux pouvoirs pour vraiment bien orienter les personnes.

De notre part, au ministère de l'Immigration, vous avez raison, Mme la députée, comment ça se fait — et je me posais la même question — qu'on sélectionne des gens? C'est basé sur une liste de professions en demande selon Emploi-Québec. On les sélectionne, ils ont des compétences, des diplômes, ou leur âge, ils parlent français. Grille de sélection, la personne passe la grille. Et ensuite, hein, c'est un défi important.

Alors, le ministère de l'Immigration, je pense qu'on est rendu à à peu près 8 millions depuis le début du programme de reconnaissance des acquis, des compétences pour aider les ordres professionnels. J'ai peut-être le nombre d'ententes qu'on a signées... oui, une trentaine de projets des ordres professionnels, plus d'une trentaine de projets des ordres professionnels et autres organismes, pour près de 9 millions, visant à améliorer et accélérer la reconnaissance des diplômes obtenus à l'extérieur du Québec. Donc, le programme s'appelle programme Accès aux ordres professionnels. C'est un outil qu'on a. Et, depuis qu'on finance ces projets-là, et d'autres raisons, on nous dit que la reconnaissance est entre 90 % et 95 %... c'est-à-dire 90 %, total ou partiel, total ou partiel, de la formation des compétences et des acquis de la personne.

Mais nous, on pensait, au ministère de l'Immigration... c'est qu'on avait les moyens de faire beaucoup de travail en amont. Donc, ça, c'est avant même qu'on propose la réforme totale de notre système d'immigration. Parce qu'on a créé un programme qui s'appelle SIEL — c'était quand j'étais là en 2012, je crois, qu'on l'a créé — service en ligne. Donc, déjà là, on met la personne en lien avec l'ordre professionnel pour que la personne puisse savoir, bon: Qu'est-ce qu'il me manque? Qu'est-ce que vous êtes capables de reconnaître? Est-ce que j'ai l'espoir d'intégrer un ordre professionnel? Et là l'ordre professionnel peut dire: Bien, ça vous prendrait tel et tel cours, et mieux orienter la personne. C'est sûr qu'il faut continuer dans ce sens-là, dans la préparation en amont, alors ça, avec, évidemment, le projet de loi n° 98, où on connaîtra mieux les obstacles, mais on saura aussi quelles sont les formations d'appoint dont on a besoin.

Parce que la nouvelle façon de faire la sélection, là, c'est vraiment de régionaliser, donc on aurait des portraits régionalisés. On a discuté de tout ça lorsqu'on a amené le projet de loi, on a adopté le projet de loi n° 77. Ça, c'est, comment dire, un élément très nouveau, très intéressant, avec deux projets de loi qui étaient en étude en même temps, 70 et 77. La Commission des partenaires du marché du travail va avoir la capacité... Et c'est beaucoup... Parce qu'on a beaucoup poussé là-dessus, si on veut amener des gens en région, la meilleure façon, c'est d'avoir le portrait des besoins des régions. Mais, bon, ils vont être capables de le faire avec tous les acteurs régionaux.

Donc là, on voit à quel point c'est important de coordonner tous ceux, dont les universités, les cégeps, qui font la formation d'appoint, un organisme... Donc, le troisième élément, donc je vous parlais d'information aux candidats, programme accès aux ordres, il y a aussi... Bon, je n'irai pas là-dessus... Je rajouterais aussi, donc, Qualifications Québec éventuellement pour aiguiller les personnes.

Mais, une fois qu'on a parlé, on peut faire en sorte de pousser très loin tout cet exercice pour que les gens soient presque totalement préparés. Il y en a qui décident qu'ils ne veulent pas nécessairement pratiquer leur profession. Mais il reste les réfugiés, et vous l'avez vu avec les réfugiés syriens, il reste des gens qui arrivent ici qui n'arrivent pas par la sélection, mais c'est des gens qui ont des compétences, c'est des gens qui ont une contribution à faire. Et on ne peut pas tout simplement se dire: Bon, on va régler le problème en amont, puis ces personnes-là ne seront pas sélectionnées. C'est pour ça qu'il faut qu'on mette tous les efforts pour aller beaucoup plus loin, parce que ces gens ont des compétences. On a vu dans les reportages, il y a ceux qui sont destinés à être médecins, et des médecins de la Syrie, parce que je pense que c'est le portrait qu'on a vu beaucoup... Un couple, ils ont tout refait leur formation, puis on a vu que, finalement, en bout de ligne, c'est les stages qui manquaient.

Donc, je vous dirais qu'on prend une approche vraiment globale, intégrée, et qu'on va amener, donc, tous ces éléments pour améliorer, donc, l'intégration de ces personnes très qualifiées et très compétentes dans la profession ou le métier qu'ils souhaitent.

Je pense que vous parlez des ordres professionnels, mais il y a aussi toutes ces autres personnes, le 80 %, qui ont tout simplement des compétences qu'on veut régler. Et l'arrangement de reconnaissances mutuelles, parce que je sais que, dans votre formation, ça continue à être un... bien, comment dire, un intérêt de poursuivre le travail, et donc on a élargi le nombre de pays. Et ça, c'est le ministère des Relations internationales. Et là l'idée, c'est de choisir les 10 professions les plus en demande. Il y en a beaucoup qui sont dans le secteur de la santé, je pense, entre cinq ou six qui seraient dans le secteur de la santé.

Mme Poirier: Souvent, dans le secteur de la santé, c'est, en général, là où on voit les pires cas, je dirais, parce que, là, on est devant des gens, des professionnels de haut niveau. Un cardiologue, c'est un cardiologue. Un coeur ici puis un coeur ailleurs, c'est un coeur. On opère la même machinerie, la même mécanique. On n'utilise peut-être pas les mêmes processus, on n'utilise peut-être pas les mêmes façons de travailler, mais on s'entend que d'opérer un coeur, c'est opérer un coeur.

Alors, quelqu'un que ça fait 10 ans qu'il est cardiologue en Égypte, qu'on ne vienne pas me faire accroire qu'il faut qu'il refasse sa médecine, là. Si ça prend du parrainage, si ça prend du mentorat, si ça prend un stage, cette personne-là devrait avoir un stage le lendemain matin qu'il rentre au Québec, là. Bien, on va lui laisser se trouver un appartement, il va aller faire sa commande, mais on s'entend, là. Puis on en a besoin, là. Si on le fait venir, c'est parce qu'on en a besoin.

Qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui cette personne-là n'obtient pas de stage? Est-ce que le problème, c'est les budgets de la santé? Bien, je suis persuadée que c'est les budgets du MIDI qui vont donner des stages. Mais pourquoi vous acceptez cette personne-là, que vous acceptez sa candidature en sachant qu'on n'a pas l'argent pour lui donner un stage? Et c'est là, c'est là que, pour moi, il y a un problème. Si j'accepte ce candidat-là, si je lui donne son CSQ, c'est que je suis sûre que je vais avoir le stage de l'autre côté, et ça, vous ne l'avez pas, cette garantie-là.

Alors, qu'est-ce qui vous donne le droit d'accepter cette personne-là, de le mettre en espérance avec toute sa famille, de dire : Je m'en viens réaliser mon rêve au Québec, et de le mettre sur le chômage, et de le mettre dans la rue, finalement? Parce que cette personne-là gagnait probablement même bien sa vie chez eux, mais il veut améliorer son statut. Alors, pourquoi on n'est pas capable de lui garantir un stage à sa descente d'avion? Il y a là quelque chose qui fait de nous des gens mal organisés, et on donne une mauvaise image du Québec.

Le Président (M. Matte) : ...de vous adresser au président.

Mme Poirier: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil : Je vous dirais que c'est un problème, d'ailleurs, dans les autres provinces. C'est justement pourquoi le gouvernement fédéral souhaitait qu'on tienne une grande conférence sur les meilleures pratiques, parce qu'il venait de mettre sur pied le programme Entrée express. C'est le même genre d'obstacles partout au Canada. On n'est pas pires, on n'est pas meilleurs, c'est un enjeu dans toutes les sociétés.

Mais je vous dirais... Parce que le nouveau système nous permettrait d'aller jusqu'où vous allez, mais je reviens toujours à ces autres personnes. Il ne faut pas abandonner.

Mme Poirier: On est d'accord là-dessus. On est d'accord.

Mme Weil: Mais moi, je pense qu'il faut forcer la note. Moi, je suis plus là. C'est sûr que ça serait... les infirmières... Il y a des ordres professionnels où l'intégration se fait quand même très bien, selon les chiffres. En tout cas, je n'ai pas les chiffres devant moi, mais c'est ce que je comprends. Parce que je rencontre beaucoup d'infirmières qui ont fait leur formation ici, ils font une formation d'appoint, certaines, de la francisation, ils sont admis à l'ordre, puis ça va bien, ils trouvent des emplois.

Il y a eu un projet spécial pour les médecins... — et je ne sais pas si quelqu'un pourrait me l'amener — Échavé, ou, en tout cas, c'est un nom... je sais qu'il y a des gens ici qui le connaissent, le projet, les résultats de ce projet concernant les médecins étrangers avec St. Mary's, l'Hôpital St. Mary's. En tout cas, je vais voir si ça me vient.

Mais je pense que l'important, c'est qu'on s'attaque vraiment à la racine de ça, donc les formations d'appoint, qu'elles soient là, et on est déterminés à aller de l'avant, et le ministre de la Santé et son ministère aussi. On a créé un comité ministériel, et je vous dirais que le ministre de la Santé joue un rôle important. Parce que, dans la liste des professions en demande, oui, il y a des ingénieurs, des informaticiens, il y en a plusieurs du domaine de la santé. Oui, bon, les ordres professionnels, les demandes de reconnaissance, et les infirmières...

Mme Poirier : M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Oui, Mme la députée.

Mme Poirier : Selon les chiffres 2016, là, 74 942 personnes ont obtenu leurs CSQ. On avait un objectif de 50 000, mais j'ai compris, en lisant vos chiffres, que, même si on se donne un objectif de 50 000 au Québec, ça, c'est le

demandeur, puis ça n'inclut pas sa famille. Ça veut dire qu'on a 20 quelque mille de plus, mais pas prévus. En tout cas, ça, ça a été une information nouvelle dans...

Mme Weil: ...

Mme Poirier: Bien, c'est ce que vous avez.

Mme Weil: Ça, c'est la famille, hein, les enfants.

Mme Poirier: Bien, je veux bien, mais, quand on se donne un objectif de 50 nouveaux arrivants au Québec par année... 50 000, puis qu'il en arrive 74 000 parce qu'on a accueilli leurs familles, on est...

Mme Weil : Admissions. Le CSQ, ce n'est pas... Excusez-moi, M. le Président. Il faut faire la distinction entre les admissions et les CSQ. J'ai compris «CSQ», vous avez parlé...

Mme Poirier: Bien, certificats de sélection du Québec, en 2016.

Mme Weil: Oui. L'admission, ça peut être trois ans après, hein? Donc, il y a toujours une...

Mme Poirier : Mais certificats de sélection du Québec : 74 942 en 2016, c'est bien votre chiffre? • (17 heures) •

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Montarville, formulez votre question, puis après on va...

Mme Poirier: Non, Hochelaga-Maisonneuve.

Le Président (M. Matte): Holà! Je m'excuse, un lapsus. Mme la députée d'Hochelaga, formulez votre question, puis je vais laisser l'occasion à la ministre...

Mme Poirier: Alors, RP2, RP2, certificat de sélection du Québec 2016, 74 942. Et on nous explique que le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demandes de CSQ finalisées, car chaque demandeur accepté génère plusieurs CSQ, délivrés à chacune des personnes impliquées dans sa demande, soit sa famille. Donc, si on se donne un objectif au Québec — puis on s'est donné ces objectifs-là en commission parlementaire — de 50 000 par année, bien, c'est un peu jouer sur les chiffres, là. Dans le fond, on dit 50 000, mais plus vos enfants, plus... Alors, ce n'est pas 50 000, c'est 75 000.

Le Président (M. Matte): Bon, maintenant, Mme la ministre, c'est à vous de répondre à la question.

Mme Weil: J'attends la fiche. Il faut savoir, c'est toujours une fourchette, hein, M. le Président? Il n'y a pas un système d'immigration qui peut vous dire: Il y aura 5 010 personnes qui vont arriver, il y aura... ou 50 000 précisément. Il y a une fourchette, toujours, et il y a toujours une fourchette pour les CSQ aussi. Bien, alors, il y a une planification qui est faite. L'arrivée de la personne dépend de beaucoup de facteurs, hein? De sa situation personnelle, du choix que la personne peut avoir, le temps que ça va prendre pour avoir les résidences permanentes. Donc, on voit que... C'est pour ça qu'on... La planification pluriannuelle et la consultation, on a beaucoup parlé de ça dans la consultation parce que les gens comprennent que... Il y a aussi le jeu des réfugiés. Il y a beaucoup de demandeurs d'asile, et, même là, on essaie de prévoir.

Maintenant, dans tout ce 50 000, qui est à peu près une moyenne, bien que ça fluctue, peut-être 51 000, 52 000, il y a des enfants, évidemment. À peu près entre un quart et un cinquième, c'est des enfants. Il y a des conjoints. Il y a des réfugiés là-dedans aussi. Il y a le regroupement familial. Ça dépend de beaucoup de facteurs. Le regroupement familial, on va toujours donner notre plan annuel au gouvernement fédéral, qui va vraiment tenter de le respecter. Donc, dans les demandeurs, ce dont vous parlez, les travailleurs qualifiés — je pense que vous parlez d'eux — on parle d'à peu près 18 000, dans un chiffre de 50 000 demandeurs. C'est à peu près ça. Votre souci, c'est: Comment ça se fait que ces personnes-là... On dit, bon: On a besoin d'infirmières, bon, ou bien de médecins, etc. Et vous avez raison, il faut regarder ces questions, et on en a beaucoup discuté lorsqu'on a fait le projet de loi n° 77.

Jusqu'où peut-on aller pour dire: Excusez-moi, il n'y a pas d'emploi qui vous attend? Mais le système va aller dans ce sens-là parce qu'on va créer une banque où les gens vont mettre... D'abord, ils nous présentent leur candidature de façon... sommairement. On voit que c'est un membre d'un ordre professionnel. Peut-être que cette personne veut travailler comme médecin. Ensuite, c'est de poser des questions, de voir si vraiment il y a ce besoin. Son profil — l'ingénieur, l'informaticien — est mis dans une banque. Ça, c'est le nouveau système qui viendrait en début d'année 2018. Cette personne serait invitée de déposer sa candidature. Et là, avec les profils régionalisés, c'est d'amener la personne directement en région, parce qu'il y a un emploi qui l'attend, des gens qui sont mobilisés pour accueillir cette personne. C'est ça, ce nouveau système. On a rajouté quand même un élément que moi, je considère très stratégique et on a beaucoup poussé pour ça, nous, à l'Immigration, d'avoir ce portrait régionalisé. Ce n'était pas nécessairement dans les plans à l'origine, mais là, finalement, le ministère de l'Emploi nous a dit: Oui, on est capables de vous le faire. Donc, avec ce nouveau système, on va régler beaucoup de ces problèmes.

Parce que vous avez raison, pourquoi admettre des gens parce que le profil est intéressant, parce qu'ils sont très scolarisés, à cause de leur âge, mais enfin, en bout de ligne, ils font face à des obstacles? Mais je continue à croire qu'il faut

travailler sur les deux fronts. On n'abandonne pas, comment dire, tous les efforts qu'on mène pour avoir une reconnaissance rapide. Qu'on mette les ordres professionnels, évidemment le commissaire, qui va jouer un rôle plus important, le pôle de coordination, qui va être capable d'orienter les gens vers les formations...

Le Président (M. Matte): Mme la ministre, je voudrais... Il nous reste trois minutes. Je voudrais laisser le temps à la députée d'Hochelaga-Maisonneuve de poser sa question.

Mme Poirier: Merci. On va changer de sujet. J'aimerais, Mme la ministre, que vous puissiez me donner le budget actuel du programme PRIIME, s'il vous plaît.

Mme Weil: Le budget actuel du programme PRIIME. Il faut savoir que PRIIME, c'est chez le ministère de l'Emploi. Mais on va vous le chercher.

Mme Poirier: Puisque vous étiez à l'annonce avec votre collègue et que vous vous êtes réjouis d'avoir...

Mme Weil: Tout à fait.

Mme Poirier: ...collectivement d'avoir ajouté près de 30 millions. On ajoute ça à quoi? C'est ça qui est important.

Mme Weil: Oui, on va vous le chercher.

Mme Poirier : On parle le budget actuel du programme PRIIME. On a les résultats en nombre de personnes, mais, en budget, on ne l'a pas.

Mme Weil: On pourrait vous revenir après, parce que ce n'est pas dans nos...

Le Président (M. Matte): Mais ce qu'on peut faire, bien, justement, compte tenu de...

Mme Weil: M. le Président, ce n'est pas dans nos propres crédits. Alors, on pourra s'informer et revenir.

Mme Poirier: ...deux minutes au prochain bloc. Puis, vu qu'on revient après le souper, ils auront le temps de trouver le chiffre.

Mme Weil: Oui.

Le Président (M. Matte): Donc, vous souhaitez que vos deux minutes qui vous restent soient reportées sur le bloc d'après 19 heures. C'est le même sujet? Oui?

Une voix: ...

Le Président (M. Matte): Oui, c'est bien. Donc, on va ajuster le temps. Nous sommes rendus au troisième... Nous sommes rendus au troisième bloc, là, du gouvernement, pour 17 minutes. J'invite la députée de Chauveau.

Mme Tremblay : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, j'entends saluer tous les participants, participantes à cette étude des crédits pour Immigration, Diversité et Inclusion, donc salutations autant aux élus qu'aux non-élus.

La francisation des personnes immigrantes qui ne connaissent pas le français lors de leur sélection est un enjeu très important pour le gouvernement du Québec. Je tiens à rappeler d'ailleurs l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration, qui a été signé en 1991 et qui fait du Québec le seul maître d'oeuvre en matière d'intégration économique et linguistique des nouveaux arrivants sur son territoire. Et, pour répondre efficacement aux besoins des personnes qui choisissent le Québec, il y a trois ministères qui harmonisent leurs interventions en matière de francisation des personnes immigrantes : évidemment, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La déclaration de services à la clientèle du MIDI contient deux engagements concernant l'accès aux services de francisation. Donc, le premier, c'est de confirmer l'admissibilité à un cours de français à temps complet à l'intérieur de 20 jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande d'admission. Et le second, c'est de permettre, M. le Président, de commencer un cours à temps complet à l'intérieur de 65 jours ouvrables à compter de la date de confirmation de l'admissibilité. Et là j'ai fait des vérifications un petit peu. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a pas d'attente à Québec et au Québec. Donc, on répond à la demande rapidement. On ouvre des classes selon les besoins. Donc, quelques jours d'attente occasionnellement, le temps d'ouvrir la classe. Donc, ça se passe bien.

Et on le sait, la connaissance de la langue française, c'est la pierre angulaire de l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes nouvellement arrivées. Et il y a eu un beau reportage à Radio-Canada, cette semaine, qui disait qu'une quinzaine de propriétaires de dépanneur d'origine chinoise, de la région de Québec, avaient reçu mardi un certificat de francisation après avoir suivi un programme de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec pour les petites entreprises. Donc, le programme de l'AMDEQ est en partenariat, d'ailleurs, avec le MIDI. Et je trouvais

ça intéressant parce que ce qu'on disait, c'est que, depuis quatre, cinq ans, lorsque les gens de l'AMDEQ visitaient les détaillants ou les dépanneurs qui étaient achetés par des Chinois, on faisait face à la barrière de la langue. Donc, on souhaitait travailler de ce côté-là. Et des propriétaires de dépanneur, mais aussi des petites entreprises comme des motels, qui se sont inscrits volontairement au cours.

Et ce que disait le directeur général de l'association, c'est qu'il y a vraiment de l'intérêt pour améliorer la francisation, s'intégrer plus facilement, dialoguer en français avec leurs fournisseurs, leurs clients. C'est important. Et c'est important de dire aux Québécois qui fréquentent ces commerces d'essayer de les aider aussi pour qu'ils améliorent leur français. Donc, il y a une réelle volonté.

Évidemment, il y a toute une différence entre les gens d'origine chinoise et la langue française. C'est tout un apprentissage, c'est tout un changement. Et il y a 70 des 250 membres de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers dans la région de Québec qui sont d'origine chinoise, et il y a un réel désir de francisation, d'apprendre le français rapidement. Il y a même une dame qui a fait partie des cours de francisation qui a dit : Écoutez, un jour, je serai retraitée, mais je voudrais enseigner le français pour enseigner dans d'autres pays et peut-être en Chine. Alors, elle est tombée en amour avec la langue française. Alors, c'est un reportage très intéressant sur le sujet.

Mme la ministre, ce que j'aimerais savoir, c'est les efforts que vous entendez faire, qui ont été consentis pour accéder justement rapidement aux cours de français.

• (17 h 10) •

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Oui. J'aimerais remercier ma collègue pour cette question. Mais je n'ai pas vu ce reportage. D'ailleurs, juste une petite parenthèse, donc, concernant les dépanneurs chinois. J'ai vu un des reportages, mais je n'ai pas vu celui de cette semaine, mais je connais le programme et j'aimerais souligner que le sous-ministre adjoint responsable de ce programme avec moi — parce que c'était en 2012 qu'on a créé ce programme — est derrière moi, et c'est M. Jacques Leroux.

Et d'ailleurs je vous dirais qu'il y avait... À l'époque, dans la région de Québec, je ne sais pas si vous vous rappelez, les gens trouvaient ça difficile d'aller dans un dépanneur dans la région parce qu'il n'y avait pas de service en français, les gens étaient incapables de parler français. Donc, l'organisme est venu nous voir, l'AMDEQ, est venu au ministère parler avec nos cabinets pour voir : Est-ce qu'on pourrait trouver une solution à ça? Moi, j'ai fait appel à M. Jacques Leroux, qui est vraiment le champion de la francisation dans notre ministère, il connaît bien le programme, et à l'époque, évidemment, qui était responsable du programme. Et on a pensé à faire, à créer ce programme.

Ça connaît un succès extraordinaire. Ça me fait vraiment chaud au coeur de voir... Parce qu'évidemment vous posez une question bien importante, c'est la question de la langue et l'importance de la connaissance de la langue pour pouvoir faire des affaires, pour pouvoir échanger, pour pouvoir s'intégrer, pour pouvoir travailler. Et voilà, donc, des commerçants à qui il manquait cet outil important. Et maintenant j'ai... Bon, c'était tout récemment, il y a quelques mois, j'ai participé à un événement de livraison de certificats, si on veut, de reconnaissance ici, à Québec, et à Montréal. Vous auriez dû voir le sourire et la fierté dans... le sourire dans le visage et la fierté dans les yeux de ceux qui ont reçu cette reconnaissance. Alors, merci de le souligner.

Sur toute la question de l'accès rapide à un cours de francisation à temps complet, évidemment c'est primordial pour assurer une intégration rapide des personnes immigrantes non seulement sur le marché du travail, mais aussi dans toutes les sphères de la société. Et, dans le cadre de mes fonctions, je rencontre évidemment des centaines de personnes immigrantes chaque année, et une chose qui me frappe toujours, c'est leur désir d'apprendre la langue française et de l'apprendre rapidement. On peut imaginer d'aller travailler, vivre dans un pays où on ne maîtrise pas la langue ou qu'on n'a pas une connaissance suffisante. Je l'ai beaucoup vu, évidemment, avec les réfugiés syriens, parce que j'ai fait tellement de rencontres avec eux, toujours cette inquiétude dans les yeux : dans un premier temps, je dois apprendre la langue. Donc, c'était vraiment important pour nous, ça a toujours été important pour le ministère d'être capable d'ouvrir des classes rapidement, de répondre rapidement aux besoins de ces personnes. Et je suis très fière de mon ministère et le travail qu'ils ont fait ces dernières années pour répondre à la demande de façon rapide.

Alors, il y a une déclaration de services du MIDI, et la déclaration de services à la clientèle du MIDI contient deux engagements concernant l'accès aux services de francisation. Le premier est de confirmer l'admissibilité à un cours de français à temps complet à l'intérieur de 20 jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande d'admission, et le second est de permettre de commencer un cours à temps complet à l'intérieur de 65 jours ouvrables à compter de la date de confirmation de l'admissibilité.

Depuis 2015-2016, des efforts considérables ont été consentis pour relever les défis engendrés par un nombre accru de demandes à la suite de l'arrivée de personnes réfugiées syriennes et permettre à celles-ci un accès rapide à un cours de français à temps complet. Des solutions ont été mises en oeuvre afin de réduire le nombre de jours entre le dépôt de la demande d'admission et le début du premier cours à temps complet pour les personnes immigrantes. Un recours accru à l'offre de services gouvernementale, notamment celle en commission scolaire, est favorisé pour permettre d'avoir accès rapidement à des cours de français.

En régions plus éloignées des grands centres, le ministère peut démarrer des groupes comptant un nombre restreint d'élèves. Alors, voilà une adaptation intéressante, parce que ça n'a pas toujours été le cas, des fois, s'il n'y avait pas un volume assez important. Mais, pour les régions, on peut comprendre qu'il n'y a pas la masse critique. Donc, nous, on ne voulait pas que les gens attendent. On savait que ça créait de l'anxiété, on savait que ces gens-là voulaient s'intégrer rapidement à la société québécoise et qu'ils voulaient travailler, beaucoup d'entre eux. Ils ne sont pas habitués à ne pas travailler. Ils dépendent de l'État et ils veulent travailler.

Au besoin, des groupes peuvent être ouverts en dehors des calendriers réguliers, à temps complet et à temps partiel, si la demande le justifie. Ensuite, des cours à temps partiel sont offerts dès le stade débutant. Tous les élèves

en attente peuvent accéder, bon, évidemment, à la banque d'exercice de français en ligne. Et les élèves de stade intermédiaire ou avancé peuvent suivre le cours de français en ligne — ça s'appelle le FEL — en s'inscrivant à l'adresse www.francisationenligne.gouv.qc.ca.

Alors, nos efforts ont porté fruit. La proportion de candidates et candidats qui ont reçu une confirmation d'admissibilité pour les cours de français à temps complet à l'intérieur de 20 jours était de 99,5 % entre le 1er avril 2016 et le 28 février 2017, alors que la cible est de 90 %. Et la proportion de nouveaux élèves qui ont commencé un cours de français à temps complet à l'intérieur de 65 jours ouvrables après la date de la confirmation d'admissibilité était de 94,6 % entre le 1er avril 2016 et le 28 février 2017, alors que la cible est de 85 %.

Le délai d'attente moyen pour commencer un cours, après avoir reçu la confirmation d'admissibilité, était de 35,2 jours ouvrables en 2016-2017. Le délai d'attente est en diminution dans la quasi-totalité des régions du Québec. Par exemple, pour le Centre-du-Québec, la diminution du délai est de 21 jours, une diminution du délai de 20 jours dans le Bas-Saint-Laurent, diminution du délai de 20 jours dans Laurentides. Donc, j'ai toutes les régions, évidemment. Et, dans chaque cas, évidemment, on atteint des résultats vraiment intéressants. Les délais sont en chute partout.

Donc, je suis très fière de ce résultat. Puis j'ai compris qu'on semblait être les leaders canadiens, parce que j'ai parlé avec d'autres collègues, et, dans les autres provinces, ils ont eu beaucoup de problèmes de délai d'attente pour... Évidemment, dans leur cas, c'est généralement des cours d'anglais. Mais, nous, qu'on n'ait pas d'attente... Et ça, c'est parce qu'on a mis beaucoup de volonté. Je remercie encore le ministère, parce que c'est le ministère qui a livré, si vous voulez, la marchandise. Moi, j'étais préoccupée. Je voulais m'assurer qu'on puisse aller de l'avant. Moi, je voyais la fragilité, je voyais l'anxiété des gens et j'ai demandé à mon ministère : Qu'est-ce qu'on peut faire pour avoir vraiment un plan stratégique sur cette question de la langue? Parce qu'avant de pouvoir intégrer le marché du travail ça prend la langue, un minimum de connaissances. Évidemment, je rajouterais aussi à ça l'annonce qu'on a faite, évidemment, dans le cadre de ce budget 2017-2018. C'est que le ministère de l'Emploi rajoute des sommes importantes pour la francisation en milieu de travail, 10 millions sur cinq ans, 2 millions par année. Là aussi, je le mentionne parce que c'est une dimension importante.

Oui, le délai... c'est-à-dire réduit au maximum pour que la personne puisse s'intégrer rapidement, mais il y a quand même beaucoup de gens qui vont commencer à travailler. Ce n'est pas des gens qui sont capables de ne pas travailler. Je vous le dis, là, c'est mon expérience. L'aide sociale, c'est vraiment un coup de pouce, mais ils ne veulent pas que ça dure longtemps. Et, s'ils peuvent éviter l'aide sociale, ils vont l'éviter. Ils veulent prendre un emploi. Et donc il y en a qui, donc, trouvent un emploi. Mais comment faire en sorte qu'ils puissent cheminer dans leur apprentissage de la langue? Ça prend la francisation en milieu de travail. Donc, c'est un autre enjeu, hein, avec le délai d'attente, c'est que nous, on puisse aiuster notre offre à leurs besoins.

Alors, j'étais très, très contente quand j'ai vu cette mesure, parce que, là aussi, dans le cadre de la consultation qu'on a faite, il y avait un consensus. Je pense que la députée de Montarville, qui était avec moi lors de cette consultation, et mes collègues, on l'a entendu beaucoup: la francisation en milieu de travail, c'était une solution extrêmement structurante qui répondait aussi à la pression, la pression qu'on sent, au point de vue démographique, que... les besoins du marché du travail. Avec les personnes qui quittent le marché du travail, les besoins sont grandissants, la pression est forte. Donc, il faut combiner, il faut que nos stratégies soient ajustées aux besoins.

J'aimerais parler d'une visite que j'ai faite avec mon collègue de Laval-des-Rapides. On a visité une entreprise, entreprise Industrie de palettes standard. C'est juste un exemple parmi d'autres, quand j'ai visité des entreprises qui offrent la francisation en milieu de travail. Lui-même, l'entrepreneur, le propriétaire de cette entreprise est Syrien. Mais il est arrivé à un jeune âge, l'âge de 16 ans. Il est allé aux HEC en finance, je pense qu'il m'a dit, mais il est devenu entrepreneur, et donc il a construit cette magnifique entreprise. Et, lui, évidemment, ça l'intéresse beaucoup d'engager des réfugiés, parce que c'est des gens qui veulent travailler. D'ailleurs, il m'a demandé s'il y avait d'autres... Parce que ses besoins sont grandissants, parce qu'il a beaucoup de succès. Ce n'est pas la seule entreprise de ce genre. Mais j'ai eu l'occasion de visiter un cours de francisation, là, sur place et de voir à quel point ils étaient heureux. Et les profs aussi, à quel point. Et c'était souvent deux, trois, quatre personnes, cinq personnes, six personnes qui étaient en train d'apprendre la langue. Et que l'employeur puisse donner cette marge de manoeuvre, puisse trouver un espace physique et un espace de temps pour permettre à ces gens d'apprendre la langue, c'est évidemment très encourageant.

• (17 h 20) •

Mme Tremblay : ...Mme la ministre, ce qu'on offre aussi... l'offre de services est plus diversifiée parce qu'on s'ajuste également aux besoins, pour répondre aux besoins des personnes immigrantes qui souhaitent participer pleinement à la vie collective le plus rapidement possible.

Donc, vous parlez de la formation en milieu de travail. Il y a également le temps complet, le temps partiel, mais il y a aussi la formation en ligne. Il y a aussi l'autoformation. Est-ce que ça, on en fait de plus en plus, par exemple, de la formation en ligne?

Mme Weil: Oui. Alors, l'offre de services en francisation... Bon, on a parlé d'accessibilité rapide. Il y a le temps complet, le temps partiel, la francisation en milieu de travail. Comment est-ce que nous, on peut ajuster constamment, hein, constamment notre demande... notre offre de services, basée sur un marché du travail changeant, des pressions additionnelles qu'on n'aurait pas vues, un marché du travail qui change non seulement par rapport à la pression qu'on sent dans différentes régions... Montréal, Québec et les régions, ce n'est pas la même situation. Donc, il faut qu'on soit assez agiles et habiles pour varier l'offre.

Mais aussi ce qu'on a remarqué, évidemment — puis le ministère de l'Immigration qui travaille avec le ministère de l'Éducation pour être capable... — c'est ce qu'on appelle la francisation à visée professionnelle, donc des

nouvelles professions en demande. Là aussi, hein, ce n'est pas statique, c'est toujours changeant. Et nous, on dépend beaucoup du ministère de l'Emploi, qui nous dit: Bien, voici maintenant les professions en demande. Mais, si on veut que les gens progressent au sein de l'entreprise où ils sont ou au sein de l'institution où ils sont, ça leur prend un vocabulaire, un lexique qui est adapté. Et donc, ça aussi, je suis très fière parce qu'on a développé de nouveaux cours de francisation à visée professionnelle, selon certaines professions. Je ne les ai pas devant moi, mais on va les trouver.

Donc, vous parlez de, bon, francisation dans différents lieux. Il y a l'offre de services de francisation à l'étranger. Peu de gens le savent, mais on a tissé un réseau de partenaires à l'étranger, avec des alliances françaises, des instituts ou des centres culturels français, dans une trentaine de pays. Au total, 136 ententes de partenariat ont été signées. Et donc nous, on oriente les personnes vers les réseaux de partenaires pour apprendre la langue.

Pourquoi c'est important, ça, là? C'est parce que nous — j'aurai peut-être l'occasion d'y revenir plus tard — on a une stratégie de prospection-promotion. Et notre immigration est la plus diversifiée au Canada, et on veut que ce soit la plus diversifiée. Qu'est-ce que ça veut dire, «diversifiée»? Ce n'est pas le nombre... C'est le nombre de pays. Ce n'est pas le nombre brut de personnes qui rentrent. C'est vraiment combien de pays, combien de bassins. Pourquoi? Parce que c'est une valeur en soi. C'est d'avoir des gens qui sont des têtes de pont, qui parlent plusieurs langues, et qui fait en sorte que leur intégration peut aussi mieux se faire. On est fiers de notre immigration parce qu'on a des gens qui... Il y a beaucoup de mixité, mixité entre... On le voit dans nos écoles, hein, beaucoup de mixité. Les gens s'échangent entre eux. Et donc c'est un élément important, la diversité, non seulement pour la croissance économique, non seulement pour l'innovation, mais aussi pour l'intégration, où les gens puissent partager leur expérience.

On a le programme FEL. J'ai eu l'occasion d'en parler. Donc, c'est le français en ligne. Ça aussi, c'est un cours de stade intermédiaire et avancé, avec des modules spécialisés en autoformation dans les domaines professionnels, donc accessible depuis l'étranger. Du 1er avril 2016 au 28 février 2017, 2 809 personnes avaient participé à la FEL, dont 1 607 à l'étranger.

Et une nouveauté cette année... Et je pense que je peux me féliciter. C'est possible? Je ne suis pas le genre, je suis assez modeste. Mais ça fait plusieurs années que je demande au ministère : Peut-on donner accès au cours de francisation en ligne à nos travailleurs temporaires et étudiants étrangers? Vous savez, ils ne rentrent pas dans l'entente Canada-Québec parce que ce n'est pas des résidents permanents. Mais on veut qu'ils soient des résidents permanents. Alors, merci, M. le sous-ministre, d'avoir, cette fois-ci, parce que ça fait depuis 2010, je pense, que je l'avais demandé... de dire : Oui, oui, on va le faire. Et donc, là, on donne accès à ce cours de francisation en ligne. C'est très, très bien reçu, hein, autant par les universités, par tous les partenaires qui travaillent pour la promotion des étudiants étrangers qu'on veut garder chez nous.

Je ne sais pas... Ah! je vois que le temps est écoulé. Alors, merci. Je le vois dans votre «body language», M. le Président.

Le Président (M. Matte): Oui, c'est ca, hein?

Mme Weil : Je vous dis merci. Continuez comme ça, c'est ça qui m'a indiqué que mon temps était écoulé. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Alors, j'invite la députée de Montarville pour le bloc de la deuxième opposition officielle. Mme la députée de Montarville, 20 minutes.

Mme Roy: Merci beaucoup, M. le Président. Vous savez, je trouve ça dur, vous regarder quand je parle à quelqu'un qui est là, mais vous parler à vous quand je veux des réponses de là...

Le Président (M. Matte): ...quand vous me regardez, là.

Mme Roy: J'aime vous regarder, mais j'aime regarder aussi les gens à qui je m'adresse.

Le Président (M. Matte): C'est beau.

Mme Roy: Et je veux prendre la balle au bond, les propos qu'a soulevés mon collègue le député de D'Arcy-McGee, que j'apprécie beaucoup d'ailleurs — c'est dommage, vous lui ferez le message — et, tout comme lui, tout comme le député de D'Arcy-McGee et les collègues du gouvernement, je souhaite qu'on lutte contre le racisme. Comprenez-nous bien, là, le racisme, c'est inacceptable. Le racisme, ça naît de la méconnaissance de l'autre. Ça naît du manque d'information, du manque de connaissances, de l'ignorance aussi. Vous savez, des racistes, il y en a, il y en a partout, et c'est déplorable, c'est malheureux. Et il faut lutter contre le racisme, je suis d'accord avec vous.

Mon collègue parle de cette commission que le gouvernement libéral a l'intention de tenir, commission sur le racisme systémique. Oui, il y a du racisme au Québec, il y en a partout. Je ne suis pas sûre du terme «systémique». On pourrait faire un débat. Est-ce que le racisme est érigé en système? Cependant, moi, je me pose une question. Je me demande si on n'a pas déjà beaucoup, beaucoup de pistes de solution, beaucoup de réponses qui pourraient être appliquées pour justement lutter contre le racisme, aider les gens, les immigrants, les gens des différentes communautés culturelles qui ont de la difficulté.

Et, vous savez, dans tout ce débat-là, on lit beaucoup de choses et on parle, entre autres, de personnes racisées. Moi, M. le Président, je déteste ce terme, «racisées». Pour moi, il n'y a qu'une race, et c'est la race humaine, c'est la race

humaine. Et je trouve que le terme «racisées», en lui, est discriminatoire. Alors, on s'embarque dans un gros débat de sémantique, de termes. Il y aura des intellectuels qui viendront débattre de définitions. Moi, ce qui m'intéresse, c'est la race humaine. Et, vous savez, je préfère aussi quand on parle des gens d'origines culturelles, origines X, Y, Z. Et, oui, il faut lutter contre le racisme.
• (17 h 30) •

Mais je reviens à ma prémisse, qui était : on a peut-être déjà plusieurs pistes de solution, beaucoup de pistes de solution. Et il y a sûrement des gens qui sont ici qui ont travaillé avec vos collègues, et même, je pense, entre autres, à Mme la ministre... ex-ministre Yolande James. Sûrement qu'il y en a plein qui ont travaillé avec elle. Et vous nous parliez tout à l'heure, Mme la ministre, de 2008, l'époque de 2008. Alors, on a l'intention actuellement de tenir une commission sur le racisme systémique. Moi, je vous soumets que le gouvernement libéral a déjà travaillé très, très fort, a tenu des consultations qui vont ressembler à ce qu'il veut faire, donc prise 2. Et il a déjà travaillé très fort en 2006. Il y a un rapport qui a été déposé, et ce rapport-là — naturellement, tout était piloté par la ministre Yolande James — il a été déposé juste à la veille des élections de 2008. Et je parle d'un rapport qui s'appelait le *Plan d'action du gouvernement pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec.* Vous savez quoi? C'est un très beau nom, c'est un très beau nom. Dans ce rapport, on retrouve une foule de mesures qui... je vous le dis, si elles avaient été toutes appliquées, mon Dieu qu'on rendrait la vie plus facile à des gens qui peut-être sont victimes de racistes.

Et là je me demande: Le rapport a été fait, et le gouvernement veut procéder à de nouvelles consultations, est-ce que c'est dire que c'est un constat d'échec, ce rapport de 2008, ce plan de 2008? Parce qu'on a le plan, il est là. Et moi, je suggère, pour qu'on économise temps et argent, et chicane aussi, les gens sont tannés de se chicaner... Parce que la réalité, c'est qu'il nous reste peu de temps avant les élections. La réalité, c'est que malheureusement... et c'est un sujet délicat, et moi, je reviens à la race humaine. Et la réalité, c'est qu'il y aura, veux veux pas, de la politique et qu'il y aura, veux veux pas, le côté des gentils qui prennent pour les personnes racisées et le côté des méchants qui ne sont pas d'accord avec une commission sur le racisme systémique, alors qu'on veut tous lutter contre le racisme. Et ça, je trouve ça dommage, et ça, je trouve ça triste, et ça, je trouve que c'est politiser le débat et c'est faire un «wedge issue» avec quelque chose de tellement délicat, et plusieurs analystes l'ont dit.

Cela dit, moi, j'aimerais revenir à ce magnifique plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, parce qu'il y avait des choses incroyables là-dedans, mais on a fouillé puis on est allés voir si les recommandations ont été mises en oeuvre. Il y avait, et c'est important de le dire pour les gens qui nous écoutent, puis il y a sûrement des gens qui y ont travaillé ici, beaucoup de recommandations dans ce rapport, et des recommandations qui nous auraient tous aidés. Mais on a constaté qu'elles ont été ignorées par le gouvernement libéral, et autres, ou que ces recommandations n'ont pas rencontré leurs objectifs, et là je vais vous donner les détails, c'est très important.

Il y avait la commission des droits de la personne et de la jeunesse qui devait informer la population sur les façons de faire pour traiter les plaintes de discrimination. La commission devait organiser une tournée d'envergure dans toutes les régions du Québec. Elle devait offrir des séances de sensibilisation — on y revient, là, c'est justement ça, l'information, l'instruction — pour contrer justement la méconnaissance, le manque d'information qui crée le racisme. Et ça, bien, force est de constater qu'il n'y a pratiquement rien qui a été fait à cet égard-là.

Alors, ma première question, c'est: Pourquoi? On avait, là, une grosse piste de solution. Alors, avec ce que la CDPJ devait faire, pourquoi est-ce qu'on n'a pas fait ça jusqu'à maintenant?

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Oui. Alors, moi, j'avais... C'est sûr que, moi, ce n'est pas un sujet qui m'inquiète. Je dois dire même, lors de la consultation qu'on a faite ici dans le cadre de la politique et aussi du projet de loi, l'immigration change, hein? L'immigration d'il y a 10 ans, ce n'est pas la même immigration que maintenant. Moi, je vous rappelle, dans les années 80, je vous rappelle, c'était beaucoup l'accent de la personne qui causait des problèmes. Vous connaissez tous le livre *Ton accent, Luis!*, moi, je vous rappelle... imaginez, les hispanophones, donc, à la radio. J'avais des amis hispanophones, et on leur disait: Votre accent, excuse-moi, ça ne marche pas, ça ne marche pas. Et là ce que je vois, il y a certains... des gens extrêmement qualifiés, on l'a entendu en commission parlementaire. Donc, de faire l'état des lieux, c'est une bonne chose, c'est vrai, il y a une foule de choses qui ont été faites, puis d'ailleurs notre bilan, il est déjà sur notre site, vous pourrez voir le bilan des actions qu'on a faites.

J'ai fait donc une préconsultation pour voir un peu comment les gens voyaient les choses. Et d'ailleurs Paul Eid, je vous le cite, il dit que, «malgré des avancées, c'est sûr qu'il reste des phénomènes persistants». Donc, on est 2017, et donc il parle, par exemple : «Diverses recherches montrent que le racisme et la discrimination sont des phénomènes persistants.» Une étude, donc, réalisée par Paul Eid dans le Grand Montréal montre un taux net de discrimination à l'embauche de 35 % pour les personnes de minorités racisées — le mot — ce qui signifie qu'un peu plus du tiers des refus subis par ces personnes pourrait être attribuables, entre autres facteurs, à la discrimination. Une étude réalisée dans la Capitale-Nationale par Brière, Simon, Bernard Fortin, Guy Lacroix montre une diminution de 11 % de la probabilité d'être invité à un entretien d'embauche lorsque la candidate a un nom à consonance maghrébine. Donc, il y a de nouvelles études qui montrent que le problème est toujours là. Mais l'idée de cette presque consultation que j'ai faite, c'était de tester un peu et, avec des chercheurs, de faire un peu, oui, qu'est-ce qui n'a pas été fait, qu'est-ce qui a été fait.

Mais, dans cet effort-là, ce n'est pas de blâmer, ce n'est pas de, comment dire, culpabiliser qui que ce soit. Et c'est drôle, comme commentaire, parce que l'Ontario, il n'y a jamais eu un commentaire de ce genre. Pourtant, ils en ont fait, des consultations, eux aussi. Toutes les sociétés comme les nôtres ont bougé, on est des sociétés modernes, mais ils ont maintenant un plan d'action. Alors, l'idée, c'est d'être très pragmatique et de mobiliser, mais, la mobilisation — excusez-moi,

mais je veux juste finir, c'est important, ça fait partie de la compréhension de tout ça — pour mobiliser et faire des bonnes politiques publiques, on ne peut pas les faire seuls, les gouvernements, parce que l'intégration en emploi, ce n'est pas le gouvernement. On peut avoir des programmes comme PRIIME, c'est des employeurs, en bout de ligne, les institutions, il y a tous les acteurs autour de cet enjeu. Et moi, je ne comprends pas cette résistance, c'est la première fois que je vois ça ici, au Québec, dans toutes les années où on a eu ces discussions, jamais je n'ai vu cette résistance à avancer dans la société. Ça m'étonne.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre, j'essaie d'équilibrer le temps entre la question et la réponse.

Mme Weil: Excusez-moi, mais...

Le Président (M. Matte): La députée de Montarville, c'est à vous.

Mme Roy: Oui, bien sûr. Je ne parle pas de résistance ici, je dis que c'est un moment sensible et c'est un sujet délicat, surtout à l'approche d'une élection, à quelques mois d'une élection. On est tous ici également en politique et, quand on écoute les analystes, on comprend que ça peut devenir un «wedge issue».

Et j'en suis, là, j'en suis, de l'information, informer les gens. Et ma question était : Pourquoi est-ce que la commission des droits de la personne et de la jeunesse n'avait rien fait? Parce qu'il y avait justement de prévu de bonnes choses, de très bonnes choses pour sensibiliser la population.

Maintenant, si on revient à ce plan d'action gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec — quel beau mot — j'en suis. Il y a une mesure, c'est la mesure 3.1, qui visait un objectif gouvernemental de 25 % d'embauche pour les membres des communautés culturelles. On n'est même pas à 5 %. Alors, cet objectif, c'est un objectif gouvernemental, M. le Président. On disait, dans ce plan en 2008 : Au gouvernement, donc dans les organismes, les ministères, au gouvernement, il y aura 25 % d'embauche des communautés culturelles. Une personne sur quatre va venir des communautés culturelles. Je ne le sais pas, on est loin de là, si on est à 5 %, ce n'est pas une personne sur quatre, et 5 %, c'est très loin du compte.

Et moi, je n'ai jamais été au gouvernement, mais il y avait une responsabilité des gouvernements successifs, là. 2008, là, il y a le gouvernement libéral, puis par la suite il y a eu, un petit bout de temps, en 2012, le gouvernement du Parti québécois, puis on n'a pas atteint ces objectifs-là.

Ici, on parle d'un racisme systémique. Je vous ferai la remarque, M. le Président, que le gouvernement libéral, en 2018, aura été au pouvoir pendant 15 ans. Si on n'est pas capable d'atteindre ce 25 % de placement des gens qui viennent de communautés culturelles au gouvernement, moi, je pense que le gouvernement devrait se regarder, lui aussi, puis dire : Mon Dieu, qu'est-ce qu'on a fait? Est-ce qu'on est, nous aussi, responsables de ce racisme systémique? Pourquoi est-ce qu'on n'a pas plus engagé de gens des communautés culturelles à l'intérieur de nos organisations?

Alors, ma question, Mme la ministre : Il y avait un objectif clair de 25 % d'embauche pour les membres des communautés culturelles en 2008. Nous sommes en 2017, pourquoi est-ce que la cible n'a pas été atteinte et n'est que de 5 % au moment où on se parle?

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

• (17 h 40) •

Mme Weil: Oui. Alors, ce n'est pas 5 %, on va corriger le chiffre, là, au sein du gouvernement, c'est plus élevé que ça. Mais, ceci étant dit — on va sortir le chiffre — le premier ministre hier, je pense bien que c'était hier, a annoncé, donc, un plan d'action en matière de représentativité qui sera établi afin d'assurer, pour l'ensemble des titulaires nommés par le gouvernement, une meilleure parité entre les hommes et les femmes, la présence des membres des communautés autochtones, anglophones ou des minorités ethnoculturelles. Au gouvernement du Québec, on a plusieurs objectifs.

Donc, la mobilisation... on a créé un comité ministériel, et, je vous dirais, un des objectifs les plus importants, au-delà de la reconnaissance des acquis, l'intégration en emploi, il y a aussi la représentativité au sein du gouvernement. Et là on est très mobilisés. Ce n'est pas parce qu'on n'essaie pas, je suis autour de la table, c'est surtout dans la façon. Alors là, il y a des nouvelles idées, des meilleures pratiques à tester au sein du gouvernement pour les emplois supérieurs, pour les conseils d'administration. D'ailleurs, d'ailleurs, le gouvernement précédent, Jean Charest, avait amené, donc, un amendement à la loi pour qu'il y ait parité hommes-femmes aux conseils d'administration des sociétés d'État. Donc, il y a toujours des nouvelles pratiques, et c'est utile, c'est important de regarder, parce que les sociétés trouvent des nouvelles façons de s'attarder à cette question.

Mais je veux revenir sur... Ça ne sera pas un enjeu électoral. C'est impossible. Je pense qu'on est tous... on partage tous... Non, mais vraiment ça va être très, très responsable, ce n'est pas... Et d'ailleurs le comité ne va que faire des recommandations, mais... «il ne va que faire», ils vont faire une recommandation au gouvernement. Le gouvernement prendra ses responsabilités. L'idée, c'est d'être très pragmatique et de poursuivre le travail qu'on a déjà fait.

Vous l'avez souligné, il y a eu des plans d'action, mais force est de constater qu'il reste encore... il n'y a qu'à parler à ces personnes qui le vivent. C'est les premiers à vous l'expliquer, c'est les premiers à vous dire que le problème n'est pas réglé. Et c'est bon pour les nouvelles générations. Moi, c'est ça qui m'a beaucoup frappée, c'est le nombre de jeunes qui le voient eux-mêmes, moins peut-être qu'à notre époque parce que, les classes, les cours, il y a beaucoup de diversité dans les classes. Mais, ceux qui sont de ces minorités, que ça soit de la discrimination ou de ce qui pourrait être le racisme, mais les enjeux systémiques, c'est parfois plus difficile à aller les voir. Et, comme je répète, je pourrai vous donner les définitions, mais, je pense, avec le temps qu'on a, je n'irai pas là-dedans.

L'idée, je veux vous rassurer, vraiment vous rassurer. C'est un débat que toutes les sociétés sont capables d'avoir. Je ne vois pas pourquoi ça deviendrait politisé. On essaie tout simplement de répondre à ces enjeux parce que le temps presse par rapport à l'intégration.

Le Président (M. Matte): Je veux juste là... vous aviez dit que deviez corriger. Est-ce que vous avez le pourcentage, là, s'il vous plaît?

Mme Weil: Oui. Alors, c'est 8,8 %.

Le Président (M. Matte): C'est bien.

Mme Weil : Donc, au 31 mars 2016, le taux s'établit à 8,8 % par rapport à 2,7 % en date du 31 mars 2000... Non, c'était en 2003...

Une voix: Non...

Mme Weil: Oui, mais en 2006.

Une voix: Oui.

Mme Weil: Au 31 mars 2006. Donc, il y a un progrès, mais on n'arrête pas.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Mme la députée de Montarville.

Mme Roy: Merci, M. le Président. Eh oui, il faut être pragmatique. Il y avait d'excellentes choses dans ce plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec. Entre autres, vous proposiez d'accompagner les milieux scolaires dans l'analyse des demandes d'accommodement raisonnable et de les outiller. On sait que ce n'est pas encore fait, on en parle dans le projet de loi n° 62. Il est sur la glace. Ce n'est pas réglé, toujours on attend. Et je me rends compte qu'il y avait plein de bonnes mesures, mais vous dites: N'ayez crainte, ce ne sera pas politisé. Je suis d'accord que nous puissions faire ces débats, mais on ne les fait pas à la veille d'une élection, et c'est pratiquement ce qui va se passer quand on regarde l'échéancier qu'il y a devant nous, d'où ma crainte, M. le Président.

Et il y a un autre débat que j'aurais apprécié que nous fassions, c'était le débat sur la capacité d'intégration des immigrants parce que ce débat-là non plus n'a jamais été fait. Quelle est notre capacité d'accueil, la capacité d'accueil des immigrants? Il n'a pas été fait. Dans le rapport... pardon, dans votre plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec, il y avait aussi, dans votre plan, une bonne proposition, le gouvernement libéral proposait une charte de la diversité. Elle n'a jamais vu le jour, pourquoi?

Mme Weil: Écoutez, je vous reviendrais sur... Dans un premier temps, cet exercice va se tenir en 2017, il ne va pas du tout s'éterniser. L'idée, c'est qu'on ne peut pas se permettre de garder les gens à l'exclusion, surtout du marché de l'emploi. Oui, il y a des problèmes dans le logement, il y a peut-être des problèmes dans le secteur de l'éducation. On verra les thèmes qui seront abordés, mais l'emploi, c'est la priorité. Donc, on parle de quelque chose, donc, qui n'est pas dans une année électorale. Ça, c'est pour vous rassurer.

Pour ce qui est de la capacité d'intégration, on le voit, la pression démographique frappe de plein fouet. Moi, je fais beaucoup de visites en région. Et on a vu les taux de chômage baisser chez les immigrants en 2016. C'est le début d'une tendance. Moi, je parle avec beaucoup d'employeurs. Ils ont besoin qu'on les alimente, que ça soit des travailleurs qualifiés ou autres. Et donc, moi, la capacité... On a voulu surtout... Les objectifs qu'on s'était donnés lors de la consultation pluriannuelle, c'était donner le temps à la réforme de s'implanter, hein, de cette nouvelle façon de faire la sélection. C'est en 2018 qu'on verra ce nouveau système, qui va permettre une sélection en temps réel et axée sur les besoins très spécifiques des entreprises, des employeurs. Pas exclusivement, il y en aura toujours certains qui seront sélectionnés, par ailleurs. Ce système fonctionne très bien en Australie, Nouvelle-Zélande, au Canada. Le Canada a des volumes beaucoup plus importants et un objectif beaucoup plus ambitieux que le nôtre. Nous, on a voulu... C'est une période de transition. Et donc cette capacité... on a amplement la capacité, mais on a surtout la nécessité de bien intégrer.

La troisième question par rapport à cette charte de la diversité...

Mme Roy : Qui était l'idée de... issue de ce plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec.

Mme Weil: Mais je voudrais répondre à une autre question. Une des mesures les plus structurantes, parce que vous parliez d'accommodements, c'était le service-conseil qu'on a créé à la Commission des droits de la personne. Vous savez qu'il règle tous les enjeux. Il n'y a pas de problème d'accommodement parce qu'ils répondent... Alors, ils l'ont dit tout récemment, en observant, c'est qu'une fois que les entreprises savaient qu'ils avaient cette ressource, la ressource... Les personnes à la Commission des droits de la personne sont capables de leur dire qu'est-ce qui est raisonnable et qu'est-ce qui est déraisonnable. Donc, ils n'ont pas besoin de porter le fardeau. Et, selon la Commission des droits de la personne, ça a beaucoup aidé d'avoir ce service.

La charte de la diversité, il faudrait que je vous revienne sur cette question. Ce n'était pas sous mon égide.

Le Président (M. Matte): Il vous reste 20 secondes, Mme la députée de Montarville.

Mme Roy: Je vous remercie. On le reporte.

Le Président (M. Matte): On le reporte, oui? Vous êtes conscients que le temps qu'on reporte en soirée, ça peut nous apporter à terminer plus tard que... Ça va?

Très bien. Nous sommes rendus au bloc du gouvernement. Donc, je cède la parole à la députée de Chauveau.

Mme Tremblay: Merci, M. le Président. Donc, le budget 2016-2017 contenait des investissements supplémentaires de 4 millions de dollars pour le ministère de l'Immigration pour mener une campagne de promotion de l'offre de services gouvernementaux. Et, sur le thème *Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant!*, cette campagne s'est déroulée de juillet 2016 au 31 mars dernier. Et c'était dans une dizaine de langues. Son objectif était une hausse de 10 % de la participation au cours de francisation. Ce que j'aimerais savoir, Mme la ministre, c'est de savoir si ça a porté fruit. Est-ce que déjà on sent une tendance à la hausse de la participation à ce type de cours, au cours de francisation?

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil : Oui, en effet, oui, on a augmenté de 10 % le nombre d'élèves dans les cours de francisation au 30 juin 2017. Mais je suis très heureuse que ma collègue...

Mme Tremblay: Excusez-moi. 30 juin 2017. On est avril 2017.

Mme Weil: 30 juin... On l'a déjà atteint.

Mme Tremblay: Ah oui? Déjà?

Mme Weil: C'est ça. Donc, ça pourrait être beaucoup plus...

Mme Tremblay : O.K. Donc, ça, c'est terminé. La campagne a pris fin le 31 mars dernier, et déjà on l'avait atteint. \bullet (17 h 50) \bullet

Mme Weil: C'est que c'est comme ça que... Oui, ça, c'est l'administration publique, hein? C'est comme ça qu'on exprime les choses. C'est vrai, ça peut être particulier, là.

Donc, c'est ça, c'est déjà atteint. Donc, pour ma part, ça me permet de parler de cette campagne qu'on a lancée. C'était l'été, c'était juin 2016. Donc, ça faisait longtemps qu'on n'avait pas fait de campagne de promotion de la francisation. Et moi, je suis très fière de cette campagne, qui était en deux étapes... et les dépenses réalisées au MIDI, donc, 2016-2017 pour la francisation. Bon, la campagne. La pièce maîtresse de la stratégie de promotion de la francisation, donc, a été la campagne de promotion Apprendre le français, c'est gratuit et c'est gagnant! Lancée le 4 juillet 2016, cette campagne visait à mieux faire connaître l'offre de service de francisation du ministère auprès des personnes immigrantes et de les amener à s'en prévaloir. Et la campagne s'adresse à l'ensemble des personnes admissibles au cours de français du MIDI. Donc, elle cible plus spécifiquement les personnes immigrantes provenant de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka, du Bangladesh, qui sont peu représentées dans les cours du ministère, et les locuteurs du mandarin, de l'espagnol et de l'arabe, qui sont des langues parlées par un grand nombre de personnes immigrantes au Québec. Donc, la campagne elle-même se décline en 11 langues : le français, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le mandarin, le cantonais, le punjabi, le hindi, ourdou, tamoul, et bengali.

Donc, je n'irai pas dans le détail parce que c'est très technique, mais le ministère a des façons d'identifier sur l'Internet les personnes qui sont, par exemple, sur Facebook, etc., il y a des publicités qui vont sortir, parce que la publicité reconnaît la langue d'échange de la personne, la publicité va être dans la langue de cette personne. Donc, comme vous l'avez mentionné, et comme la députée l'a mentionné, M. le Président, l'objectif d'augmenter de 10 % a été atteint.

Aussi, l'autre objectif, obtenir au moins 100 000 visiteurs uniques sur la nouvelle page Web de la campagne sur le site Web du MIDI en date du 31 mars 2017, cet objectif a été dépassé. Au 31 mars 2017, 105 000 personnes ont visité la page Web de la campagne.

Donc, la première phase de la campagne a eu lieu du 4 juillet au 31 août 2016. Au cours de ces deux premiers mois, la campagne a misé sur une stratégie de type marketing direct avec l'utilisation de médias permettant de s'adresser aux personnes immigrantes dans leurs langues. Les endroits ayant une forte concentration de personnes immigrantes ont été ciblés. Ainsi, des publicités ont été placées dans le métro et dans les autobus de la STM, dans les journaux gratuits distribués dans le métro, dans quelques journaux anglophones, dans les médias des communautés ethnoculturelles visées par la campagne, ainsi que dans le Web et dans les médias sociaux.

La deuxième phase, et c'est très intéressant, c'est une nouvelle façon, une nouvelle stratégie, c'était une stratégie de terrain où on a recruté ce qu'on appelle des ambassadeurs et ambassadrices en francisation, donc des personnes issues des communautés ciblées par la campagne, ayant réalisé leur parcours de francisation et pouvant aller à la rencontre des personnes non francisées dans leur communauté. Moi, j'ai eu l'occasion de participer à des cours, justement, de francisation où c'était une ambassadrice qui ciblait en particulier la communauté chinoise. La classe était bondée de personnes. Certains avaient certaines connaissances, etc., c'était de leur expliquer un peu ce cours de francisation.

Et il y a aussi la reconduction de placement publicitaire ainsi qu'une offensive dans les médias sociaux par le biais de capsules vidéo. Donc, le ministère a réalisé cinq capsules vidéo présentant des témoignages de personnes immigrantes ayant de belles histoires de réussite et d'intégration à raconter à la suite de leur apprentissage du français dans les cours du ministère. Et il y a une capsule dans chacune de ces langues : espagnol, bengali, ourdou, mandarin et arabe. Ces capsules vidéo ont été diffusées de manière promotionnelle sur Facebook, c'est-à-dire qu'elles sont apparues dans le fil d'actualité des personnes qui ont un compte Facebook, qui habitent au Québec et qui parlent une de ces langues.

Un sondage mené du 28 novembre au 19 décembre 2016 auprès de visiteurs du site Web du MIDI et d'étudiants inscrits au cours de français a également permis de faire certains constats. Près de la moitié des répondants, 47 %, ont affirmé avoir vu une publicité faisant connaître les cours de français gratuits du MIDI, et la publicité aurait eu un effet positif sur les inscriptions. Environ la moitié des répondants jugent que la publicité a eu assez ou beaucoup d'impact sur leur décision de s'inscrire à un cours de français du MIDI. J'aimerais vous dire qu'étant donné les succès du programme et la volonté de mettre tous nos efforts en promotion de francisation, accompagné du budget qu'on a eu, où on fait l'harmonisation et une bonification de l'aide de subvention pour la participation à la francisation, on va poursuivre la campagne. On va poursuivre cette campagne de promotion. J'en suis très, très contente.

Alors, nous sommes aussi très actifs en matière de promotion de l'offre de service en francisation. Donc, à l'étranger, dès le premier contact avec le ministère, lors des séances d'information, les candidates et candidats potentiels à l'immigration sont sensibilisés à l'importance du français, et l'offre de service de francisation du ministère est présentée. Les candidates à l'immigration, et candidates, en signant leurs demandes de certificat de sélection du Québec, s'engagent à apprendre le français. Donc, il y a un certificat de sélection avec les valeurs communes, mais il y a aussi cet engagement à apprendre le français. Le guide Apprendre le Québec insiste sur l'importance de bien connaître le français. Ce guide est distribué aux personnes immigrantes lors de leur entrevue de sélection à l'étranger, le cas échéant, lors de leur passage au service d'accueil, à l'aéroport ou lors de leur participation à la séance d'information Premières démarches d'installation, qui se tient la semaine suivant leur arrivée. De plus, ce guide est disponible sur le site Internet du ministère.

Après l'obtention du CSQ, les candidates et candidats à l'immigration ont accès gratuitement à la francisation en ligne. La promotion de ce service est faite dans la lettre remise à tous les candidates et candidats à l'immigration lors de l'obtention de leur CSQ. Un mois après la réception du CSQ, un courriel promotionnel est envoyé aux candidates et candidats, les invitant à s'inscrire à la FEL, le site Internet du ministère souligne l'importance de l'apprentissage de la langue française. Les candidates et candidats à l'immigration y reçoivent de l'information sur les cours de français offerts à l'étranger par les partenaires, les alliances françaises, les institutions de français, dont la liste est périodiquement mise à jour, de même que sur les cours offerts au Québec par le ministère, donc les cours de français en ligne, cours de français réguliers, à temps complet, à temps partiel, les cours spécialisés à visée professionnelle, cours en milieu de travail, etc. Est-ce que ça va pour répondre?

Évidemment, on continue à faire la promotion. Je pense que ce qu'on retient de tout ça... j'en ai beaucoup ici, mais c'est que toutes ces stratégies... Premièrement, le message est lancé, hein, le message est lancé, c'est qu'ici, au Québec, pour pouvoir vraiment s'épanouir, travailler, bien vivre, s'intégrer à la société québécoise, la langue française est cruciale.

Mme Tremblay: J'aimerais poursuivre là-dessus, parce que le budget 2017-2018 prévoit des investissements de 104 millions de dollars sur cinq ans. Vous avez dit tout à l'heure que... la bonification de l'appui à la francisation en milieu de travail pour 10 millions de dollars sur cinq ans, notamment, mais j'aimerais savoir à quoi va servir la différence de ces nouvelles sommes, du 104 millions de dollars dans le budget?

Mme Weil : Oui. Alors, pour enchaîner, donc, le message... partout, ce message qu'on fait, de promotion, donc la prise de conscience par la personne qui souhaite venir ici, c'est que la langue française, c'est vraiment le pilier, puis c'est le pilier de notre système d'immigration, ça l'a toujours été puis ça le sera toujours. Mais, quoi qu'il en soit, étant donné le mouvement des populations, le nombre de réfugiés aussi qu'on peut accueillir qui ne parlent ni l'anglais ni le français, évidemment, c'est des occasions d'en faire la promotion et de nous assurer qu'on diversifie l'offre.

Pour les dépenses en francisation, bon, en 2016-2017... les dépenses en 2016-2017 pour la francisation se chiffrent à près de 74 millions, qui déjà étaient un sommet historique, en 2016-2017. Pour l'ensemble du gouvernement, c'est près de 170 millions qui ont été investis dans cette mission. Le budget 2017-2018 donc un budget qui m'a vraiment réjouie et qui a vraiment réjoui beaucoup de personnes qui sont intéressées par cette question de francisation, donc je suis très satisfaite des résultats, donc, des annonces du budget en matière de francisation. Le budget comprend des investissements de 104 millions sur cinq ans qui permettront, d'une part, la bonification et l'harmonisation des allocations de participation aux cours de francisation à temps plein, qui passent de 115 \$ à 140 \$ par semaine et qui seront étendues à la clientèle du réseau des commissions scolaires. Il faut comprendre, ici... Donc, c'est 93,5 millions sur cinq ans. Il faut comprendre ici qu'auparavant, jusqu'à cette annonce et l'implantation de cette mesure... c'est qu'au MIDI... tous ceux qui s'inscrivaient au MIDI avaient le 115 \$ donc, pour la semaine. Ceux qui s'inscrivaient dans les commissions scolaires, pas nécessairement. Alors, il y avait vraiment un manque d'uniformité, déjà, qui était un problème et qu'on a voulu redresser.

• (18 heures) •

Mais je rajouterais à ça ceux du regroupement familial. Et on peut imaginer qui peut être la personne, mais on a été sensibilisés à cette question, c'est souvent la femme immigrante qui est à la maison, qui élève les enfants, les enfants sont à l'école, les enfants sont jeunes. Et avant, donc, c'est ma collègue Yolande James... je pense que c'était bien en 2008 qu'on a introduit le 30 \$ pour le ... Moi, c'est mon souvenir, là, on pourra le valider, mais je pense que c'est ça, 30 \$ pour encourager, hein, ces personnes-là du regroupement familial. Mais là on vient d'uniformiser l'allocation, ces personnes-là aussi auront 140 \$. Je voudrais m'attarder à ça, là. Parce que j'étais sur le terrain le lendemain du budget, parce que j'étais dans un cours de francisation, je faisais une visite, les gens me disaient qu'ils ont été tellement touchés par ça, les gens me

disaient même qu'ils se pinçaient parce qu'ils ne s'attendaient pas à ce que le gouvernement aille dans ce sens-là, tellement, tellement contents parce qu'ils ont vu un signal de l'importance qu'on accorde à la francisation, mais aussi à cette autre catégorie des gens qui seraient peut-être plus éloignés de la société, peut-être, et du marché du travail.

Aussi, le guichet unique en francisation qu'on va créer, mais, pour l'instant, aussi le fait que le MIDI va orienter les personnes vers le temps plein. Donc, le service sera en attendant de créer ce guichet unique. 500 000 \$ pour ce guichet unique donc, qui est attribué pour la création du guichet unique.

Là aussi, c'est beaucoup l'apprentissage sur le terrain, hein? On est sensibilisés. On vous a référé à une commission scolaire. Pourquoi vous êtes dans un cégep, pourquoi vous êtes dans le cours du MIDI, bon, souvent, c'était un peu par hasard. Alors là, le guichet unique va bien orienter la personne dans le cours de francisation le mieux adapté par rapport au niveau du cours, mais aussi le lieu. Est-ce que c'est près de son lieu de travail, ou est-ce que c'est près de sa résidence? Ce ne sera pas de façon aléatoire.

Finalement, la bonification de l'appui à la francisation en milieu de travail, je vous en ai parlé, 10 millions sur cinq ans. Ça, c'est une annonce qui... c'était déjà prévu... bien, prévu, on avait annoncé l'intérêt d'aller dans ce sens-là, mon collègue du ministère de l'Emploi et moi-même, dans le cadre du rendez-vous sur la main-d'oeuvre. Donc, ça, c'est vraiment, comment dire, une stratégie gagnante-gagnante. Et je ne sais pas combien de secondes il reste...

Le Président (M. Matte): Il vous reste une minute.

Mme Weil: Une minute. Donc, j'étais au collège Bois-de-Boulogne, d'ailleurs en compagnie de mes collègues le ministre de l'Emploi, les deux ministres de l'Éducation, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, et il y avait beaucoup de gens qui font partie de notre grand réseau de 98 partenaires en francisation. Il y avait les commissions scolaires aussi qui étaient là. Ils étaient vraiment ravis sur toute la ligne. Moi aussi, je suis très contente. Je pense que c'est vraiment une décision très stratégique. Et contente de voir que le budget reflète évidemment l'importance de la langue, la connaissance de la langue, l'apprentissage de la langue française pour l'immigration, pour les nouveaux arrivants.

La plupart, évidemment, de ceux qui sont sélectionnés parlent français, mais il y en a beaucoup d'autres qui rentrent par d'autres voies, le regroupement familial aussi.

Le Président (M. Matte): Je vous remercie.

Donc, la commission suspend les travaux jusqu'à 19 h 30. Il serait intéressant qu'on puisse reprendre, là, à 19 h 30, de façon à ce qu'on puisse terminer à 22 h 30. Merci. Bon appétit!

(Suspension de la séance à 18 h 3)

(Reprise à 19 h 31)

Le Président (M. Matte) : Alors, je vous invite à fermer la sonnerie de votre téléphone.

La commission est réunie afin de poursuivre l'étude du volet Immigration, Diversité et Inclusion.

Puisque nous avons débuté nos travaux à 19 h 30 et qu'une période de trois heures doit être consacrée à l'étude des crédits ce soir, il y a consentement pour terminer à 22 h 30, à l'heure, tel que prévu.

Nous sommes maintenant à reconnaître l'opposition officielle. J'invite la députée d'Hochelaga-Maisonneuve pour un bloc de 16 minutes.

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Avant la pause, j'ai demandé à la ministre, M. le Président, de nous préciser les données concernant le programme PRIIME. Alors, quel est le budget affecté par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité au programme PRIIME? Alors, j'aimerais qu'on puisse débuter cet échange avec cette information.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre, je vous cède la parole.

Mme Weil : Oui. Alors, l'information qu'on a du ministère de l'Emploi, donc, pour 2016-2017, premièrement — je ne sais pas, c'est peut-être intéressant aussi — 1 358 participants, participations; 8,5 millions au 17 février 2017; et là un ajout de 29,5 millions sur cinq ans, avec un objectif de hausser le taux de participation de 20 %.

Mme Poirier: Alors, je veux juste, M. le Président, avec la donnée que la ministre vient de nous donner... Alors, le programme PRIIME, c'est un programme que nous avons déposé d'ailleurs dans nos propositions, en disant : S'il y a un programme qu'il faut bonifier, c'est le programme PRIIME. On est tous d'accord, il fonctionne, il a un rendement exceptionnel, mais il fallait le bonifier. Alors, l'annonce du gouvernement, nous nous en réjouissons. Là, là-dessus, on s'entend bien

Cependant, quand le gouvernement annonce 29,5 millions de dollars, ce qu'il faut savoir, M. le Président, c'est que ce n'est seulement que 2 millions en 2017-2018, 3,5 millions en 2018-2019. Donc, pour se rendre à l'élection, là, c'est 5 millions sur une annonce de 29,5 millions. Ça, il faut en être conscient, là, parce que les gros montants, ils arrivent en 2020-2021, où là on parle de 8 et 11 millions. Alors, sur une annonce de 29 millions, il y a 20 millions qui n'arriveront pas avant 2020. Alors, à un moment donné, il faut appeler des pommes par des pommes, là. Alors, quand on nous dit qu'il y aura une progression de 20 %, bien, avec 2 millions, M. le Président, si je fais une petite règle de trois bien simple...

La ministre vient de nous dire : Avec 8,5, on en fait 1 358 participants. Donc, si je rajoute 2 millions, je divise par quatre, ce n'est pas compliqué, alors j'aurais à peu près 300 personnes de plus, à peu près.

Le Président (M. Matte) : Votre question.

Mme Poirier: Alors, c'est bien simple, M. le Président: Est-ce qu'il y a moyen de devancer ces sommes-là pour qu'on ait des vrais impacts dans le programme PRIIME rapidement, et non pas en 2020 et 2021? Parce que, là, en quelque part, c'est un peu de la poudre aux yeux, je vous dirais, de nous faire miroiter que le gouvernement investit près de 30 millions de dollars quand il y a 20 millions sur 30 qui n'arriveront pas avant trois ans. Alors, ma question est simple: Est-ce que la ministre peut s'engager à aller défendre le fait que ça prend de l'argent maintenant et pas seulement que 2 millions, qui nous semblent seulement qu'une très mince consolation dans ce programme qui fonctionne?

Et on le soutient. On soutient la ministre là-dedans. On la soutient, mais ce qu'on voudrait, c'est qu'elle ait les moyens des ambitions et de faire en sorte que les entrepreneurs du Québec aient accès à ce programme-là. Ce n'est pas facile, mais il y a des résultats. Alors, est-ce qu'on peut avoir un engagement de la ministre qu'elle va aller défendre le fait que le programme PRIIME, ce n'est pas dans trois ans que ça prend de l'argent, c'est maintenant?

Et je vous rajouterais, M. le Président, la ministre a fait tout à l'heure des échanges avec les collègues en disant : Ça prend une commission sur le racisme systémique. Non, ça prend des jobs, M. le Président. Les immigrants, ce qu'ils veulent, c'est des jobs. Alors, le programme PRIIME, c'est des jobs. Alors, est-ce qu'on peut avoir de l'argent dans les programmes pour faire en sorte... Au lieu de mettre de l'argent sur une commission, là, mettez de l'argent dans les programme PRIIME, puis les gens qui arrivent au Québec, ils vont travailler, Mme la ministre. C'est ça que ça prend. Pas des commissions, pas du jasage. Ça prend des résultats. Et là, votre programme qui fonctionne, c'est un maigre 2 millions que vous investissez. Ce n'est pas sérieux, là. Il y a quelqu'un qui n'est pas sérieux, là.

Le Président (M. Matte): Merci. Mme la ministre.

Mme Weil: Écoutez, l'annonce est vraiment excellente, l'annonce du budget d'augmenter le taux de participation. Et ce que la députée ne sait pas, c'est: lorsqu'on a fait une annonce avec tous les acteurs économiques pour faire en sorte que les entreprises puissent se prévaloir du programme PRIIME, malheureusement on s'est rendu compte qu'il faut faire la promotion de ce programme. Donc, quand le ministère de l'Emploi... Puis, moi, évidemment, ce n'est pas mon ministère, mais j'ai entendu, et j'ai compris, puis j'ai fait un constat, parce qu'on en a beaucoup parlé, c'est qu'il faut faire la promotion de ce programme. Et c'est pour ça qu'ils se donnent un objectif d'augmentation. Ils vont répondre à la demande.

Alors, ils accompagnent. On l'a entendu pendant le rendez-vous. C'est de l'argent. Oui, c'est une des mesures, une mesure superimportante. Ce n'est pas la panacée. Ce n'est pas la panacée, il restera encore des obstacles. Il faut faire attention, là, ça prend une série de mesures. Et c'est ça, la politique et la stratégie d'action, une série de mesures. Il faut changer les attitudes. Il faut contrer la discrimination, il faut faire l'éducation aux droits. Il faut créer des milieux plus accueillants. Il faut avoir un nouveau système d'immigration qui amène les gens directement en région. Il faut travailler sur la reconnaissance des compétences et des acquis. Il faut créer des guichets uniques pour bien orienter les gens. Il faut avoir des programmes de mentorat, de stages, des programmes comme Interconnexion.

Il faut promouvoir toutes sortes de mesures. Et PRIIME est une des mesures, et on l'a entendu au rendez-vous de l'emploi, une des mesures qui fonctionne bien, mais il faut faire la promotion de PRIIME pour qu'il y ait plus d'employeurs qui puissent s'en prévaloir. Et le ministère, à ma connaissance, a toujours répondu aux demandes. Et donc je vous dis : C'est une excellente mesure, j'en suis très fière.

Et je voudrais dire à la députée, qui n'a pas participé aux trois consultations, que c'est beaucoup dans ces consultations que les gens ont dit : Le programme PRIIME est excellent. Et nous, on a valorisé ce programme-là dans la stratégie d'action. Je suis très contente que le Parti québécois est d'accord avec notre opinion. On l'a bien dit lors du rendez-vous, on l'a bien dit dans le cadre de la consultation, que c'était un excellent programme, mais on était juste tout simplement très contents que, le budget, le ministère des Finances ait dit oui à cette bonification. On est sur la même voie, mais ce n'est pas l'unique solution. Et de dire...

Mme Poirier : Madame...

Le Président (M. Matte): Oui.

Mme Weil: Non, mais vraiment c'est important.

Mme Poirier: C'est parce que c'est long, là, Mme la ministre, là.

Mme Weil: De faire un méli-mélo qu'un programme de subvention salariale va régler le problème de discrimination ou d'obstacles? Non, ce n'est pas vrai. C'est une des mesures pour faire en sorte que les gens puissent se connaître. Il faut avoir plusieurs outils dans son coffre à outils.

Le Président (M. Matte) : Merci.

Mme Poirier : M. le Président, la ministre se targue de dire que c'est une bonne mesure. On est d'accord. Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'argent.

Mme Weil: Oui, il y a de l'argent.

Mme Poirier : Il y a 2 millions de plus, Mme la ministre. Mais ce que vous vous êtes gardé, c'est une annonce électorale de 20 millions. C'est ça que votre gouvernement a fait, une annonce électorale de 20 millions de dollars, parce que l'argent, il arrive après l'élection.

Moi, je veux dire à la ministre, là : Des moyens, il en existe. Il y a un moyen qui existe qui s'appelle l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants, IRIPI, au collège Maisonneuve. IRIPI, ce que ça fait, là, ça va former les employeurs justement à accueillir des nouveaux immigrants et justement à faire en sorte qu'on puisse avoir plus de PRIIME. Alors, Mme la ministre, est-ce qu'il y a moyen de devancer les crédits du programme PRIIME, avoir des meilleurs résultats? Ce n'est pas avec juste 1 300 personnes par année qu'on va réussir à endiguer le taux de chômage des immigrants, là. Ce n'est pas avec juste 2 millions, là, M. le Président.

Alors, est-ce que la ministre, là, peut prendre l'engagement qu'elle va faire la bataille pour aller chercher plus d'argent au programme PRIIME maintenant, pas après l'élection pour nous vendre une campagne électorale, là?

Alors, on se rappellera, M. le Président, la commission, en 2006, là, je ne parle pas de celle qui va venir, celle de 2006, la liste des mesures que la ministre vient de nous faire, c'est exactement les recommandations qui n'ont pas été réalisées. Est-ce qu'on peut commencer à réaliser puis à avoir des objectifs, Mme la ministre, et de faire en sorte que le monde travaille, au lieu d'aller dans une commission pour se gratter les bobos, puis justement de mettre du monde à l'ouvrage? Le programme PRIIME, ça marche. L'argent, ce n'est pas en 2020 que ça le prend, c'est maintenant. Est-ce que vous pouvez faire au moins la bataille à votre gouvernement?

• (19 h 40) •

Mme Weil : Est-ce que je peux répondre, M. le Président?

Le Président (M. Matte): Oui. Allez-y.

Mme Weil : J'ai entendu son commentaire. Premièrement, j'ai une information pour la députée et pour tout le monde ici, autour de la table. C'est la réponse du MTESS. Il répond toujours à la demande. Donc, la question est complètement ridicule. Alors, il répond toujours à la demande.

Mme Poirier: ...

Mme Weil: Non, mais honnêtement...

Mme Poirier : ...M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Il faudrait...

Mme Weil: Honnêtement, elle parle d'élection. On n'est pas en campagne électorale.

Le Président (M. Matte): Il faudrait faire attention à notre langage.

Mme Poirier: Bien, je m'excuse, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Je vous invite à être prudents.

Mme Weil: M. le Président...

Mme Poirier: M. le Président, je m'excuse, mais je demande qu'elle retire ses paroles.

Mme Weil: Bien, je retire.

Mme Poirier: Merci.

Mme Weil: Ça fait depuis notre élection en 2014 qu'on est en action. Je veux informer la députée. On a amené une politique, qui a été adoptée, une stratégie d'action avec un budget important associé à cette action. Et là, cette année, on a créé un comité ministériel qui est vraiment en action pour attacher tous les fils. Le programme PRIIME a été créé en 2005, mais ils ont toujours répondu à la demande. Leur diagnostic, au ministère de l'Emploi, c'est qu'il fallait faire la promotion de ce programme. L'argent est là, et c'est de l'argent qui est très intéressant. Et évidemment, comme tout ministère responsable, le gouvernement s'est donné un objectif raisonnable de croissance. C'est tout ce qu'ils ont fait.

Alors, moi, je salue ce rajout d'argent. C'est très structurant, mais ça ne remplace pas un état des lieux sur la question d'autres types d'obstacle. Ce n'est pas PRIIME qui va régler la représentativité, dans les médias notamment, des problèmes de discrimination au logement. Comment est-ce que le PRIIME peut régler un genre de problème comme ça? Je demande la question à la députée, qui pense qu'un programme comme PRIIME peut régler tous les problèmes d'obstacle et de résoudre tous les problèmes de discrimination. C'est la première fois qu'on entend ça. Et d'ailleurs, dans les propositions du Parti québécois, il y avait même quelques mesures qui s'adressaient directement à la question de discrimination

systémique. Donc, même le Parti québécois reconnaît que ça existe et que ce n'est pas juste des programmes de subvention salariale. Mais il y a une autre question...

Mme Poirier: ...

Mme Weil : Attendez, je n'ai pas fini, M. le Président. Il y avait une autre question sur le chômage. Le taux de chômage de l'ensemble des personnes immigrantes a diminué pour la troisième année consécutive.

Mme Poirier: ...

Le Président (M. Matte): Non, mais...

Mme Weil: Non, mais il y a eu des faussetés qui ont été dites. Je tiens à clarifier. Je ne peux pas laisser des inexactitudes. Le taux de chômage est en baisse. Donc, ce n'est pas vrai qu'on n'a pas agi.

Le Président (M. Matte): Je vous rappelle que j'essaie toujours d'équilibrer le temps de la réponse avec le temps de la question, là. Ça, c'est... Je vous permets de finir la réponse, Mme la ministre.

Mme Weil : O.K. Je dois clarifier. Parce que, là, avec le ton que la députée a choisi d'utiliser, elle laisse l'impression qu'on n'a rien fait. Ce n'est pas vrai. Le taux de chômage est en baisse pour la troisième année consécutive chez les personnes immigrantes. Il est inférieur en 2010 pour toutes les cohortes, 0-5 ans, 5-10 ans, et 10 ans et plus...

Le Président (M. Matte): Je vous invite à finir votre question.

Mme Weil: ...si l'on compare avec le début de notre mandat.

Le Président (M. Matte): La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, c'est à vous.

Mme Poirier: Merci, M. le Président. On a proposé dans le cadre des mesures qu'on a déposées en février le C.V. anonyme. C'est une mesure que même le gouvernement fédéral vient de retenir comme étant une mesure d'employabilité au sein de la fonction publique. Puis on sait qu'on aurait justement besoin, au sein de la fonction publique, de... La ministre a fait la discussion tout à l'heure à l'effet que les statistiques ne répondent pas du tout aux objectifs fixés. Alors, pourquoi le gouvernement ne fait pas un programme de C.V. anonyme et qu'il n'y a pas une mesure, justement, dynamique pour faire en sorte qu'on augmente le nombre d'employés de la diversité à l'intérieur de la fonction publique, mais entre autres avec cette mesure de C.V. anonyme?

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil : Voilà, justement, et je suis contente que la députée soulève cette question, c'est une reconnaissance de la part de la députée et de sa formation que la discrimination systémique existe.

Une voix : ...

Mme Weil: Non, non, mais c'est important. Il y a plusieurs solutions à cette question, mais ce n'est pas moi qui vais vous fournir aujourd'hui toutes les réponses. C'est la raison pour laquelle il y a un comité d'experts qui va faire des recommandations. Parce qu'il y a des études, notamment une étude française, qui montrent que les résultats n'ont pas du tout été probants en la matière, parce que les gens voient bien l'université où la personne a étudié, puis, quand la personne rentre pour l'entrevue, malheureusement la personne peut être refusée. Donc, il faut regarder. Possiblement qu'il y aurait quelque chose du genre qui serait bonifié, mais c'est trop tôt.

L'idée d'avoir cette consultation, M. le Président, c'est de permettre à tous les gens qui ont ces connaissances de venir apporter les solutions. Parce que ça a été essayé dans d'autres domaines, dans d'autres pays, et les résultats n'ont pas été probants. Et d'ailleurs ça n'a pas été recommandé. Alors, c'est à voir quelles sont les meilleures solutions. Et on écoutera, on écoutera les gens qui ont ces expertises. Et ce n'est pas moi qui vais me substituer à cette consultation. On le fera convenablement avec toute l'information. Et ce n'est pas parce qu'il y a un parti ou l'autre qui recommande... Tout ça ira dans les suggestions. Et même la députée pourra participer et proposer des solutions, à ce moment-là, comme tout le monde.

Le Président (M. Matte): Je vous remercie. J'invite la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier : Je ne veux pas contredire la ministre, mais, en France, l'approche a fait en sorte que 32 % des gens avaient plus de chances d'être convoqués en entrevue et 36 % plus de chances d'être embauchés. Alors, je ne sais pas quelle étude elle a consultée, mais, les données d'une étude française qui a été publiée dans les médias, ce sont les chiffres. Et puis, si c'était si mauvais que ça, bien, pourquoi le gouvernement fédéral a décidé d'appliquer la mesure?

Alors, pas besoin d'une commission parlementaire, monsieur... une commission sur le racisme systémique quand la ministre nous dit qu'on propose ça parce que nous croyons qu'il y a de la discrimination systémique. Bien non,

justement, nous, ce qu'on pense, c'est qu'il faut passer à l'action. De la discrimination, il y en a, du racisme, il y en a, mais il n'est pas systémique, Mme la ministre. Alors, pour nous, le C.V. anonyme devrait être une mesure qu'on implante rapidement, et particulièrement dans la fonction publique, comme le fédéral va le faire, pour justement augmenter le nombre d'employés au sein de la fonction publique et donner une chance égale à tous ceux qui veulent justement avoir une chance de travailler au gouvernement.

Alors, ensuite, Mme la ministre, ce que j'aimerais avoir comme information: Est-ce qu'il y a... Je sais que vous nous avez parlé que le premier ministre avait déposé un plan d'action pour augmenter, entre autres, des nominations au niveau de la diversité dans les organismes publics. Alors, votre précédent premier ministre avait déposé une loi pour s'assurer de la parité. Est-ce que le premier ministre, votre premier ministre, a l'intention de déposer une loi pour s'assurer qu'on aura un meilleur équilibre au niveau de la diversité, ou on fait encore affaire avec un plan d'action comme celui de 2006, pour lequel on n'a pas atteint les objectifs, et qu'encore là on est encore juste dans le plan d'action, on n'est pas dans l'action, et qu'au niveau des données, on va être capables avec une loi de faire comme celle avec la parité, qui était un succès incroyable? Et ça, il faut donner ça au premier ministre Charest, il a réussi ça. Il a réussi cette parité. Et il y a actuellement, dans les sociétés d'État, une parité de façon exemplaire. Alors, pourquoi ne pas y aller avec une loi, Mme la ministre, et aller assurer les mêmes résultats qu'on vient de faire avec la parité?

Le Président (M. Matte) : Mme la ministre. • (19 h 50) •

Mme Weil: Je tiens à préciser, parce qu'on a l'étude française devant nous, et la députée a cité une partie des conclusions, elle a évité de parler de la partie la plus importante: oui, des femmes ont eu un avantage, donc l'objectif du C.V. anonyme a été atteint dans ce sens-là, d'égaliser les chances de recrutement. Mais — c'est ça qu'il faut retenir — le C.V. anonyme pénalise les candidats issus de l'immigration ou résidant en zone urbaine sensible ou dans une ville en contrat urbain de cohésion sociale. Et, en mai 2015 — c'est important d'écouter — le ministre du Travail français a annoncé que l'anonymisation du C.V. ne serait pas généralisée, car elle fut jugée inefficace et coûteuse. Alors, ça, c'est la conclusion de cette étude.

Alors, je pense que ce qui est important ici... Et je ne veux pas me substituer à l'exercice qu'on fera, qui sera très éclairé, avec des études, des chercheurs qui vont amener de l'information. Et les gens vont venir proposer, notamment des employeurs, des membres de la société civile, ceux qui devraient s'engager envers cet effort d'éliminer les obstacles. Et c'est comme ça qu'on va procéder. Le premier ministre, oui, a fait une annonce hier, mais il y aura plusieurs mesures. Il y a actuellement un comité ministériel qui est à l'oeuvre pour aller de l'avant pour éliminer les barrières à la participation, notamment par la reconnaissance des acquis, un guichet d'orientation qui pourra aiguiller les gens, reconnaître les compétences et les acquis, une panoplie de mesures. Et cette consultation viendra rajouter d'autres stratégies. Et j'ai bien hâte d'entendre les types de stratégie qui seront proposés. Le gouvernement prendra ses décisions.

Le Président (M. Matte): Merci. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier: Oui, M. le Président. Alors, au niveau de la francisation, si je regarde la progression des budgets en tant que telle, effectivement la ministre nous a annoncé qu'il y avait 11 millions de plus dans le budget pour 2017. On peut s'en réjouir, parce que ça va faire en sorte que le citoyen va obtenir une meilleure chance d'allocation pour justement aller à sa francisation. Sauf que, si je regarde les cahiers antérieurs et les budgets antérieurs, les sommes ne correspondent plus. Alors, en 2014-2015, on parlait de 65,9 millions et, en 2016-2017, 73,7 millions. Alors, est-ce que vous pouvez nous dire, sur les trois dernières années, combien de sommes ont été investies en francisation par le MID1?

Le Président (M. Matte): Merci. Mme la ministre.

Mme Weil: Oui. On cherche la fiche de dépenses, parce qu'évidemment il y a les crédits puis il y a les dépenses.

Le Président (M. Matte): Est-ce que je peux vous faire une suggestion? Il reste une minute. Est-ce qu'on peut le reporter, Mme la ministre?

Mme Weil: Je les ai.

Le Président (M. Matte): Vous les avez. Il vous reste...

Mme Weil: Donc, on...

Le Président (M. Matte): Ce que je vous propose...

Mme Weil: Pardon?

Le Président (M. Matte): Ce que je vous propose, le peu de temps qu'il restait, on va débuter avec la réponse, là, au prochain bloc de l'opposition officielle. Ça va?

Mme Poirier: ...qu'elle prenne son temps, là. Les 30 secondes qu'il reste, qu'elle donne la réponse.

Le Président (M. Matte): O.K.

Mme Weil: Les trois chiffres? Donc, c'est les dépenses, c'est bien ça?

Mme Poirier: Oui. C'est ça.

Mme Weil: Donc, 2014-2015, 74...

Une voix: 64.

Mme Weil: Excusez-moi, 64 122 000 \$; 2015-2016, 62 051 600 \$; et 2016-2017, 73 920 200 \$.

Le Président (M. Matte): Merci. Donc, le temps étant écoulé, nous sommes rendus au bloc du gouvernement pour 16 minutes. C'est toi?

Mme Montpetit: Oui. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : O.K. Vous êtes députée de Maurice-Richard ou de Crémazie?

Mme Montpetit : De Crémazie encore. Éventuellement, de Maurice-Richard.

Le Président (M. Matte): Je vous cède la parole.

Mme Montpetit : Je vous remercie, M. le Président. Bonsoir. Bonsoir, Mme la ministre. Bien, la table est mise pour parler d'intégration en emploi des personnes immigrantes. Je sais que vous connaissez bien ma circonscription et que vous savez que j'ai un certain bassin de personnes immigrantes qui résident dans Crémazie et qui sont confrontées, pour certaines, à toute la question de l'intégration à l'emploi, pour certaines récemment arrivées, notamment pour qui ça peut être un défi. Et, en 2016, c'est ça, le taux de chômage des personnes immigrantes était de 9,8 %, soit un petit peu plus élevé que celui de la population active, qui était de 6,5 %. L'enjeu concerne particulièrement les personnes immigrantes les plus récentes qui, pour elles, affichaient en 2016 toujours un taux de chômage encore plus élevé, donc 15,1 %.

Les actions qui ont été posées ou qui sont à venir. Bon, en mars 2006, on se rappelle que la stratégie d'action 2016-2021 Ensemble, nous sommes le Québec, qui a été dévoilée, elle prévoyait notamment, bon, la mise en place d'un système d'immigration compétitif qui permet d'assurer une adéquation optimale entre les besoins du Québec et les profils des personnes immigrantes, également la résolution des difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes — vous y faisiez référence un peu plus tôt — afin que leur contribution à l'essor économique soit rapide et réussie, ainsi que l'enrichissement de la francisation à visée professionnelle afin que les personnes immigrantes puissent acquérir les compétences en français qui permettent d'occuper un emploi qui correspond à leurs qualifications. Il y a également un comité ministériel sur l'intégration en emploi des personnes immigrantes, qui a été créé en 2016, qui réunissait 13 ministres concernés, qui visait, entre autres, à améliorer la coordination, la continuité, l'efficacité de l'offre des services destinés aux personnes immigrantes. Dans le budget de 2017 adopté le mois dernier, on prévoit des investissements de l'ordre de 179 millions sur cinq ans pour favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes.

Donc, à cet effet-là, pour le bénéfice des gens qui sont particulièrement concernés par ces enjeux, dont notamment, comme je vous disais, certains de mes citoyens, j'aimerais que vous puissiez nous en dire davantage sur les différentes mesures qui ont été mises en place, qui vont être mises en place également pour favoriser l'intégration des personnes immigrantes en emploi.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Merci, M. le Président. Donc, en effet, l'intégration en emploi, c'est la grande priorité de notre gouvernement et c'est d'agir sur tous les fronts pour continuer d'ailleurs sur une lancée qui montre des progrès intéressants ces dernières années pour l'intégration des immigrants en général et qui est un enjeu essentiel qui est au coeur de la nouvelle stratégie, la nouvelle politique en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. D'abord, la baisse du taux de chômage, c'est important de le signaler, l'intégration en emploi n'est pas déconnectée de la performance globale de l'économie du Québec sous notre gouvernement. En 2016, le Québec a créé près de 90 000 emplois, une performance exceptionnelle qui lui a valu d'être le champion canadien de la création d'emplois. Cette situation bénéficie à tous les Québécois, notamment les personnes immigrantes, qui voient leur taux de chômage diminuer, passant sous la barre des 10 % pour la première fois en une décennie, je tiens à le souligner, M. le Président. Et je tiens aussi à souligner quelques bonnes nouvelles à ce sujet.

Un, le taux de chômage de l'ensemble des personnes immigrantes est diminué pour la troisième année consécutive. Le taux de chômage des personnes immigrantes est inférieur en 2016 pour toutes les cohortes, 0-5 ans, les cinq à 10 ans, les 10 ans et plus, si l'on compare avec le début de notre mandat, en 2014. En 2015, le taux de chômage des femmes immigrantes a reculé de 2,3 % pour se solder à 9,9 %, ce qui est presque équivalent à celui des hommes immigrants, qui est à 9,8 %. Le taux de chômage diminue avec la durée de résidence. Ainsi, au Québec, ce taux est de 15,1 % en 2016 pour les personnes immigrantes arrivées depuis cinq ans ou moins, de 10 % pour celles admises depuis 5-10 ans, et de 8,3 % pour celles établies depuis plus de 10 ans.

Le taux de chômage affiche une baisse importante dans le cas des personnes immigrantes les plus récentes, moins de 0,9 point de pourcentage par rapport à un taux de chômage de 18 % en 2015. Et chez celles admises il y a cinq à 10 ans, moins 1,4 point par rapport à 11,4 % en 2015. En 2016, les personnes immigrantes ont été les seules à bénéficier d'une création d'emplois, plus 6,8 %, équivalant à 39 900 emplois, alors qu'un léger recul était enregistré chez les personnes natives. Parmi la population immigrante, les personnes admises très récemment ont connu un gain d'emploi de plus 3,7 %, moins important que celui réalisé par les personnes admises depuis cinq à 10 ans, qui est de plus 4,9 % depuis plus de 10 ans. L'écart entre le taux de chômage des personnes immigrantes au Québec et celui du Canada a baissé entre 2015 et 2016, respectivement de 3,4 points de pourcentage et 2,3 points. L'écart s'est aussi rétréci entre le Québec et l'Ontario, et la Colombie-Britannique aussi. Enfin, la différence de 3,6 points de pourcentage en 2015 avec l'Alberta a complètement disparu en 2016.

Donc, tout ça, c'est vraiment des très bonnes nouvelles. Ça montre notamment que notre plan économique fonctionne, mais ça démontre aussi que les stratégies qu'on a adoptées, la volonté du gouvernement d'agir sur tous les fronts, le fait aussi qu'on travaille en collégialité entre plusieurs ministères commencent évidemment à produire son effet, et on peut imaginer, une fois que toutes les mesures seront implantées et que le nouveau système, aussi, d'immigration sera implanté...
• (20 heures) •

Donc, la députée m'a posé la question : Quelles sont les stratégies? Donc, il faut comprendre que l'intégration en emploi est vraiment le coeur même de la grande réforme que je mène en immigration. Donc, toutes nos actions ont cette finalité en tête. Alors, une sélection en adéquation avec des besoins du marché du travail, j'ai eu l'occasion de le mentionner précédemment, c'est que la sélection va se faire selon les besoins régionalisés du marché du travail. Et c'est une première, donc, qui amène les gens à aller là où les emplois... Et le type d'emploi que la personne recherche ou dont le profil convient sera sélectionné pour aller directement dans la région où ces besoins sont. Ça, c'est une mesure extrêmement fondamentale et stratégique. Un processus de reconnaissance des acquis et des compétences plus rapide, le projet de loi n° 98, une des mesures très structurantes de cette stratégie, saluée par tout le monde, ce projet de loi n° 98, et je comprends que le projet de loi avance dans l'étude actuellement. Ensuite, un accompagnement vers le marché du travail, il y a plusieurs projets en marche pour bien accompagner ces personnes, évidemment, c'est beaucoup le rôle du ministère du Travail et de l'Emploi.

Je rajouterai aussi l'offre variée de francisation et une promotion active de la francisation, qui permet aux gens non seulement, bon, d'apprendre la langue pour être capables de combler un emploi, mais aussi d'avancer dans leur maîtrise et connaissance de la langue et d'avoir un français adapté aux besoins aussi de leurs compétences pour être capables d'intégrer un emploi destiné pour eux, si vous voulez.

Il y a beaucoup de mesures pour ce qu'on appelle favoriser l'édification de milieux de vie accueillants et inclusifs et la lutte contre le racisme et la discrimination, qui est dans la politique. Ce n'est pas une nouvelle notion, on l'avait déjà annoncée en 2014. Cette mesure cherche l'adhésion, vraiment l'adhésion de tous ceux qui sont venus en commission parlementaire, qui étaient tout à fait d'accord avec cette mesure ou cette intention de lutter contre le racisme et la discrimination sous toutes ses formes, directe, indirecte ou systémique.

J'aimerais faire un commentaire aussi, d'ailleurs. Lorsque j'ai participé à la conférence de Montréal, l'année dernière, le sujet, c'était la grande réforme d'immigration, et on a présenté la réforme. On a présenté le nouveau système de sélection, mais on a aussi présenté les mesures de la politique qui vont sur la lutte à la discrimination et comment on fait en sorte pour accompagner les employeurs pour reconnaître donc la diversité et la valeur de la diversité, et tout. Et notre approche, qui allie justement des stratégies d'immigration performantes à des mesures d'intégration et de lutte à la discrimination, a reçu les éloges de la part de chercheurs de l'OCDE et du Migrant Policy Institute. C'est important de le dire parce qu'il y a eu un débat — on ne comprend pas pourquoi ce débat a été lancé — sur pourquoi le gouvernement ne devrait pas faire une lutte à la discrimination et le racisme, alors que des organismes internationaux ont salué justement notre volonté d'agir sur tous les fronts. Donc, ils ont souligné, dans le cadre de la conférence de Montréal en juin 2016, que de toutes les réformes comparables qu'ils avaient analysées, la nôtre était la seule qui prenait une approche aussi globale en misant non seulement sur une modernisation de notre système d'immigration, mais aussi qui incluait la dimension de lutte à la discrimination et la promotion du vivre-ensemble.

Le 27 octobre 2016, on a annoncé la création d'un comité ministériel sur l'intégration des personnes immigrantes. Le comité a pour mandat d'améliorer la coordination, la continuité et l'efficacité de l'offre de services destinée aux personnes immigrantes pour lever les obstacles à leur intégration, notamment sur le marché du travail, en phase avec la politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion Ensemble, nous sommes le Québec. Ce comité a tenu sa première réunion le 1er décembre 2016 afin de convenir de son mandat et de déterminer les principaux que les ministres souhaitent approfondir. Le comité a choisi d'agir dans cinq axes d'intervention, chacun d'eux faisant jusqu'ici l'objet d'une rencontre et dont découle un plan de travail précisant les pistes d'action prioritaires retenues par les ministres membres.

Six rencontres ont déjà eu lieu. Elles ont donné lieu à un ambitieux plan de travail. Celles-ci portaient sur : un, la reconnaissance des compétences des personnes, c'était le 8 février 2017; deux, la connaissance du français et la francisation, c'était le 15 février 2017; la lutte contre le racisme et la discrimination systémique, le 22 février 2017; le rôle des employeurs, 15 mars 2017; la représentativité de la diversité ethnoculturelle au sein de la fonction publique et des sociétés d'Etat, demandeurs d'asile et personnes sans statut, donc le 5 avril 2017. Les travaux du comité se poursuivent, et un bilan sera dressé en juin 2017. D'ici là, d'autres rencontres sont prévues. Elles permettront notamment d'intensifier l'action du comité en matière de lutte contre le racisme et la discrimination ainsi que d'assurer une représentativité équitable de la diversité ethnoculturelle au sein de la fonction publique.

Il reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Matte): 3 min 40 s.

Mme Weil: Je tiens à souligner aussi... donc, c'était dans une lettre de plusieurs économistes, Pierre Fortin, Gilles Grenier et Brahim Boudarbat, qui ont salué d'ailleurs... on a appelé ça «le bon plan de la ministre Weil», et ils ont salué tous les éléments, comme le Migrant Policy Institute l'avait fait aussi, tous les éléments de cette politique qui lutte, qui fait en sorte d'avoir un système moderne pour sélectionner des gens qui vont répondre aux besoins du marché du travail, mais aussi ils ont souligné la lutte à la discrimination, eux aussi, des économistes. Ils ont souligné que c'était très important de s'attarder à ces questions-là, d'éliminer toutes les barrières à la participation, et évidemment, la francisation, ils l'ont souligné aussi, que c'est un facteur bien important.

Donc, le budget 2017-2018, 179 millions sur cinq ans pour soutenir l'intégration des personnes immigrantes sur le marché du travail. Le budget donc est un excellent budget pour les Québécois de toutes origines. Comme ministre de l'Immigration, évidemment je désire exprimer ma grande satisfaction devant un budget qui investit de façon si importante dans l'immense potentiel des personnes immigrantes, en misant sur leur contribution à la prospérité du Québec. Notre gouvernement investit 179 millions sur les cinq prochaines années pour soutenir l'intégration des personnes immigrantes sur le marché du travail, dont près de 26 millions cette année. Le budget comprend des investissements de 22,5 millions, sur cinq ans, qui permettront la création d'un guichet unique en matière de reconnaissance des acquis et des compétences, le développement d'outils visant à améliorer la reconnaissance des acquis et des compétences. Donc, au ministère de l'Éducation, c'est 17,5 millions sur cinq ans en matière de francisation. On en a parlé, mais ça fait partie du bouquet de mesures. Et c'est pour ça qu'on a...

Vraiment, honnêtement, j'ai reçu beaucoup, beaucoup de réactions extrêmement positives. Les gens sont très motivés. Ils sentent vraiment que le gouvernement est en action avec des mesures structurantes sur la francisation, reconnaissance des acquis, sur l'intégration en emploi. Pour chacune de ces mesures, ça vient toucher, je vous dirais, globalement... Tous les experts... pas juste les experts, mais les organismes qui sont sur le terrain, mais les immigrants euxmêmes, ils sentent qu'on est vraiment en action, qu'il y a une volonté, une détermination du gouvernement d'aller de l'avant. Mais ce qui est très différent, finalement, ce qu'on a réussi à faire avec cette nouvelle politique, c'est d'interpeler tous les ministères, tous les acteurs qui sont concernés par l'immigration. L'immigration n'est pas l'affaire d'un ministère, c'est impossible. Ça prend une action qui est très coordonnée et ça prend un travail horizontal.

Évidemment, ce mandat du ministère de l'Immigration se retrouve dans le projet de loi n° 77, qui, vers la fin de l'année ou en début d'année, deviendra loi.

Donc, en matière de francisation, on en a parlé, c'est la bonification, donc 104 millions sur cinq ans qui permettent la bonification, l'harmonisation des allocations de participation au cours de francisation à temps plein, qui passent de 115 \$ à 140 \$ par semaine et qui étendent cette allocation à la clientèle du réseau des commissions scolaires, mais aussi au regroupement familial. Et donc, le guichet unique, j'en ai parlé, M. le Président. Merci.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Votre temps étant écoulé, j'invite la députée de Montarville pour 16 minutes.

Mme Rov: 16 minutes?

Le Président (M. Matte): 16.

Mme Roy: Merci, M. le Président. J'ai plusieurs sujets, mais, je viens d'entendre Mme la ministre, le projet de loi n° 77, pour lequel j'ai voté en faveur, là, parce qu'il y a des mesures intéressantes, entre autres au niveau de l'immigration en région, bon. Mais Mme la ministre dit: Il n'est pas encore en vigueur, ça devrait aller à la fin de l'année. Là, je voudrais juste qu'on précise, parce que, dans ma compréhension à moi, ça devait entrer en vigueur plus rapidement, là. On a voté ça pratiquement l'année dernière.

Le Président (M. Matte): Oui, Mme la ministre.

Mme Weil : Oui, alors, c'est la réglementation. Alors, c'est vraiment une réglementation colossale qui est en préparation, et donc il faut que la réglementation soit prête pour pouvoir promulguer la loi. Donc, ce qu'on prévoit, c'est début 2018. Alors là, les juristes, tout le monde est à l'oeuvre, les légistes, pour préparer cette réglementation qui est énorme. La loi n'avait pas été modifiée depuis... je pense, ça fait 50 ans, de façon majeure?

Une voix : Depuis 1968.

• (20 h 10) •

Mme Weil: Depuis 1968. Alors, c'est une grosse réglementation. Ils sont en train de travailler là-dessus.

Le Président (M. Matte) : Merci. Mme la députée de Montarville.

Mme Roy: Merci pour la précision. Je me réjouis de constater que vous avez adopté récemment... vous avez annoncé récemment de nouvelles mesures pour la francisation. J'en suis. Et je souris parce que, dans ces nouvelles mesures, il y a des choses intéressantes et qui, je trouve, s'inspirent fortement du rapport Samson, ou y ressemblent à quelques égards, de ma collègue la députée d'Iberville, qui a travaillé pendant des mois, des mois et des mois pour faire le rapport

Samson, de la Coalition avenir Québec, sur la francisation des nouveaux arrivants. Et c'est un rapport d'ailleurs qui a reçu les applaudissements de tous les intervenants du milieu, là. Alors, c'était très intéressant.

Donc, je constate qu'il y a des mesures que le gouvernement vient d'annoncer sur la francisation qui s'inspirent, en quelque part, ou qui ressemblent à ce que nous avions proposé, mais je trouve qu'on ne va peut-être pas assez loin. Vous proposez au gouvernement de hausser l'allocation de francisation à 140 \$ par semaine. Nous proposions 200 \$, alors on était un peu plus ambitieux. Nous proposions aussi d'offrir cette allocation pour 72 semaines de formation, donc pour que les gens aient plus de temps, puissent apprendre plus longtemps. Et vous avez statué que ces allocations seraient versées durant uniquement 32 semaines, donc moins de temps pour apprendre. Bon, je trouve ça un petit peu dommage.

Mais naturellement je trouve qu'il y a peut-être une idée que vous auriez pu emprunter, et je la répète, vous avez négligé de le faire, qui... selon nous, c'est la plus importante, c'est la francisation obligatoire. Sans francisation obligatoire, il est impossible d'atteindre un objectif 100 % de francisation pour tous les immigrants. On doit dire la vérité. Ce qui est extraordinaire, c'est que la francisation fonctionne auprès des enfants parce qu'elle est obligatoire. Parce que les enfants des nouveaux arrivants doivent aller à l'école en français. Et ils l'apprennent et ils s'intègrent, ce qui est extraordinaire.

Alors, nous, on dit: Poussons la réflexion et faisons en sorte que tous les nouveaux arrivants aient cette formation obligatoire. Les enfants vont à l'école, apprennent le français. La maman reste à la maison, ce n'est pas obligatoire, n'ira pas à l'école peut-être, ne l'apprendra pas, alors c'est très triste. Et la langue française, c'est la clé de l'intégration. On s'entend tous là-dessus.

Cependant, ce que je trouve un petit peu dommage, on a fait une demande avec la loi d'accès à l'information et on se rend compte, selon les chiffres qui nous ont été envoyés par le ministère, que le gouvernement a coupé 16 millions en francisation en 2013-2014 et 2015-2016, entre ces années. C'est plus de 10 % des budgets initiaux. Et, lorsqu'on a demandé pour 2016-2017, on a reçu le document, malheureusement la dernière colonne est caviardée. Alors, j'aimerais avoir l'heure juste à cet égard-là. Mais on nous dit qu'il y a un réinvestissement. Ce qui est dommage, c'est que les années antérieures, il y a eu des coupures dans la francisation.

Alors, je salue l'annonce de réinvestissement actuelle qui a été faite, mais on ne lâchera pas la francisation et on ne lâchera pas nos demandes. On en veut plus pour les nouveaux arrivants.

Par ailleurs, on proposait dans le rapport Samson un parcours de francisation personnalisé, clés en main pour les immigrants adultes, les dirigeant vers une formation adéquate, allégeant les obligations administratives, la paperasse, et tout ça, et un parcours qui leur incombe, qui leur incombe. Actuellement, les obligations administratives sont lourdes. Donc, on a demandé un guichet unique. C'est comme ça qu'on l'appelait. Vous en instituez un. C'est une bonne chose, c'est une bonne chose.

Maintenant, la question : Ce guichet unique, quel est votre échéancier pour la mise en place et à quel moment est-ce qu'on pourra y avoir accès?

Le Président (M. Matte) : Merci. Mme la ministre, il y a plusieurs questions de la part de la députée de Montarville.

Mme Weil: La question, si je comprends bien, c'est: Quand est-ce que le guichet unique pour la francisation sera...

Mme Roy: Votre échéancier, oui, sera...

Mme Weil: Donc, c'est le mois d'août. Le mois d'août.

Mme Roy: Au mois d'août?

Mme Weil: C'est bien ça.

Mme Roy: Parfait. Et également je vais vous poser une question relativement aux budgets qui ont été coupés, diminués. Dans les chiffres qu'on a obtenus, entre 2013-2014 — ce sont les chiffres, grâce à une demande d'accès à l'information, là — entre 2013 et 2014, et 2015 et 2016, il y aurait 16 millions de dollars en moins en francisation, qui auraient été coupés par votre gouvernement. Ce sont vos chiffres. C'est plus de 10 % des budgets initiaux. Et la dernière colonne, donc 2016-2017, on ne l'a pas, on n'a pas le chiffre. Là, je comprends que vous réinvestissez, 2017-2018, c'est excellent, mais, 2016-2017, je ne l'ai pas, ça a été caviardé.

Mme Weil : Les chiffres que nous, on a... Parce qu'ils essaient de comprendre vos chiffres. Bon, vous partez de 2014-2015 ou 2013-2014? Vous êtes partie de 2013-2014?

Mme Roy : M. le Président, ce sont vos chiffres. On a fait une demande. On peut vous les déposer. On peut vous les déposer. C'est votre tableau. Si ça peut améliorer...

Mme Weil: O.K., on va le demander pour... Mais, pour la francisation, c'est sûr qu'on a toujours répondu à la demande, hein? Donc, les dépenses sont souvent beaucoup plus élevées que les crédits.

Mais il faut savoir... C'est que la raison pour laquelle... Moi, je ne lâcherai pas le morceau en francisation non plus, dans le sens que, je pense que j'étais assez transparente quand on a lancé la campagne, je trouvais qu'il fallait faire plus de promotion. J'y crois profondément et en tout temps. C'est pour ça qu'on veut renouveler d'ailleurs la campagne de promotion de la francisation, parce que ça donne des résultats intéressants.

Et aussi on savait... C'est sûr que ça fait déjà plusieurs années qu'on parle de bonifier l'allocation. Donc là, on a réussi à avoir cette bonification. Évidemment, on agit en gouvernement. Il faut promouvoir ces idées et ces innovations. Mais aussi on parlait souvent d'augmenter l'allocation pour ceux qui... D'ailleurs, Tania Longpré l'a célébré, hein? Tania Longpré, qui n'est pas toujours... elle l'a même souligné comme... Elle se réjouissait de l'annonce, mais aussi d'aller chercher donc les membres du regroupement familial.

Mais je suis en train d'attendre les chiffres, là.

Le Président (M. Matte): Juste avant, madame... j'ai compris que vous allez remettre les chiffres, là, vous êtes en train de les recueillir.

Mme Weil: ...comprendre les chiffres là.

Le Président (M. Matte): Oui, Mme la députée de...

Mme Roy: Bien, c'est ça, si je veux faire... Pour faciliter la vie à tout le monde, c'est votre tableau, je vais vous le déposer. Il y a une colonne qui est caviardée. Pourrait-on avoir cette colonne, je vous prie?

Mme Weil: Moi, ce qu'on m'explique, mais je demanderais peut-être au ministère, c'est qu'en vertu... c'est des montants transférés, donc c'est des chiffres qu'il faut valider avec le gouvernement fédéral. On les dépose toujours quand ils sont disponibles. Et ça peut être à la fin du printemps ou l'été, si je comprends bien. Donc, ils sont toujours disponibles, et donc c'est la réponse. Donc, il faut quand même qu'on valide ces chiffres-là, si je comprends bien?

Une voix: ...

Mme Weil: Ah! bien... Sur les crédits. O.K. Ce n'est pas sur les dépenses du gouvernement fédéral. Ce n'est pas sur le transfert. Moi, j'avais compris le caviardage, c'était ça.

Mme Roy: On va le déposer pour le remettre, s'il vous plaît, parce que...

Le Président (M. Matte): Mais, ce que je comprends, c'est la dernière colonne qu'on n'a pas les chiffres.

Mme Roy : Elle est comme cachée, la dernière colonne. Ça fait qu'il y a peut-être quelque chose en dessous que j'aimerais voir.

Document déposé

Le Président (M. Matte): Ce que j'ai compris, Mme la ministre... Donc, j'accepte le dépôt de ça.

Mme Weil: Je vais demander, si vous permettez, au sous-ministre de répondre à la question.

Le Président (M. Matte): Oui. Est-ce qu'il y a un consentement pour que monsieur... s'il veut se nommer...

Mme Weil: M. Baril.

Le Président (M. Matte): ...que M. Baril puisse prendre la parole? Oui. Consentement.

M. Baril (Robert): Oui. Merci. Bien, bonjour. Robert Baril, sous-ministre à l'Immigration.

En fait, la colonne qui était caviardée, si je me souviens bien, c'est la colonne des crédits qu'aujourd'hui vous avez publiquement dans le cahier, là. Donc, vous avez aujourd'hui les données que vous n'aviez pas dans votre demande d'accès. Je peux me tromper, mais c'est ce que j'avais compris, là.

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Montarville.

Mme Roy: Si les dépenses 2016-2017... À tout événement, on va... Prenez-la. Vous l'avez, là?

M. Baril (Robert): Oui. Je l'ai ici. Oui.

Mme Roy: Alors, ce n'était pas là. Combien de temps me reste-t-il?

Le Président (M. Matte) : Mais ce que je comprends, c'est que... Est-ce que vous acceptez de déposer le document lorsque les chiffres seront connus? C'est ça?

Mme Roy: Oui. C'est ça que j'aimerais.

pouvait pas vous les donner. Maintenant que l'année financière est terminée, on peut vous les donner. C'est ça, la nuance, à partir du moment où vous l'avez demandé.

Mme Roy: Bien, on va les prendre.

M. Baril (Robert): Oui. Parce que maintenant ce sont des données publiques.

Le Président (M. Matte) : Est-ce que vous acceptez de déposer le document?

M. Baril (Robert): Bien oui, c'est public, oui.

Le Président (M. Matte) : On va l'avoir, le document, qui va être remis à la secrétaire. Oui? • (20 h 20) •

Mme Roy: Je voudrais préciser cependant que, lorsqu'on a fait la demande d'accès à l'information, c'était le 4 avril 2017, et l'année financière était terminée, se terminant à la fin mars.

M. Baril (Robert): Oui. Bien, en fait, c'est parce que je ne suis pas un expert sur la Loi d'accès. Je ne veux pas rentrer dans ce détail-là. Mais, au moment où vous l'avez demandé, l'année financière n'était pas terminée, donc on ne

Mme Weil: Mais les calculs, c'est autre chose, hein?

Mme Roy: Ah! c'est sûr. J'en conviens. Mais l'année était terminée.

Mme Weil: Mais je peux vous donner le montant, et on peut le déposer. Donc, le montant, c'est 73 920 200 \$. Alors, on va déposer... Ah oui! Pour le montant total du gouvernement en francisation, ça, c'est lors du moment de la reddition de compte en juillet, qu'on dépose au mois de juillet. Ça, c'est juste le MIDI. Alors, avant qu'on puisse valider tout...

Une voix: On ne l'a pas encore.

Mme Weil: C'est ça, on ne l'a pas encore.

Mme Roy: Vous ne l'avez pas encore.

Mme Weil: Non.

Le Président (M. Matte): Oui, Mme la députée.

Mme Roy: Parfait. On prendra les chiffres lorsqu'ils seront disponibles. Combien de minutes me reste-t-il?

Le Président (M. Matte): Quatre minutes.

Mme Roy: Ah boy! Doux Jésus! Je ne veux pas embarquer sur... Je vais garder...

Mme la ministre, à la même époque l'année dernière, crédits, vous vous en souvenez sûrement, il y avait eu, M. le Président, il y avait eu ce reportage à Radio-Canada, extrêmement touchant, d'une famille, un couple de médecins spécialistes. C'étaient des Syriens francophones, scolarisés, parents, et qui étaient ici depuis un petit bout, qui étaient incapables de... ils avaient une difficulté à se faire reconnaître leurs... c'est parce que c'étaient des spécialistes, les deux, mosieur et madame. Ça nous avait tous troublés, et vous-même la première. Et je vous avais demandé carrément: Mais c'est effectivement ces gens-là qui sont intégrés, qui sont ici, qui ont une profession, qui ont une carrière, qui sont francophones par surcroît, qui veulent. Mme la ministre, est-ce que ça va déboucher, leur dossier? Est-ce que vous pouvez faire quelque chose? Alors, je voudrais savoir s'il y a eu une fin heureuse à cette histoire et si finalement on a pu reconnaître leurs acquis.

Mme Weil: Oui, oui. D'ailleurs, on a parlé de ce couple-là tantôt. Je l'ai donné en exemple quand on parlait à quel point ça peut être désolant mais que, quand on regarde la question... parce qu'on parlait de la sélection des travailleurs qualifiés puis, bon, pourquoi est-ce qu'on sélectionne des gens qui ne peuvent pas intégrer leurs professions, puis j'ai dit oui. Mais, de toute façon, ce n'est pas en empêchant ces gens de rentrer... parce qu'on a quand même des réfugiés, je l'avais donné en exemple. Ils se sont placés, ces deux médecins-là, en région. Je ne me rappelle plus la région, mais on avait suivi le reportage. Et c'était qu'il manquait un stage. C'était vraiment... presque convaincue que le ministère de la Santé a joué un rôle là-dedans pour les aider, les accompagner, mais ils ont trouvé des stages et ils se sont placés. Donc, l'histoire se finit bien dans ce cas.

Le Président (M. Matte): Allez-y, madame.

Mme Roy: Je vais garder mon temps pour pouvoir faire un bloc plus gros. Merci.

Le Président (M. Matte): Je voudrais bien comprendre : Est-ce que, Mme la ministre, vous avez pris un engagement de déposer les chiffres lorsqu'ils seront connus?

Mme Weil: Oui.

Le Président (M. Matte) : Vous allez les transmettre à la secrétaire de la commission?

Mme Weil: Absolument. C'est ce qu'on fait, en fait, oui, à chaque année, M. le Président.

Le Président (M. Matte): C'est bien. Je vous remercie.

Nous sommes rendus au bloc du gouvernement, et j'invite la députée de Jeanne-Mance—Viger pour les prochaines minutes.

Mme Rotiroti : Merci, M. le Président. Alors, mes collègues, je salue mes collègues, les collègues de l'opposition, la ministre, et tout son personnel politique, et le personnel du ministère. Vous comprenez, M. le Président, dans une autre vie, j'ai eu l'honneur de gérer... d'être chef de cabinet de ce beau ministère là, alors j'ai eu le plaisir de travailler avec plusieurs des personnes qui sont ici, dans la salle, ce soir. Alors, merci d'être là.

Alors, vous savez, les crédits, c'est toujours un moment très privilégié qu'on a, non seulement en tant que député, mais aussi... pour les gens du cabinet, ça demande beaucoup, et les gens du ministère, ça demande beaucoup, beaucoup de travail, beaucoup de préparation pour qu'ils puissent être devant nous ce soir pour qu'on puisse les questionner par rapport aux enjeux du ministère, que ce soit au niveau de la francisation, de la reconnaissance des acquis, et je vais revenir là-dessus.

Vous savez que l'immigration, c'est important et, pour nous, ça a toujours été une richesse. Et le Québec accueille environ 50 000 nouveaux arrivants par année. C'est des personnes courageuses qui quittent leurs pays. Des fois, ils quittent leurs pays parce que, dans leurs pays, il y a des guerres ou ils sont en détresse, mais des fois aussi ils quittent parce qu'ils veulent venir au Québec s'installer et avoir une meilleure vie, contribuer au développement économique, social et culturel de notre belle nation.

Et moi, en tant que fille de parents immigrants, je peux vous dire que, quand on fait ça, ce n'est pas facile, hein? Moi, c'est mes grands-parents qui sont venus ici. Mes parents sont nés en Italie, mais ils sont arrivés ici très jeunes. Mon père avait à peine cinq ans, ma mère avait 13 ans. Et mes parents, ils ont pu faire leurs études ici. Ils ont eu deux enfants, moi et mon frère, qui est plus jeune que moi. Et je suis très heureuse de dire que non seulement mes parents sont trilingues, mais aussi les enfants et les petits-enfants. Alors, oui, le français, c'est très important. Et je peux vous dire que moi, je suis allée à l'école anglaise. J'ai fait tout mon parcours scolaire en anglais, même l'université, et je pense que mon français n'est pas si pire que ça. Alors, tout ça pour dire qu'une langue, ça s'apprend.

Et je sais que ma collègue de Montarville disait, et elle a raison de dire, que les enfants qui arrivent ici, bien, eux, ils ont le privilège d'aller à l'école ici, alors ils font leur parcours en français. Et c'est vrai, c'est un petit peu plus compliqué pour les parents qu'eux. Bien, normalement, d'habitude, c'est le père qui doit s'intégrer sur le marché du travail rapidement. La maman reste à la maison pour garder les enfants, surtout quand les enfants sont petits. Alors, c'est toujours la femme, un peu, qui écope de ne pas avoir eu l'opportunité d'apprendre le français. Mais je peux rassurer ma collègue que le ministère fait tout pour rejoindre ces femmes-là, pour s'assurer qu'elles aussi ont l'opportunité de prendre ces cours-là. Il y a une diversité de différents cours aujourd'hui qui s'offrent à ces femmes-là pour sortir... premièrement, de sortir de la maison, hein, de se créer un réseau et d'être capables d'interagir avec ne serait-ce que leur voisin qui est à côté. Alors, je comprends l'inquiétude de ma collègue, mais je voulais la rassurer là-dessus.

Aussi, il faut savoir que, dans les 50 000 nouveaux arrivants qu'on accueille, on va dans des bassins déjà francophones, francophiles. Alors, il ne faut pas non plus négliger le fait que ces gens-là, quand ils arrivent ici, ils ont quand même un niveau de français assez élevé, je vous dirais. Alors, ils ont déjà cette connaissance-là. Alors, ce n'est pas négligeable, et je pense que ça méritait d'être mentionné.

Alors, c'est important de dire que non seulement ces gens-là sont dans des bassins francophones, francophiles, mais on a aussi la catégorie des travailleurs qualifiés, et tous ces gens-là représentent à peu près 91 %, je crois, Mme la ministre, des travailleurs qualifiés qui arrivent ici, au Québec, qui sont capables de s'intégrer assez rapidement sur le marché du travail, parce qu'on va les chercher justement pour ces qualifications-là.

Je vous rappelle aussi, M. le Président, qu'au cours des dernières années le ministère et ses partenaires ont mis en place des mesures qui visent de faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions régies par des ordres professionnels. Je ne parlerai pas... je laisserais peut-être le soin à la ministre... je ne sais pas si vous l'avez déjà adressé, mais il y a eu plusieurs ententes qui ont été signées avec les ordres professionnels pour avoir cette reconnaissance des acquis et des diplômes.

Moi, j'ai eu le privilège d'être nommée, il y a deux années, comme présidente d'un comité. J'ai piloté un comité sur la reconnaissance des compétences et des acquis. Je te dirais que c'était une première, parce qu'autour de la table il y avait... c'était un comité interministériel qui regroupait l'ensemble des ministères qui sont touchés. L'Éducation était là, la Santé était là. Et on touche plusieurs volets. C'est un dossier qui est assez complexe et compliqué. Et je peux vous dire qu'il y a eu des grandes avancées dans ce dossier-là. Le comité va soumettre le rapport sous peu. Mais on travaille déjà, parce qu'il y a ma collègue la ministre de la Justice qui, présentement, est en commission parlementaire, on étudie un projet de loi où on touche justement les ordres... l'Office des professions. Et il y a le commissaire aux plaintes là-dedans, hein? Le commissaire aux plaintes, lui, qu'est-ce qu'il fait, c'est qu'il est capable d'aller et suivre le parcours d'une personne qui pense qu'il a été soit discriminé, pas très bien évalué dans sa reconnaissance. Et le projet de loi en question va lui donner plus de pouvoirs.

Alors, j'espère, parce que je sais que, là, on est en crédits, ça va, mais, une fois qu'on finit les crédits, qu'on va être capables de reprendre ce projet de loi là et l'adopter, parce que ce sera une avancée pour l'Office des professions, les ordres professionnels. Et aussi le fait que le commissaire aux plaintes va avoir plus de pouvoirs, je pense, en soi, ça va lui permettre aussi de voir et... d'être capable de voir quels ordres... Parce que ce ne sont pas tous les ordres qui font les évaluations, puis ça, ça, il faut le dire. Chaque ordre, présentement, fait son évaluation à sa guise, alors ce n'est pas uniforme. Et je sais que c'était une question que nous, dans ce comité-là, on avait regardée aussi, de voir si on pouvait prendre les meilleures pratiques et, en quelque sorte, uniformiser cette reconnaissance-là dans tous les ordres. Ça, c'était une des recommandations.

• (20 h 30) •

On avait aussi regardé le fait qu'on a des acquis et on a des compétences. Alors, au niveau de l'éducation, c'est une question de la reconnaissance des diplômes. Alors, un diplôme, il faut que vous sachiez que les universités... ici, au Québec, il n'y a pas une université qui évalue les diplômes de la même façon. Alors, le ministère de l'Éducation, il est autour de la table, et on s'adressait à cette question-là aussi, que ça soit au niveau collégial ou universitaire.

Et là on a toute la problématique des stages, hein, M. le Président? On entend le cas typique du médecin qui arrive de son pays d'origine, il arrive ici puis il ne peut pas pratiquer la médecine. Ça, c'est un cas typique, puis je ne peux pas croire que, 10 ans plus tard, on en parle encore en disant que... Puis on parle toujours de l'immigrant qui est arrivé il y a 10 ans, hein, pas celui qui vient d'arriver. Mais je pense que ça mérite d'être clarifié, parce que l'immigrant qui arrive, qu'il y a 10 ans... ça fait 10 ans qu'il n'a pas pratiqué, hein? Alors, je ne connais pas aucune personne ici, autour de la table, qui voudrait être soignée par quelqu'un qui a eu 10 ans de congé, si je peux dire ça comme ça, de non-pratique, de se faire soigner par ce médecin-là.

Mais il faut que vous sachiez, parce qu'on dit toujours : «C'est le gouvernement, c'est le gouvernement, c'est le gouvernement», ce n'est pas le gouvernement. C'est l'ordre professionnel. Il y a le Collège des médecins. Et le problème du stage n'appartient pas juste aux nouveaux arrivants, ça appartient à tous les Québécois. Tous les Québécois qui font la formation de médecine et qui recherchent le stage après, bien, eux, ils ont le même problème que le nouvel arrivant qui a sa formation en médecine, qui a été reconnue par le Collège des médecins, qui pourrait pratiquer la médecine, mais qui a besoin du stage. Alors, ça aussi, ça mérite d'être dit et répété. Parce que j'avoue que... je sais que c'est la politique puis, des fois, tu sais... mais de faire référence à des cas comme celui qui a été médecin il y a 10 ans et encore aujourd'hui, en 2016, de dire ça, bien, c'est faux. Ce n'est pas vrai.

Il faut que vous sachiez aussi, M. le Président, que le fait qu'on sélectionne notre immigration... avec les critères, on sélectionne notre immigration par rapport à la pénurie de main-d'oeuvre qu'on a ici. Et je sais que la ministre vient de déposer la nouvelle politique sur l'immigration, qui fait en sorte que c'est basé sur une déclaration d'intérêt. C'est quoi, une déclaration d'intérêt? Ce n'est pas compliqué, c'est un profil de l'immigrant, et c'est dans une banque de données, et c'est les entreprises qui vont chercher le profil qu'ils ont besoin. Pourquoi qu'on a fait ça de cette façon-là? Premièrement, parce qu'on veut que l'entreprise sélectionne en connaissance de cause la personne qu'il a besoin. En faisant ça, la personne rentre dans l'entreprise, il s'intègre rapidement et commence à travailler. Et tout ça est lié du fait que, quand on parle de la reconnaissance — parce que je vais faire le lien avec la reconnaissance — nous, qu'est-ce qu'on souhaite, c'est que tout ça se fait en amont, même avant que la personne arrive au Québec.

Alors, qu'est-ce que nous, on voudrait faire, c'est d'inciter l'ordre professionnel de... Si la personne, dans son pays d'origine, fait une demande pour venir au Québec et il fait partie... premièrement, il va avoir les informations de savoir s'il fait partie d'un ordre professionnel ou non. Si oui, bien là, on va lui dire quel ordre, et il va se mettre en contact avec l'ordre, et il va être capable d'avoir une reconnaissance partielle ou complète même avant qu'il arrive ici, avec les connaissances de qu'est-ce qu'il a besoin pour se faire reconnaître, si c'est le cas, s'il y a une reconnaissance partielle.

Alors, je pense que c'est... Écoutez, c'est des grandes avancées. Ça mérite d'être dit, parce que c'est quand même un dossier où est-ce qu'on n'a pas beaucoup de chances de vraiment rentrer dans le détail et expliquer aux gens. Je pense que c'est une belle opportunité, c'est pour ça qu'on fait les crédits. Et je pense que ça mérite d'être dit pour ceux qui sont déjà ici et pour ceux qui veulent venir ici. C'est sûr que ce n'est pas tout, là, tout n'est pas réglé, mais je pense qu'on travaille dans la bonne direction.

On est conscients des obstacles qu'ils peuvent avoir, pour les nouveaux arrivants. Et je pense que la ministre fait un excellent travail à s'y attaquer, parce que c'est... J'avoue, j'ai eu le plaisir d'être l'adjointe parlementaire de la ministre. Je peux vous dire que, s'il y en a un, ministre qui est très sensible à ce fait-là, c'est bien elle. Elle a un comté où est-ce que... est aussi diversifié que le mien, alors on a des cas à tous les jours dans nos bureaux de comté. Et je peux vous dire, là, qu'elle veut vraiment changer les choses, et je pense qu'elle est en train de le faire. Écoute, ça rentre dans l'histoire, là, qu'est-ce que la ministre a fait. Ça fait 70 ans qu'on n'a pas changé, je crois, hein, Mme la ministre, la politique sur l'immigration?

Une voix: C'est ce qu'on disait, 68.

Mme Rotiroti: 68. Et vous l'avez mise à jour. Ça fait que bravo! Parce que ça mérite d'être dit, et redit, et répété. Et je pense que ça mériterait aussi que je vous laisse quelques minutes, Mme la ministre. Je sais que vous avez déjà abordé la reconnaissance des acquis, je ne sais pas si vous avez eu toutes vos réponses, mais, si la ministre souhaite de l'aborder, évidemment, elle est libre de le faire. Mais j'aimerais ça aussi qu'elle prenne quelques minutes aussi de parler de la nouvelle politique sur l'immigration, parce que, je pense, ça mérite d'être dit.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Oui. En combien de minutes?

Le Président (M. Matte): Quatre minutes.

Mme Weil: Quatre. Bien, moi, j'aimerais saluer le travail de ma collègue la députée de Jeanne-Mance—Viger, si vous permettez, parce que moi, j'ai eu le grand, grand, grand plaisir de travailler avec la députée, et je voudrais saluer le travail qu'elle a fait, puis d'ailleurs on va le souligner quand le rapport final du comité interministériel qu'elle a présidé... Et je vais vous annoncer des mesures qui ont été déjà annoncées et rendues publiques. C'est quand même les premières mesures. D'autres mesures seront annoncées. Et c'est tout ce travail en continu qui a commencé avec son travail, qui avait commencé, évidemment, avec Yolande James, aussi, avant nous. Et, avant Yolande James, il y avait Lise Thériault, il y a eu Michelle Courchesne. Et beaucoup de mesures, d'ailleurs, de tout le programme, pour financer le soutien aux ordres professionnels, qui a fait en sorte qu'il y a eu beaucoup de progrès ces dernières années. Mais là on veut aller plus loin en créant un comité ministériel, qui a fait en sorte que, rapidement, on a pu mettre les mesures identifiées comme très structurantes dans le budget. Et ça, c'est la première fois que je vois ça. Un comité ministériel créé en décembre, et déjà, dans le budget du mois de mars, on avait les résultats. Alors, ça, c'est vraiment extraordinaire. Alors, permettez-moi donc de souligner une partie du travail de ma collègue la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Donc, parmi les mesures pour résoudre les difficultés liées à la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes afin que leur contribution à l'essor économique soit rapide et réussie : un, veiller à la mise en ligne de l'information, à l'exploitation des réseaux sociaux et à la concertation des partenaires en matière de reconnaissance des compétences pour bien soutenir les personnes immigrantes formées à l'étranger et les employeurs; offrir un soutien aux établissements d'enseignement afin de faciliter la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes; poursuivre le renforcement des approches en reconnaissance des compétences qu'adoptent les ordres professionnels et autres organismes de réglementation au moyen de référentiels de compétence et par de la formation d'appoint prescrite; examiner la possibilité de conclure de nouvelles ententes internationales en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles — c'est déjà en marche avec le ministère des Relations internationales; délivrer simultanément l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec et le certificat de sélection du Québec aux personnes de la sous-catégorie des travailleurs qualifiés. Comme je vous l'ai dit, on l'annonce déjà. Donc, on va pouvoir faire, donc, émettre cette évaluation en même temps que le CSQ.

Il faut savoir que la députée, lorsqu'on était à l'opposition, a déposé un projet de loi qui visait exactement cette mesure. Alors, je suis très fière de voir que nous, on va donner suite à son projet de loi.

Ensuite, encourager le partage des pratiques exemplaires en matière de reconnaissance des compétences et favoriser la mise en commun de ressources. Finalement, faciliter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes se destinant à l'exercice d'une profession du secteur de la santé et des services sociaux par un projet pilote permettant un processus intégré de formation et d'intégration en emploi en région. Et je rajoute à ça le Qualifications Québec qu'on a annoncé, qui sera créé pour mieux guider, orienter les personnes, qu'on a rajouté dans le budget. Il y aura d'autres mesures lorsque le rapport sera déposé, qu'on va annoncer à ce moment-là. Merci, M. le Président.

• (20 h 40) •

Le Président (M. Matte): Je vous remercie. Votre temps étant écoulé, je cède la parole à l'opposition officielle. 17 minutes. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier: Merci, M. le Président. J'essaierais de continuer avec des données en francisation, j'essaie de faire un parallèle puis je prends les données, tout à l'heure, dont parlaient les collègues, on disait... Dans la question 25, on dit qu'il y a 48 966 personnes admises en 2015, lesquelles... 37 874 étaient âgées de 16 ans et plus. De ce nombre, 14 570 personnes adultes avaient déclaré ne pas connaître le français, ce qui m'apparaît un chiffre quand même important. Et la ligne qui suit, on dit : «Au 28 février 2016, 2 981 d'entre elles s'étaient inscrites à un cours de français...» Alors, comprends qu'on dit : Ça peut prendre jusqu'à cinq ans à la personne lorsqu'elle arrive pour faire son processus de francisation. Je comprends bien ça. Mais, quand je regarde le cahier de l'an passé, on nous dit qu'au 29 février 2016, donc, déjà là, 4 225 de ces personnes s'étaient inscrites à un cours de français.

Alors, je veux juste comprendre la donnée. Pourquoi, l'an passé, on nous parlait, au 29 février 2016, 4 225 et que cette année on a diminué, dans le cahier, à 2 981 pour la même date, le même jour?

Mme Weil: ...il y a une erreur dans le 29 février, c'est 28 février, donc je vais valider.

Mme Poirier: Entre autres. Mais ça, c'était l'an passé, le «29 février», là. Déjà là, il y avait un problème.

(Consultation)

Mme Weil: Apparemment, il y avait une erreur dans les calculs de l'année dernière.

Mme Poirier: De l'an passé.

Mme Weil: Donc, il y a une erreur dans la fiche cette année.

Mme Poirier: L'année passée ou cette année?

Mme Weil: Non, cette année. L'année dernière avec le «29», mais, pour le chiffre, c'est cette année, et on va déposer... ils vont trouver, donc, la bonne fiche. La correction...

Mme Poirier: Donc, il y a plus que 2 981 personnes qui sont inscrites.

Mme Weil: On va vous revenir avec la bonne réponse.

Mme Poirier : D'accord. Excellent. J'aimerais juste qu'on aille vers la... bien, plus justement, mes collègues ont parlé des réfugiés syriens. Moi, j'aimerais ça qu'on puisse aller à la fiche 59, Mme la ministre, et j'ai été très surprise de cette fiche-là. Alors, c'est l'Opération réfugiés syriens et les montants que le MIDI et les autres ministères ont investis en 2016-2017 et ceux qu'on va investir en 2017-2018.

Je comprends que, dans l'objectif du nombre de personnes... Quand je regarde à la fiche 60, qui est juste à côté, là — je le fais en parallèle — donc, sur une ligne, on dit : «Le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2017 prévoit l'admission de 5 700 à 6 100 personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger», mais, la ligne qui suit, on dit : «Par ailleurs, le Québec n'a pas d'objectif spécifique envers les personnes réfugiées syriennes à accueillir en 2017.» Alors, déjà là, je suis un peu surprise.

Et là, quand je regarde la fiche 59, en matière de francisation... en matière d'intégration pour les Syriens, aucun budget pour l'année 2017-2018. En matière de francisation, une diminution de budget de 8 millions. Et, quand je fais le total de cette page-là, c'est une diminution de fonds de budget de 32 millions, alors, ça, c'est les données qui sont sur cette page-là, et dont, entre autres, en matière de santé, une diminution de 31 millions de dollars, juste en santé. Alors, moi, j'ai besoin d'explications, là, sur cette fiche-là. C'est énorme.

Mme Weil : Écoutez, on va clarifier tout ça. Premièrement, la ligne qui dit : «Le Québec n'a pas d'objectif spécifique envers les personnes réfugiées syriennes à accueillir en 2017», c'est... Dans la planification, on ne décrit pas de quel bassin ils vont... donc, dans le plan, hein, dans la planification, c'est ça que ça voulait dire.

Donc, on sait à peu près... on sait combien sont parrainés, on sait combien de personnes on attend et on sait combien de réfugiés, globalement, on inscrit dans la planification, mais on ne va pas les sectionner en bassins. Donc, c'était ça, le sens de cette phrase. Maintenant...

(Consultation)

Mme Weil: Ah oui! Les coûts de... Finalement, c'est ça, l'objectif de 2015-2016... ils sont plus arrivés, donc, en 2016-2017, hein, les personnes, donc c'était sur deux ans... qui a affecté, donc, les coûts. C'est ça que ça veut dire. Parce que la masse des personnes sont arrivées vraiment vers la fin de 2015 et, vraiment, en 2016, hein, c'était l'opération massive, intensive. Donc, vraiment, les coûts sont vraiment en 2016.

Mme Poirier: Je veux juste comprendre, là. On a vu tout à l'heure, dans une question précédente, que, justement, les gens, on leur donnait environ cinq ans pour se franciser. Alors, comment on peut diminuer le budget de 8 millions à la deuxième année où les Syriens arrivent, quand on prévoit qu'il va en arriver encore cette année, et qu'on baisse de 8 millions les coûts du budget de francisation, et qu'il n'y a plus de coût pour l'intégration? Alors, ça veut dire que ceux qui vont arriver cette année, il n'y a pas de somme prévue à votre budget pour les intégrer, pour l'opération syrienne.

Mme Weil: Oui... Oui, oui. Non, non, non. D'ailleurs, c'est toujours les dépenses qu'il faut regarder en francisation. Donc, on répond toujours, toujours aux dépenses... aux besoins et aux demandes. Donc, tous les réfugiés, c'est 85 % qui participent aux cours à temps plein en francisation. Donc, c'est toujours cet écart. Mais, dans les dépenses, on le voit, les dépenses sont toujours là. Et, comme vous l'avez vu, il n'y a pas de délai d'attente. Le taux de participation est très élevé. Ça, c'est une tendance très lourde et importante. Et on a ouvert des classes. Je ne sais pas si la députée était là pour ça, cette présentation, mais j'ai bien expliqué à quel point on n'a, en région, partout, pas de délai d'attente. On était les champions du Canada. Et c'est ça, on a fait la promotion, on a fait en sorte d'ouvrir les classes. Les dépenses seront au rendez-vous, c'est sûr, pour franciser.

Mme Poirier: Mme la ministre, là, dans vos crédits, vous pouvez bien me dire que les dépenses vont être au rendez-vous, vous n'avez pas d'argent de prévu, c'est zéro. À la ligne Intégration, vous êtes partis de 4 295 000 \$ à zéro. En francisation, vous partez de 11 272 000 \$ à 3,6 millions. Ça, c'est juste le premier bloc. Puis là, quand je tombe dans les ministères, là, ça se concrétise pas mal: ministère de la Santé et des Services sociaux, 32 millions, ça baisse à 5 millions. Avec la RAMQ, on part de 4, 4,5 millions, puis on tombe à 740 000 \$. Le ministère du Travail, Emploi, Solidarité sociale, lui, il gagne 11 millions, oui, parce que ça, c'est vos prestations qui sont là. Les prestations que vous allez donner aux gens, ils sont là, on les voit très bien.

Mme Weil: Ils vont l'expliquer, parce que c'est... Le sous-ministre va expliquer. Donc, les dépenses, c'est pour la cohorte...

Mme Poirier : Puis le ministère... le MESS, là, pour le ministère de l'Éducation, lui, il baisse de 3.

Le Président (M. Matte): O.K. Maintenant, Mme la ministre.

Mme Poirier: MEES, ministère de l'Éducation et...

Mme Weil: Vous permettez?

Le Président (M. Matte): Oui. Alors...

Mme Weil : Oui, parce que je pense que c'est une question assez technique, si vous permettez, je demanderais au sous-ministre de répondre à la question.

Le Président (M. Matte): Il y a consentement?

Mme Poirier: ...Solidarité sociale. Oui, allez-y.

M. Baril (Robert): Alors, je peux vous donner la réponse...

Le Président (M. Matte): Voulez-vous vous présenter, s'il vous plaît, pour fins de l'enregistrement?

M. Baril (Robert): Oui. Robert Baril, sous-ministre à l'Immigration, Diversité et Inclusion.

Je peux vous donner la réponse technique du tableau, pourquoi il été monté comme ça. Les sommes pour 2017-2018, c'est qu'il n'y a pas de sommes supplémentaires prévues pour les 7 300 premiers qui sont arrivés. Pour les autres qui vont arriver dans les années subséquentes, les autres réfugiés syriens, on va les financer à même nos budgets récurrents. Donc, c'est ce que dit le tableau. Donc, ce que vous voyez comme étant une baisse, c'est parce que les gens sont déjà arrivés, ils sont déjà allés dans nos cours de francisation, et donc les sommes qui ont été calculées, donc, c'est... Bien, je pense que j'ai répondu, là. Je répète, là...

Mme Poirier: M. le Président?

Le Président (M. Matte): Oui.

• (20 h 50) •

Mme Poirier: Quand M. le sous-ministre nous dit que les gens, les Syriens qui sont arrivés, les 7 000 Syriens qui sont arrivés sont allés dans le cours de français, là, ils n'ont pas fini, là, on s'entend. Ils en ont encore... Il y en a encore qui vont aller dans des cours de français cette année, puis encore l'année prochaine. Alors, les budgets, il faut qu'ils soient là, là.

Les budgets, ils ne sont pas là. Je m'excuse, mais ils ne sont pas là, les budgets. Et en plus, quand je regarde la santé, c'est 30 millions de moins pour la santé de ces gens-là. Ils sont où, les budgets pour les réfugiés syriens, en santé? Ils sont où? Ce n'est quand même pas... On n'est pas à 500 000 \$, on est à 30 millions, là.

Mme Weil: C'est une estimation de dépenses, ce n'est pas une question de budget. Et les dépenses du réseau de la santé sont toujours là pour tous les Québécois. Donc, c'est des résidents permanents, qui vont avoir des services de santé comme tout le monde. Alors, c'est dans le budget de la santé. L'accueil, bon, c'est des services d'accueil pour les personnes quand ils arrivent, la francisation à temps plein. Alors, c'est tout simplement des prévisions de dépenses.

Mais les dépenses sont toujours au rendez-vous pour toutes les personnes de 0-5 ans. Parce que tous les services sont... les services d'accueil, de francisation, d'intégration, hein, c'est des services d'accueil, d'intégration... Tout ce qui concerne les classes d'accueil, évidemment, on le voit dans les budgets du ministère de l'Éducation, par exemple. Pour les services de santé, ce serait dans les budgets du ministère de la Santé. C'est des personnes qui sont éparpillées parmi plusieurs ministères. C'est pour ça qu'il y a cette provision et ces transferts d'argent vers les autres ministères. Tous les services sociaux, par exemple, qui sont fournis à des personnes qui ont besoin, ce serait dans le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux. L'emploi, le ministère du Travail et de l'Emploi, évidemment. Donc, tout le service...

Mme Poirier: Je suis d'accord avec ce que la ministre dit, là, je suis tout à fait d'accord.

Mme Weil: Non, mais c'est ça, il faudrait regarder tous les budgets.

Mme Poirier: Mais ce tableau-là regroupe, justement, l'ensemble des ministères, là, et fait la démonstration que, là, on n'a pas l'argent cette année. On l'a eu l'an passé, mais là on ne l'a plus cette année. C'est une coupure de 30 millions, là, pour, justement, assumer... Moi, quand je regarde les gens de Médecins du Monde qui soignent ce monde-là dans la rue présentement, parce qu'on ne peut pas les avoir à l'hôpital, ils ne peuvent pas accoucher, là, bien, c'est de ça qu'on parle. Quand le ministère de la Santé coupe 30 millions à des gens qui viennent d'arriver au Québec, puis que... comment on va faire pour assumer ces coûts-là pour ces gens-là?

Le Président (M. Matte): C'est bien. On peut demander... Oui, Mme la ministre.

Mme Weil: Je veux juste vous dire, d'ailleurs, comme les prévisions peuvent être justes, ou correctes, ou pas. À l'origine, on avait prévu 29 millions pour l'accueil et l'intégration, hein, des réfugiés syriens, puis finalement on a dépensé

74,3 millions. Là, donc, c'est des prévisions, parce qu'on va faire l'intégration à même nos propres budgets. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de dépenses en intégration. Les dépenses sont là, elles sont déjà prévues. Alors, quelles seront les dépenses... Ça, c'est des prévisions. Quelles seront les réelles dépenses? On le verra l'année prochaine. Mais il n'y a pas de souci, là.

Mme Poirier: Je m'excuse, M. le Président, là, «on le verra», là...

Mme Weil: Prévues, hein?

Mme Poirier : ...j'ai de la misère, là. Je ne peux pas croire qu'on fait une coupure de 30 millions. La ministre nous dit : On avait prévu que ça devait coûter 29 millions, c'en a coûté 74 millions. Cette année, on prévoit 53 millions, ça va en coûter combien? Ça va coûter combien?

Une voix: ...

Mme Weil: Ça, c'est les montants supplémentaires, hein? Vous avez lu le... c'est les montants supplémentaires, donc au-delà de nos budgets. Sinon, c'est des montants qui proviennent de nos propres budgets, bon an, mal an, pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. Alors, ça, c'est des montants dans le cadre de l'opération, l'Opération des réfugiés syriens qui exigeait des montants supplémentaires, c'est ça, qui exigeait donc une approche...

Mme Poirier: L'opération peut se continuer encore, là, cette année, là.

Mme Weil: Non, pas de la même façon, les volumes sont moins importants, et tout le système est bien en place, les organisations sont bien équipées, bien organisées, coordonnées. On a même fait un bilan, d'ailleurs, cet été, avec des recommandations pour comment améliorer même, pour s'assurer que... Puis je pourrais vous lire les résultats de ce bilan, mais c'est sur notre site Web.

Donc, le souci de bien gérer ce grand dossier, de donner les bons services aux bons moments pour ces personnes, certaines qui vivent certains traumatismes... Il n'y a pas de coupure. Quand une personne a besoin de services de santé, on ne demande pas : Qui vous êtes? D'où vous venez? Le système de santé s'ajuste. Les dépenses sont toujours plus importantes, souvent... en tout cas, en immigration, certainement en francisation, les dépenses sont toujours plus importantes que les crédits, que ce qui est prévu, et on répond toujours à la demande.

Donc, il n'y a pas de souci, là. Les enfants sont à l'école. Les enfants sont scolarisés, ils sont dans les écoles, ils sont dans les classes d'accueil. On a même rajouté des sommes importantes au ministère. 30 millions? C'était 30 millions, le ministère de l'Éducation, pour les classes d'accueil. Donc, les ressources sont au rendez-vous.

Le Président (M. Matte) : La députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier: Mais ce qui m'inquiète, Mme la ministre, c'est quand je vois ce genre de tableau là apparaître dans nos crédits, puis qui fait la démonstration d'une coupure de 31 millions au ministère de la Santé sans explication. Ça, ça m'inquiète. Parce que, quand je lis cette page-là, où il n'y a absolument aucune explication de ce que vous venez de nous dire, et que je vois «zéro» en intégration pour des Syriens en 2017-2019... alors, à ce moment-là, il n'y aurait même pas dû avoir de colonne, selon vos dires. Cette colonne-là n'aurait même pas dû apparaître, parce que ce que vous nous dites, c'est que vous allez mettre ça dans vos budgets à vous. Donc, ça veut dire que le 3 millions qui est prévu en francisation pour les Syriens, il ne devrait pas être là.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: J'ai une proposition, parce que je comprends ici... Donc, le ministère de la Santé, et c'est pour ça que ça s'appelle l'Opération réfugiés syriens, il y avait toute l'opération bilan santé, c'était majeur, majeur. Ça, c'est juste un exemple. Ce qu'on va faire, c'est qu'on va fournir, donc, des réponses plus précises, on va les déposer à la commission. Ça va nécessiter qu'on consulte, évidemment, les autres ministères pour avoir les coûts, les coûts de cette opération. C'est pour ça que le titre — parce que moi, je vous rappelle, c'était très, très intense — l'opération bilan... Même l'accueil à l'aéroport, il y avait des coûts additionnels, c'est sûr. Il y avait des personnes qui avaient certaines problématiques.

Donc, moi, c'est ce que je propose. Et comme ça on aura un portrait beaucoup plus clair de cet écart. Mais je tiens à rassurer que, connaissant le réseau de la santé, c'est un réseau qui répond toujours à la demande des personnes qui sont dans le besoin.

Le Président (M. Matte): Donc, je comprends, Mme la ministre, que vous allez transmettre à la secrétaire de la commission, bon, les chiffres, les données, les tableaux pour fins de compréhension. La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, c'est à vous la parole.

Mme Poirier: Merci, M. le Président. À une des questions, j'ai fait un bilan — c'est à la question RG7, là — où on a demandé la liste des contrats de moins de 25 000 \$. Il y a une catégorie de dépenses qui s'appelle Francisation temps partiel auprès des groupes d'immigrants. Il y en a pour 500 000 \$, 500 000 \$ donnés de contrats gré à gré à une vingtaine d'organismes à travers le Québec.

J'aimerais savoir quel type de reddition de comptes il y a pour ces sommes d'argent. C'est quand même 500 000 \$. Il y a plusieurs groupes qui dépassent le 25 000 \$, parce qu'ils l'ont eu en deux bouts, dont un qui l'a eu à... un, 24 635 \$, puis après ça un autre, 6 534 \$. Donc, on est rendu à 30 000 \$. Et il y en a quelques-uns comme ça, des gens qui ont eu 26 000 \$, d'autres qui ont eu 17 000 \$, 21 000 \$. Bon, il y a toutes sortes de montants là-dedans. Il y en a à toutes les pages, là, ce n'est pas compliqué, dont même des personnes individuelles qui ont eu ça, pas juste des groupes. La majorité, c'est des groupes, là, puis on les connaît. Mais il y a même des gens, c'est des personnes individuelles qui ont eu ça.

Qu'est-ce que ça fait, ces contrats de gré à gré là, en tant que tels? À qui ça s'adresse? Et quelle reddition de comptes il y a pour 500 000 \$ donnés de contrats gré à gré, qui me semblent ne pas être un programme, parce qu'en principe j'aurais dû le voir dans un programme, mais que là c'est un contrat de donné par le ministère?

Le Président (M. Matte): Le temps étant écoulé, est-ce que vous le prenez sur votre temps ou vous reportez votre réponse au prochain bloc de l'opposition officielle?

Mme Weil: On serait prêts à répondre à la question, si vous voulez.

Le Président (M. Matte): À répondre? Donc, vous répondez. C'est pris sur votre temps.

Mme Weil: Oui.

Le Président (M. Matte): Je vous cède la parole, Mme la ministre.

Mme Weil: Est-ce que vous permettez, M. le Président, que Jacques Leroux, qui connaît bien ce dossier-là, explique?

Le Président (M. Matte) : Consentement?

Des voix: Consentement.

Le Président (M. Matte) : Si vous voulez vous présenter pour fins d'enregistrement, monsieur. • (21 heures) •

M. Leroux (Jacques): Moi, c'est Jacques Leroux, sous-ministre adjoint aux orientations, au ministère. Donc, il s'agit, en francisation, de contrats de services, donc c'est le Programme d'intégration linguistique des immigrants qui autorise le ministère à prendre des ententes, là, contractuelles, avec des établissements d'enseignement, des organismes communautaires ou des individus. Dans le cas où ce sont des individus, ce sont habituellement dans les régions où il n'y a pas de groupes de francisation qui sont disponibles, là. C'est plutôt rare, là, c'est plutôt l'exception. Sinon, ce sont des groupes communautaires. C'est une série de contrats avec des organismes qui sont, pour la plupart, membres du Regroupement des organismes en francisation du Québec. Est-ce que ça répond suffisamment?

Mme Poirier: Bien, est-ce qu'il y a une reddition de compte de ces groupes-là?

M. Leroux (Jacques): Oui.

Mme Poirier : Combien de personnes ont subi...

Le Président (M. Matte): Je m'excuse. Je m'excuse, là, c'est sur le temps de...

Mme Poirier: C'était dans ma question, là, c'est pour ça. Je fais juste dire...

Le Président (M. Matte): Oui, mais là... Moi, ça ne me fait rien, mais on va le prendre sur votre temps. C'est bien? On pourra revenir au prochain bloc de l'opposition officielle. Je cède la parole à la députée de Verdun pour 15 minutes.

Mme Melançon: Merci, M. le Président. Selon Emploi-Québec, d'ici 2024 — on l'a rapidement abordé tout à l'heure — il va y avoir 1,4 million d'emplois à combler au Québec. Bien sûr, tout ça est dû, entre autres et notamment, je vais être très honnête, à la création d'emplois, à la croissance économique. Avec les budgets équilibrés qu'on a eus, l'équilibre budgétaire qui a été atteint, bien, on arrive actuellement avec de la création d'emplois, on le sait. Mais il y a aussi des remplacements pour des gens qui partent à la retraite. Pour ce faire, pour combler tous ces postes-là, on aura besoin, bien sûr, de l'immigration. Et les besoins en immigration, bien, il faut attirer les gens. Il faut faire la promotion de ce qu'on est, d'où nous sommes. Parce que, pour nous, c'est assez simple, là, de dire : Planète Québec, c'est pas mal, mais, dans certains pays, il faut quand même bien se vendre.

Et, comme élus, on doit aussi attirer, et ne pas faire fuir, je vais dire ça comme ça. On doit s'assurer de maintenir un bon climat social. Et il est arrivé une tragédie au Québec. Je pense qu'on ne peut pas passer tout ça sous silence. Le 29 janvier, je pense que le Québec a tremblé, et il est arrivé une tragédie terrible à la mosquée de Québec. Tout à l'heure,

je vous ai parlé de la place de l'Unité. Dès le lendemain, à Verdun, il y a eu une vigile, sur laquelle je suis allée me recueillir avec les gens. Et les gens me disaient aussi : Faites attention! Vous savez, comme politiciens, vous avez... Tout le monde, on porte ça sur nos épaules de maintenir un climat social. Et ça a été la même chose aussi la semaine suivante. Il y a eu aussi le révérend David Lefneski qui a tenu, là aussi, une vigile avec plusieurs gens, bien sûr, de confession musulmane, mais aussi des gens de toutes les religions qui sont venus. Et par la suite on a même été reçus à la mosquée, parce que les gens ont voulu ouvrir les portes, parce que je pense que c'est en se connaissant mieux parfois qu'il y a des barrières qui tombent.

Le député de Lac-Saint-Jean a reconnu qu'on a une responsabilité qui incombe aux politiciens dans le débat sur le racisme et sur la lutte à l'islamophobie. Il l'a reconnu dans un article du *Soleil* le 1er février dernier. Et il y a aussi Frédéric Bérard qui a écrit, dans le *Métro*, sur la dégradation du climat social. Et je pense qu'il faut se rappeler que... Bien sûr, le député de Lac-Saint-Jean s'est lui-même distancié, là, de la charte des valeurs du Parti québécois. On doit refuser aussi les tests de valeurs. Je pense que là-dessus... je pense qu'il y en a certains qui ont fait leur tête aussi là-dessus. Il faut critiquer, voire même bannir, là, des publicités comme celle du parti fédéral de la députée de Vachon, qui compare le niqab à des déversements de pétrole. Il faut s'éloigner des discours populistes.

Et, pour pouvoir faire de la prospection, pour pouvoir avoir de la promotion à faire auprès des jeunes... Parce qu'on cherche, bien sûr... À l'intérieur de la prospection et de l'attraction, on veut aller chercher des étudiants, puis ensuite on veut faire la rétention de nos étudiants, et on veut aussi faire la rétention des travailleurs. Et, pour revenir à la prospection et à l'attraction par des actions gouvernementales responsables, bien, depuis 1991, il y a un accord Canada-Québec — c'est important qu'on le dise aux gens — qui confirme que le Québec a les pleins pouvoirs en matière de sélection de son immigration économique.

Une voix: Qui est exceptionnel.

Mme Melançon: Oui, c'est exceptionnel. Vous avez raison, chère collègue.

Le 8 mars 2016, une nouvelle politique: Ensemble, nous sommes le Québec. Tout à l'heure, la députée de Crémazie en faisait mention. Et, dans cette politique, il y a une stratégie d'action, qui est dotée d'un budget de 42,5 millions de dollars sur cinq ans, qui prévoit notamment une nouvelle approche intégrée de prospection et d'attraction qui va nous permettre maintenant de déterminer le profil des candidats répondant aux besoins à moyen terme au marché du travail au Québec, qui va aussi nous permettre de localiser à l'étranger les masses critiques de travailleurs, de travailleuses qualifiés répondant le mieux aux besoins du Québec, qui va nous orienter vers des personnes ayant le profil que nous recherchons et qui va réaliser une veille stratégique permettant d'adapter en continu les actions de prospection et d'attraction en fonction des besoins évolutifs du marché du travail.

Les 19 et 20 novembre dernier à Québec... «à Québec», pardon, à Paris se déroulait la 15e édition des Journées Québec, et donc ça, c'est en France, où il y a eu plus de 2 000 entretiens avec 1 170 candidats qui ont eu lieu, et la prochaine édition des Journées Québec aura lieu les 3 et 4 juin prochain.

Il y a un budget. Dans le budget 2017-2018, on a aussi des sommes, 13,5 millions de dollars sur cinq ans, qui vont permettre au ministère de l'Éducation... de l'Enseignement supérieur, pardonnez-moi, de mettre en place une stratégie de promotion internationale de l'offre éducative au Québec. Et, pour avoir été directrice de cabinet à l'Enseignement supérieur, je vais me permettre de dire que cette promotion-là, elle est tellement bienvenue, les gens des universités, certes, mais aussi les gens des collèges. Et ça, on en a parlé, je me souviens, avec la ministre à l'époque, lorsqu'on a commencé dessiner le projet. Parce que, vous savez, des cégeps, il n'y en a pas partout sur la planète, des cégeps. C'est une créature québécoise. Et il faut aller expliquer aux gens qu'est-ce que c'est qu'un cégep. Et, lorsque les gens viennent étudier ici, viennent au cégep, certains vont s'en aller vers l'université, mais ceux qui étudient ici, qui vont avoir un diplôme de cégep, nous, on veut les retenir, on veut les faire travailler par la suite, hein, au Québec puis on veut les garder pour longtemps.

Et un des modèles à suivre, dans le 13,5 millions... Puis un des privilèges qu'on a eus cette année, c'est de voir que Montréal, par sondage, a été la meilleure ville universitaire du monde. Je veux qu'on l'applaudisse ensemble, je veux qu'on reconnaisse ce travail-là. Donc, sur 100 villes les plus prisées par les étudiants, Montréal arrive en tête de liste. Et je vous donne un classement rapide, là. Donc, Montréal est passée devant Paris, Londres, Séoul, Melbourne, Berlin, Tokyo. Il y a eu un sondage auprès des étudiants. Ça, c'est toute une carte de visite. On peut vraiment s'en féliciter.

Je vais poser une première question à la ministre, parce que je veux, bien sûr, qu'elle puisse exprimer aussi comment va se faire le travail, bien sûr, avec l'éducation. Mais il existe actuellement une très grande compétition entre les sociétés d'immigration, qui veulent avoir les meilleurs travailleurs du futur, appelons ça comme ça, de l'immigration possible. Comment le Québec peut tirer son épingle du jeu, Mme la ministre? Bien sûr, avec de beaux sondages, on aime ça, on aime bien en parler. Mon ancienne patronne et aujourd'hui, donc, collègue d'Outremont et ministre de l'Enseignement supérieur avec le maire de Montréal ont fait une conférence de presse. On en a parlé, et je peux vous dire qu'il y a eu beaucoup de papiers écrits, pas uniquement à Montréal, puis pas juste entre nous. On pouvait se féliciter du travail qui avait été fait mais sur toute la planète, parce que ceux qui sont arrivés deuxième étaient heureux d'arriver deuxième et en ont fait la promotion, et troisième, et ainsi de suite. Et là on part vers les niveaux d'immigration.

Mais, Mme la ministre, je reviens donc vers vous, via M. le Président, bien sûr, pour pouvoir vous entendre à savoir comment est-ce qu'on peut tirer notre épingle du jeu dans toute cette compétition vive en immigration.

• (21 h 10) •

Le Président (M. Matte): Je vous cède la parole, Mme la ministre.

Mme Weil : Oui. Alors, je remercie la députée de Verdun. Je vois son enthousiasme pour ce sujet et je vois l'expérience aussi qu'elle a. Elle a touché évidemment au ministère de l'Éducation, le ministère de la Culture aussi. Tout ça,

c'est des domaines... Parce que, donc, elle a touché toute la question de la langue, l'importance de la langue comme la colle, le ciment qui nous tient ensemble. Donc, j'entends des échos, dans ses affirmations, qui viennent me rejoindre. Et je vois une passion aussi chez la députée, chez nos députés. D'ailleurs, je vous dirais, les quatre, je me sens vraiment choyée aujourd'hui d'entendre leurs propos.

Alors, toute la question de prospection, attraction, c'est très, très excitant. C'est complexe. C'est complexe parce qu'on est dans un monde de compétition, hein? Il faut le savoir, il faut le comprendre. Pour les sociétés occidentales, évidemment, qui vivent les effets du vieillissement... Il y a deux facteurs. Il y a le vieillissement, d'une part, et la compétition pour l'innovation et la compétitivité. Et les gens savent, ça passe beaucoup par l'immigration. Pourquoi? Parce que c'est des gens qui sont très talentueux. Souvent, c'est d'ailleurs par les universités qu'on va trouver ces talents.

Et donc le ministère de l'Immigration a embarqué, si on veut, dans une grande réflexion sur comment changer la façon de faire la prospection et l'attraction. Alors, je vais vous l'expliquer, parce que c'est, d'une part, assez technique, plus technique qu'on pouvait l'imaginer, et je pense que vous allez trouver ça intéressant parce qu'on voit que notre gouvernement est un peu partout dans le monde pour aller chercher ces talents. Et c'est comment ils veulent aller chercher ces talents. Ensuite, avec le temps que j'aurai, mais je pourrais toujours continuer dans un autre bloc, c'est comment on attache, si on veut, ces travailleurs temporaires et étudiants étrangers dans cette grande stratégie d'attraction et de rétention.

Donc, la prospection — on appelle ça la prospection et l'attraction de l'immigration — évidemment, c'est au tout début de notre système d'immigration. Avant qu'on parle de sélection et de préparer les nouveaux arrivants avant qu'ils arrivent, il faut faire la prospection, il faut générer la demande. Il faut allumer quelque part dans le monde, dans différentes villes du monde, l'intérêt pour le Québec, hein? Beaucoup de gens ne connaissent pas le Québec, alors il faut leur faire connaître et il faut les attirer. Donc, de bonnes méthodes de prospection et une bonne capacité d'attraction influent de façon importante sur notre système d'immigration, sur la qualité des candidats qui sont sélectionnés, sur la réponse aux besoins de nos entreprises et de nos régions et sur l'intégration rapide des personnes immigrantes. De même, l'intégration réussie des personnes immigrantes influe sur la capacité d'attraction. Donc, il faut jouer sur les deux fronts constamment pour que la bonne histoire circule sur l'expérience québécoise, l'expérience des immigrants au Québec, évidemment, qui vont parler à leurs amis, à des gens qu'ils connaissent chez eux et faire circuler la bonne nouvelle.

Alors, la nouvelle stratégie de prospection et d'attraction. Donc, le ministère a développé au cours des derniers mois une nouvelle stratégie, juste au cours des derniers mois. Moi, j'ai eu une première mouture de leur réflexion, je trouvais ça superintéressant. Et là le travail a bien avancé. Donc, on a développé au cours des derniers mois une nouvelle stratégie de prospection et d'attraction.

Il faut comprendre que notre ancienne stratégie était territoriale et fondée sur le volume. Par exemple, on allait en France et on tentait de susciter le plus de candidatures françaises que possible, peu importent leurs profils professionnels. Plus ou moins, c'étaient des gens compétents, scolarisés, qui parlaient français. Bon, ce n'était pas toujours l'idéal pour l'adéquation avec les besoins du marché du travail. Et, au fil des années, ça s'est raffiné pour faire un appariement, si on veut, entre la sélection et le profil des besoins, et avec un traitement, bon, accéléré, surtout pour les travailleurs temporaires, évidemment, qui devenaient, évidemment, éventuellement des immigrants permanents.

Notre nouvelle stratégie est fondée sur les domaines de formation les plus recherchés sur le marché du travail. Ces domaines ont été regroupés en 10 secteurs prioritaires, vers lesquels sont concentrés les efforts de prospection et d'attraction à l'échelle internationale : administration, affaires et finances, aéronautique et aérospatiale. Et d'ailleurs je tiens à le souligner, M. le Président, c'est très intéressant, imaginez-vous, un ingénieur en aéronautique sur deux est issu de l'immigration dans la région de Montréal. Juste vous dire, hein? Ça, c'est un chiffre qui est très parlant, un sur deux issus de l'immigration. On n'a pas assez d'ingénieurs qui vont graduer de nos propres universités. Ça, je pense que juste ce chiffre-là... Moi, je le dis à tout le monde pour qu'ils comprennent, ceux qui ne comprennent pas qu'on a besoin de talents dans le monde et qui ne comprennent pas qu'on est en compétition. Ce chiffre-là dit tout, hein, dans un secteur névralgique. On voit notre collègue qui travaille très fort dans ce secteur pour, d'une part, faire en sorte qu'on appuie, donc, ce secteur, ce secteur très important de notre économie.

Un autre domaine, la documentation et traduction. Aussi, génie civil, bâtiments et travaux publics. Un autre secteur, mécanique, usinage et transformation. Les sciences physiques, les sciences de la vie. Un autre domaine, c'est la santé. Un autre, très prisé — évidemment, on a des grands, grands besoins, je ne vais pas vous surprendre — c'est les technologies de l'information et des communications. On se les arrache, hein? Transformation des aliments. Alors, voici les grands secteurs où on a vraiment besoin de faire de la prospection et de l'attraction.

Alors, nous avons développé un outil de localisation basé sur 67 indicateurs statistiques, qui nous permet d'identifier des bassins de candidats les plus porteurs dans ces domaines. 21 pays ont été identifiés en matière de prospection et d'attraction : la France, évidemment, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse, l'Irlande, l'Ukraine, la Chine, les Philippines, l'Inde, le Vietnam, Corée du Sud, Brésil, Colombie, Mexique, États-Unis, Algérie, Tunisie et Maroc. Par exemple, notre outil nous a permis, dans le domaine de l'aéronautique et de l'aérospatiale, de cibler la France, l'Espagne, les Philippines, le Brésil et la Colombie comme des territoires intéressants pour réaliser des actions d'attraction. Des travaux sont présentement en cours afin de pouvoir cibler dans ces pays des régions très précises pour réaliser nos actions de promotion. En passant, juste vous dire, beaucoup de travailleurs temporaires, d'ailleurs, dans ce secteur, sont actuellement ici, chez nous, au Québec. Moi, je les rencontre, évidemment, souvent, et la clé pour nous, c'est ensuite de les attirer vers l'immigration permanente, faire en sorte qu'ils ont une belle expérience ici, au Québec.

Grâce à notre nouvel outil de localisation, nous avons pu réaliser des actions d'attraction sectorielle auprès des bassins identifiés, en plus de la participation à des activités sectorielles et la production de nouveau matériel informationnel. Nous utilisons aussi grandement les réseaux sociaux afin d'atteindre efficacement les bassins ciblés.

Nous travaillons aussi au développement de partenariats avec des acteurs clés des secteurs prioritaires pour accroître notre rayonnement. Des actions sont notamment réalisées avec le réseau des Alliances françaises... le réseau

français, oui, pour susciter l'intérêt pour le Québec et encourager les candidats potentiels non francophones à apprendre le français dans la perspective d'un projet d'immigration au Québec.

Il y a aussi les Journées Québec. Il y a beaucoup de gens qui connaissent les Journées Québec. Les Journées Québec constituent une de nos activités-phares en matière de prospection et d'attraction. Cette activité existe depuis 2008. La 15e édition s'est tenue à Paris en novembre dernier, et la prochaine édition aura lieu les 3 et 4 — toujours à Paris — juin prochain, à Paris, organisée par mon ministère, et le MTESS, et trois partenaires non gouvernementaux : Québec International, Montréal International et Société de développement économique de Drummondville. Il y a la participation d'environ 30 entreprises par édition. Le nombre de participants, c'est-à-dire les chercheurs d'emploi, est en hausse : 750 en 2008 et 12 300 en 2016. Environ 1 500 embauches réalisées depuis 2008. Et l'édition de novembre 2016, les résultats sont : 11 337 candidats inscrits, 11 015 postes offerts, 11 070 candidats rencontrés lors de 2 080 entretiens d'embauche, et nombre d'embauches connu un an plus tard, après les procédures d'immigration. 86 % des postes affichés par les employeurs lors de l'édition printemps 2016 étaient des postes pour lesquels un manque de main-d'oeuvre locale a été constaté sur la liste du traitement simplifié.

Bon, je vais terminer ma présentation maintenant. Je pense que mon temps est écoulé. On pourra y revenir. Merci, M. le Président.

• (21 h 20) •

Le Président (M. Matte): Vous comprenez, Mme la ministre, que je vous ai laissé continué, là, mais on va soustraire sur le temps. J'ai compris que la passion, c'est contagieux, c'est... Nous sommes rendus à la deuxième opposition officielle. Pour 18 minutes, la députée de Montarville.

Mme Roy: Merci, M. le Président. Alors, j'aborderai trois sujets. Je vais essayer d'être plus rapide que les autres fois. Nous avons fait, M. le Président, une demande d'accès à l'information pour obtenir l'analyse de l'utilisation des sommes qui sont faites par le ministère, le MIDI, le ministère de l'Immigration, et ces sommes-là qui sont versées du ministère de l'Immigration au ministère de la Santé, de l'Éducation et du Travail. Et ce sont des fiches qui existent déjà, des fiches d'information qui s'appellent Reddition de comptes du ministère de la Santé, Reddition de comptes du ministère de l'Éducation et Reddition de comptes du ministère du Travail. Et, le contexte de ce document de reddition de comptes, on nous dit, à «Contexte» : «La volonté [de ce document est] d'assurer une plus grande transparence gouvernementale vis-à-vis des parlementaires.» Soit, on est là pour ça.

Alors, Mme la ministre, M. le Président, ces trois demandes sont caviardées vers la fin, lorsqu'on arrive à l'analyse des résultats, trois demandes caviardées. Alors, c'est des documents qui existent. De grâce, donnez-nous ceux qui ne sont pas caviardés pour qu'on voie justement l'analyse qui a été faite. Ce sont des documents de votre ministère.

Mme Weil : Oui. Alors, ma réponse précédente, c'était vraiment une réponse à cette question-là, parce que ça concerne l'entente Canada-Québec. Donc, les chiffres, on les dépose toujours, hein? Donc, ils seront déposés quand les chiffres seront validés. Et ça, c'est des échanges entre le gouvernement fédéral, si je comprends bien, hein? Non?

Mme Roy: Non, non.

Mme Weil: Non, c'est d'autres dépenses. O.K.

Mme Roy: Je vais déposer... Non, c'est carrément une reddition de comptes, et c'est à la rubrique Analyse. Ce n'est pas sur les chiffres, mais c'est surtout sur... Ce n'est pas une question de chiffres, là. Il n'y a pas de tableau ici, là. Je vais vous les déposer. Comme ça, ce sera plus simple. Puis j'aimerais beaucoup qu'on ait le document non caviardé ce soir, si possible, ou au cours des prochains jours, si vous pouvez vous engager à le faire. Puis je passerais à un autre sujet, tout simplement.

Mme Weil: Mais la lettre qu'on a, est-ce... Je ne sais pas, M. le Président, si la députée a pu prendre connaissance de la lettre qui a été déposée aujourd'hui.

Mme Roy: Oui, mais ça ne répond pas.

Mme Weil: Ce n'est pas...

Mme Roy: Non, pas du tout. Mais, de toute façon, on va vous la soumettre, vous verrez. Alors, si on peut avoir la version non caviardée, parce que... C'est une reddition de compte de fonds publics, le document qui est demandé.

Mme Weil: Oui, mais qui concerne, si j'ai bien compris, les transferts aux autres ministères, non?

Mme Roy: Non, non, non. Alors, je vais poursuivre avec mon deuxième sujet...

Le Président (M. Matte): Oui, poursuivez.

Mme Roy: On a fouillé dans la *Gazette officielle*, date du 30 mars dernier, et on nous en apprend beaucoup, là, sur ce qui se passe au niveau de l'immigration. *Gazette officielle*, 30 mars dernier. Alors, au 1er janvier 2017 — c'est là,

là — pour la catégorie de l'immigration économique, on apprend qu'il y a 35 092 demandes de certificat de sélection qui sont toujours en attente de traitement, qu'il y a 44 400 personnes sélectionnées qui sont toujours en attente d'une décision concernant leurs demandes de résidence permanente. Ça, c'est l'inventaire des demandes que vous avez dans la machine, dans le système, comme on dit en français, dans le pipeline. Ça bloque. On additionne les deux, ça fait plus de 79 000 personnes, près de 80 000 personnes, là, de noms à traiter. Et là vous avez fixé à 5 000 le nombre de certificats de sélection du Québec pour être émis pour les travailleurs qualifiés cette année.

On apprend dans la *Gazette* que les autres demandes seront rejetées, et, pour les travailleurs autonomes et les entrepreneurs, le programme est carrément suspendu. On les aime, les entrepreneurs, les travailleurs autonomes. Donc, pourquoi est-ce que la machine a été poussée à un point qu'on n'est plus capable de répondre à la demande? Et qu'est-ce que vous comptez faire pour résorber l'inventaire? On parle de près de 80 000 personnes.

Mme Weil: De CSQ déjà émis, c'est ça que vous avez dit? Et le 5 000, c'est ceux que c'est tout simplement des... les CSQ ne sont pas émis. Le dernier bloc, là, c'est tout simplement des dossiers.

Mme Roy: Non, ça, ça va venir, mais ces 5 000 là ne sont pas encore là. Mais vous avez 35 092 demandes, demandes de certificat de sélection, et 44 400 personnes sélectionnées qui attendent, elles, la résidence permanente. Donc, ça fait à peu près 80 000 personnes dans la machine, là. Qu'est-ce qu'on fait pour traiter tout ça, pour résorber cet inventaire? C'est un inventaire, actuellement, important, là.

Mme Weil: Écoutez, c'est...

Mme Roy: ...

Le Président (M. Matte): On va laisser la ministre répondre.

Mme Weil : Je vais répondre... Parce que ce n'est pas anormal. Disons que c'est le flot habituel de dossiers qui attendent le traitement, pour toutes sortes de raisons, comme j'ai expliqué plus tôt ce matin, je crois. L'attente, ça peut être l'immigrant ou ça peut être le système, la résidence permanente. Il y a plusieurs facteurs. L'important pour nous, c'est qu'on respecte le plan, toujours, et la planification pluriannuelle, donc, qu'on puisse respecter le plan. Et le gouvernement fédéral respecte toujours notre plan.

Il y avait une inquiétude qui avait été exprimée ce matin ou... peut-être pas par vous, peut-être la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, par rapport au nombre de CSQ émis puis qu'est-ce que ça voulait dire pour les admissions. Le gouvernement fédéral respecte toujours. Donc, pour l'inventaire, ce n'est pas un problème. Ça prend un inventaire. Parce qu'il y a des imprévus. Il y a des gens qui décident de ne pas venir, qui peuvent attendre leurs projets d'immigration, qui ne souhaitent pas venir tout le temps. Donc, il n'y a pas de problème à ce niveau-là.

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Montarville.

Mme Roy: Donc, ce que je comprends de votre information, c'est qu'il n'y a pas de problème puis ça ne bloque pas, là. Alors, 80 000 dossiers, c'est correct?

Mme Weil: Et d'ailleurs l'intention... C'est ça.

(Consultation)

Mme Weil: Et il faut comprendre aussi... Parce que, lorsque le nouveau système va être implanté, là, c'est fini, les inventaires, hein, parce que c'est les gens qui vont arriver en temps réel. Mais il y aura quand même, comment dire, un certain inventaire qu'il faudra... je n'aime pas utiliser l'expression «liquider» parce qu'on parle de personnes, quand même, mais c'est un peu ça, dans le pipeline, comme vous avez dit, qui vont... Donc, on aura les deux systèmes un peu en même temps, à peu près exactement comme le gouvernement fédéral. C'est sûr qu'on a pu échanger avec eux sur les enjeux autour de ça, mais c'est tout à fait gérable.

Le Président (M. Matte) : Mme la députée.

Mme Roy: Oui. Et naturellement ce sont les écrits, là, de la *Gazette officielle*, je vous disais, le 30 mars. Donc, vous êtes mieux informée que moi à cet égard. Mais pourquoi est-ce qu'on décide de suspendre carrément, pour les travailleurs autonomes, les entrepreneurs, le programme?

Mme Weil: Il y a un nouveau programme immigrants entrepreneurs qui s'en vient. On pourra l'annoncer bientôt, bientôt. Alors, on voulait vraiment ce nouveau programme, qui va être beaucoup plus dynamique que le programme actuel, qui ne fonctionnait pas vraiment très bien, honnêtement. En tout cas, on attache nos fils et on fera un nouveau programme.

Le Président (M. Matte) : Mme la députée de Montarville.

Mme Roy: Alors, merci, M. le Président. Merci pour les réponses. Je vais passer à un autre sujet. L'immigration, ça touche beaucoup, beaucoup, beaucoup les organismes communautaires qui s'occupent de recevoir. Vous disiez: Il y a des parcours différents. Certains vont à une place, d'autres à d'autres, etc. J'aimerais qu'on parle du programme Soutien à la mission, excessivement important pour les organismes communautaires.

Quand on regarde les crédits, quand on regarde les dépenses, quand on regarde... il y a quelque chose que je trouve particulier. On s'est rendu compte que, dans les crédits, autant en 2015 qu'en 2016, en 2016 qu'en 2017, vous prévoyez toujours dépenser pour ça 1,3 million de dollars, à peu près, pour aider les organismes, pour le soutien à la mission pour les organismes communautaires. Mais ce qu'on se rend compte, c'est que les dépenses sont de l'ordre d'à peu près 800 000 \$, 840 000 \$, sur une possibilité de 1,3 million. Ca a été le cas des dépenses, de 886 000 \$, en 2015-2016, de 849 000 \$, en 2016-2017. Donc, il y avait, sur vos crédits de 1,3 million, une possibilité de 1,3 million... il reste sur la table un 450 000 \$ et plus, à peu près, à chaque année.

Moi, je suis un petit peu renversée, parce que les besoins des organismes communautaires sont si criants. Ils sont si imaginatifs, créatifs. Ils ont tellement de besoins. Comment se fait-il qu'on laisse sur la table, et que ce n'est pas dépensé, ce 450 000 \$ par les organismes communautaires? Et là je me pose des questions parce que, deux années d'affilée, on a gardé ces sommes-là. Naturellement, je suis convaincue que les organismes communautaires qui nous écoutent en auraient eu besoin, de ce 450 000 \$. Mais je me pose la question. De deux choses l'une, soit que les critères pour affecter les sommes sont trop sévères — ont-ils changé, ces critères? — ou est-ce qu'on a une commande pour tenir les cordons de la bourse du ministère très, très serrés?

Donc, il y a un budget. On prévoit 1,3 million par année. Il y en a le tiers qui a été conservé, qui n'est pas allé aux organismes communautaires. Pourquoi? Les organismes communautaires veulent savoir. C'est à peu près 450 000 \$ par année qu'ils n'ont pas, là.

• (21 h 30) •

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Je vous reviens.

Le Président (M. Matte): Deux questions qui sont en suspens.

Mme Weil : Donc, les informations que j'ai, c'est que tout... Ça, c'est 2012-2013. Vous, vous regardez... Donc, tout a été...

Mme Roy: Je vous donnais 2015-2016, 2016-2017. Alors, le crédit est toujours 1,3 million, mais il y a toujours 450 000 \$ qui n'est pas dépensé, là. Les organismes reçoivent 886 000 \$, 849 000 \$, naturellement, là. Et donc pourquoi est-ce que ce 450 000 \$ là n'a pas été remis aux organismes? Est-ce qu'on a changé les critères pour qu'ils y aient droit? Et c'est toujours dans le programme Soutien à la mission, là.

Une voix: ...

Mme Roy: Oui. Nos chiffres viennent de la question RP128, si vous les cherchez, là. Et il reste combien de temps?

Une voix :...

Mme Roy: D'accord, merci.

Mme Weil : Ce qu'on me dit, c'est que c'est au 28 février. Donc, l'année n'est pas complète. Et les ententes vont jusqu'au 31 octobre. Les ententes vont jusqu'au 31 octobre, mais ça, c'est jusqu'au 28 février.

Mme Roy: Mais c'est qu'on a deux années complètes avant aussi, là. Si vous permettez, M. le Président, Mme la ministre m'entend, pendant que vous y êtes, tout à l'heure, lorsque j'ai dit que j'ai fait des demandes avec la loi de l'accès à l'information sur la reddition de comptes du ministère, du MIDI, à l'égard des autres ministères, j'ai demandé... J'ai remis les documents. J'aimerais que la ministre s'engage à nous remettre les documents, les fiches, non caviardés. Est-ce que ce sera fait, cet engagement-là? Je ne l'ai pas entendu tantôt.

Mme Weil : Pour la compréhension, là, parce qu'il faut juste qu'on s'entende, qu'on comprenne la même chose sur le caviardage, et là j'aurai besoin du sous-ministre, il faudrait qu'on regarde précisément, moi, ce que j'avais compris, c'est que ça concernait des dépenses, la provision. Puis là je comprends que ce n'est pas ça.

Mme Roy: Mais on vous l'a remis. De toute façon, on veut juste avoir... Là, ce n'est pas des chiffres, là.

Mme Weil : Là, ça va prendre... Le sous-ministre va répondre à cette question, c'est-à-dire par rapport aux documents caviardés, pourquoi caviardés, puis si on est capables de...

Le Président (M. Matte): ...Mme la députée de Montarville, voulez-vous reprendre, là, répéter votre demande, pour être sûr que la compréhension est vraiment ce que vous souhaitez puis ce que vous désirez?

Mme Roy: Oui. Bien là, je n'ai plus les documents en main. Je les ai justement remis, les documents. Donc, je veux le même document, mais non caviardé, les documents de reddition de comptes qui émanent du MIDI. Parce que le MIDI donne, comme vous le savez, des sommes à la Santé, au Travail, à l'Éducation et demande à ces ministères si tout va bien, ce qui a été fait, etc. Et les cases «analyse» sont toutes caviardées. Alors, moi, j'aimerais avoir le document non caviardé, je vous prie, puisque c'est une reddition de comptes. Et l'objectif est justement de faciliter le travail des parlementaires.

Le Président (M. Matte): Est-ce que les fiches avaient un numéro?

Mme Weil : Non, je vous dis, là, ma réponse était la bonne. C'est : quand les chiffres sont validés, on les dépose toujours à chaque année, exactement la demande que vous faites. La demande est faite à chaque année. On les dépose toujours quand on a les données de l'Éducation à la fin de l'année scolaire. Donc, c'est toujours l'été, quand ces chiffres sont déposés. Alors, je vous garantis qu'on va rendre ces données disponibles.

Le Président (M. Matte) : Alors, vous prenez l'engagement de les transmettre à la secrétaire de la commission lorsque les données seront disponibles?

Mme Weil : Oui, tout à fait.

Le Président (M. Matte) : C'est bien. Je cède la parole à la députée de Montarville.

Mme Roy: Merci beaucoup, M. le Président. Si on revient à la question que je vous posais tout à l'heure, et c'est... Et je vous pose une question parce que vous budgétez encore la même chose pour le programme Soutien à la mission, les nouveaux crédits, vous budgétez pour 2017-2018 encore 1,3 million de dollars pour le programme Soutien à la mission. Alors là, est-ce que vous pouvez vous engager à ce que cette somme-là soit vraiment investie au complet pour les organismes communautaires? Parce que, comme je vous le disais, les deux années antérieures, il y a 450 000 \$ qui n'est pas allé à eux, puis ma question, c'était : Pourquoi?

Mme Weil : Ici, il n'y a pas de compréhension, du côté du ministère, par rapport à ce 450 000 \$, on dépense toujours tout l'argent qui est prévu pour ces organismes, toujours. Il n'y a jamais eu de coupure dans leur budget, bien au contraire, bien au contraire.

Une voix : ...la fin de l'année financière.

Mme Weil: Oui, c'est la fin de l'année financière. Donc, ce n'est pas les mois dont on parle.

Une voix: ...

Mme Weil: ...les dépenses, l'année n'est pas finie...

Une voix : ...

Mme Weil: Fin mars. Les dépenses probables, c'est à la fin mars, tandis que les dépenses, c'est à la fin février.

Le Président (M. Matte) : Est-ce que, Mme la députée de Montarville, vous voulez reprendre?

Mme Roy: Bien, c'est parce que, là, on a plusieurs dates, hein?

Le Président (M. Matte): Oui. C'est ça, là.

Mme Roy: Ca ne finit pas tout à la même date.

Le Président (M. Matte): Voulez-vous... Oui.

Mme Roy: Parce que l'Éducation, c'est une chose... C'est parce qu'il y a Éducation... Dans la question de tout à l'heure, il y a Éducation, Santé et Emploi. Donc, on comprend qu'il y en a qui, peut-être, sont déjà disponibles, là, aussi, également.

Le Président (M. Matte) : Mme la ministre.

Mme Weil: ...des crédits, le 28 février.

Une voix: ...

Mme Weil: Oui. O.K. Je vais demander à mon sous-ministre de répondre.

Le Président (M. Matte): Si vous voulez vous présenter.

M. Baril (Robert): Oui. Robert Baril, sous-ministre Immigration, Diversité et Inclusion.

Je vais essayer de lever la confusion. Là, on parle de la RP128, là, la question, Renseignements particuliers, 128, donc des crédits de 1,3 million pour le programme Soutien à la mission et des dépenses de 849 000 \$. C'est ça? Et là vous vous demandez pourquoi il y a un écart? C'est que cette dépense-là est au 28 février 2017. Donc, il nous restait un mois de l'année financière pour compléter nos dépenses. Et, l'écart, donc, comme toutes les dernières années, on va réussir à dépenser. Bien, on a réussi à dépenser, donc, le montant qui nous était octroyé pour le programme Soutien à la mission. C'est qu'au moment où on répond à vos questions on donne les données au moment où on les a, et c'était au 28 février. Il manquait le dernier mois.

Mme Roy: C'est clair.

Le Président (M. Matte): Allez-y, madame.

Mme Roy: Rapidement, en terminant, s'il me reste du temps, le Québec a reçu du fédéral en 2016-2017, en vertu de l'entente Canada-Québec, 378 millions de dollars. Or, les budgets initiaux alloués s'élèvent à 298 millions. La différence est importante, là. Il y a un 80 millions de différence. Alors, ma question, elle est simple: Où sont allés ces 80 millions, précisément, je vous prie? Vous allez peut-être me dire: Parce qu'il manque un mois, là.

Mme Weil: Vous parlez de 2016-2017?

Mme Roy: Oui.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil : Donc, la compensation au fédéral est en hausse de 33,1 millions à 378,2 millions. Les dépenses probables du gouvernement du Québec sont estimées à 414,8 millions, soit 36,6 millions de plus que le transfert. Et les redditions de comptes des différents ministères impliqués sont en cours de rédaction, elles seront déposées au secrétariat à la commission lorsqu'elles seront complétées.

Mme Roy: Puis ça...

Le Président (M. Matte): Madame, oui, de Montarville, il vous reste une minute.

Mme Roy : Il me reste une minute? Mon Dieu! Je ne peux pas partir sur grand-chose sur une minute, là. Écoutez, ce que je...

Mme Weil: Bien, avec la minute, je peux vous donner une information peut-être intéressante pour vous?

Mme Roy: Bien, allez-y donc.

Le Président (M. Matte) : C'est bien.

Mme Weil: Ça concerne le couple de médecins. J'ai eu de l'information.

Mme Roy: Oui?

Mme Weil: Ils ont fait leur stage au Saguenay—Lac-Saint-Jean et ils ont trouvé des places en Montérégie.

Mme Roy: Dans leur domaine?

Mme Weil: C'est ça.

Mme Roy: Bien ça, c'est une bonne nouvelle. Bien, merci. Merci, M. le Président.

Documents déposés

Le Président (M. Matte) : Alors, je vous remercie. Je prends acte du dépôt, là, des fiches d'information qui ont été déposées par la députée de Montarville.

Maintenant, le temps étant écoulé, je cède la parole à la députée de Verdun.

 $(21 h 40) \bullet$

Mme Melançon : Merci, M. le Président. Alors, tout à l'heure, donc, on a parlé des nouvelles stratégies de prospection, d'attraction et d'immigration. Je voudrais juste qu'on finisse, parce que j'avais quand même appelé les

différents thèmes : la rétention des étudiants étrangers. Et Québec et Montréal, en particulier, constituent des pôles d'attraction pour les étudiants internationaux. Pour retenir les étudiants, le gouvernement a créé en 2010 le Programme de l'expérience québécoise, qu'on appelle le PEC. Le programme permet d'alléger les exigences pour l'obtention d'un certificat de sélection du Québec dans le respect de certaines conditions. Les demandes de certificat de sélection du Québec déposées dans ce programme sont traitées rapidement, dans un délai de 20 jours ouvrables ou moins. Et ça fait une grande différence, ça, on le sait. Les étudiants étrangers l'ont rappelé à plusieurs reprises. La Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion a dévoilé récemment... dévoilée récemment, pardon, par la ministre alloue une somme de 1,6 million de dollars pour favoriser la rétention des étudiants.

Et, en rétention d'étudiants, je vais pouvoir donner un exemple. Et là je suis persuadée... Parfois, on doute un peu des gens qui peuvent peut-être nous écouter à la maison, mais là je sais qu'il est devant l'écran ce soir, et c'est Mérouan. Mérouan est mon attaché politique à Verdun. Et j'en parle pour une simple et bonne raison, c'est que j'ai rencontré Mérouan lors d'une soirée au CSAI dont on parlait un petit peu plus tôt. Et les jeunes se sont regroupés au CSAI pour échanger sur les façons de faire, pour améliorer peut-être les jeunes et pour avoir de meilleures pratiques. Et je vois l'attachée politique de la ministre qui est parmi nous ce soir, Vivian, et qui était à la soirée en question au CSAI. Et, lors de cette soirée-là, donc, j'étais à une table où il y avait une centaine de jeunes. C'était vraiment une très, très belle soirée. Et, tout en échangeant, j'ai rencontré un jeune homme d'origine marocaine. Et, tout en discutant avec lui, à un moment donné, je lui ai demandé : Dis-moi... Parce qu'il était très animé dans cette soirée — et je vois Vivian sourire — et je lui ai demandé : En quoi vous étudiez? Et il étudiait à l'Université de Montréal. Il est venu parce que... justement ce qu'on parlait tout à l'heure, avec les stratégies de prospection mais aussi d'attraction. Alors, un jeune qui est venu étudier en sciences politiques à l'Université de Montréal et qui commençait un stage dans les jours qui devaient suivre. Moi, je lui ai dit: C'est dommage. Parce que j'aimais beaucoup la chimie avec lui. J'ai dit: J'aimerais beaucoup ça qu'on puisse se revoir. Chose que nous avons faite, où on a beaucoup discuté. Et vous savez quoi? Ça fait un mois qu'il est à mon bureau de comté. Alors, je veux le saluer. Je veux lui dire : Merci d'être là, parce que ça change nos vies. Puis là, comme élus, là, je pense qu'on sait à quel point les gens sont importants. Mais, justement, moi, je fais de la rétention actuellement. Je veux le garder. Je veux le garder avec nous le plus longtemps possible.

Blague à part, donc il y a des actions qui ont été proposées, des actions importantes qui ont été proposées. Et, entre autres, là, depuis octobre et mars, le MIDI avec Montréal International, le MIDI avec Québec International, le MIDI avec Innovation et Développement économique de Trois-Rivières, donc, ce sont des ententes qui ont été annoncées. Donc, je parle d'octobre 2016 avec Montréal, je parle de mars 2017 avec Québec, je parle une semaine plus tard, donc le 20 mars 2017, avec Trois-Rivières. Ce sont des programmes... des ententes, dis-je, qui visent à augmenter le nombre d'étudiants étrangers qui vont revenir dans les régions.

Et ça, je veux saluer ça, M. le Président, pour Mme la ministre. Ce sont des façons de faire qui ont démontré de grandes capacités de véritable rétention. C'est des montants importants. Quand on parle de Montréal, on est à 1,6 million, quand on est à Québec International, on est à 205 000 \$, à Trois-Rivières, il y a 65 000 \$ qui ont été alloués. Et ça fonctionne. Parce que l'immigration ne doit pas être seulement destinée à Montréal. Il y a des jeunes qui viennent étudier dans nos régions, dans nos universités, nos cégeps. Et ça fonctionne.

Alors, moi, ce que j'aimerais demander à la ministre d'abord, c'est les efforts. Je sais qu'on va continuer à faire des efforts pour attirer les étudiants étrangers, mais le MIDI doit travailler avec l'ensemble des ministères, j'imagine, pour arriver à ce genre de trophée. Parce que c'est un peu comme ça qu'on l'amène, hein? Dans chaque région, chaque jeune qu'on est capable de retenir, on est donc content. On le voit à Trois-Rivières, notamment. Donc, j'aimerais savoir quels sont les efforts consentis en ce sens. Ça veut dire, donc, que la ministre, le MIDI, avec les différents ministères, avec les différents partenaires aussi... comment la ministre a fait son travail, comment elle entend continuer de le faire, parce que c'est une approche qui a fait ses preuves.

Le Président (M. Matte) : Merci. Mme la ministre, on vous cède la parole.

Mme Weil: Oui, merci, M. le Président. Donc, j'ai trouvé intéressante, évidemment, l'anecdote, parce que la députée m'a raconté cette histoire. J'ai trouvé ça magnifique, magnifique. Moi aussi, j'ai eu l'occasion d'ailleurs d'engager des étudiants étrangers. Parfois, c'est des gens qui sont ici pendant une période de temps. Parfois, ça peut être des stages, les fameux PVT aussi, qu'on connaît, hein, les permis vacances-travail. D'ailleurs, on cherche aussi à retenir ces PVT. Il y en a beaucoup qui sont Français, il y en a beaucoup qui sont ici aussi, dans la ville de Québec, la région de Québec. Quoi qu'il en soit, donc, c'est un programme important.

2011, une étude réalisée par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, CIRANO, expliquait déjà que la mobilité des étudiants internationaux était en croissance. Ce phénomène est donc toujours d'actualité aujourd'hui. La mobilité des étudiants internationaux atteint des sommets dans le monde. Ils sont passés de 1,7 million en 1995 à 3 millions en 2005 et 4,5 millions en 2012. Je n'ai pas toutes les informations parce que ma collègue la ministre de l'Éducation supérieure prépare actuellement une stratégie très attendue d'attraction.

Et là ma collègue connaît le dossier beaucoup mieux que moi, mais, les universités, je connais quand même les universités, je sais qu'ils sont tous un peu en compétition les unes avec les autres, et c'est bon, hein? La compétition, c'est bon. Ça nous rend plus forts, plus innovateurs. Et ils sont tous mobilisés partout au Québec pour attirer. Mais d'avoir, comment dire, une stratégie globale bien intégrée, ça prend un ministère, un gouvernement pour le faire. Alors, on est très contents, et j'ai très hâte d'ailleurs de voir la stratégie, parce que je sais que la ministre travaille très fort là-dessus.

Il y a aussi une autre ministre qui joue un rôle important dans cette belle aventure, c'est la ministre des Relations internationales. Alors, elle, évidemment, son rôle et son ministère, donc, dans sa nouvelle politique internationale... Et il y a

un budget qui consacre d'ailleurs 100 millions sur cinq ans, là, dans cette politique internationale. Et l'attraction des travailleurs qualifiés et des étudiants internationaux est au coeur de cette nouvelle politique internationale.

Encore une fois, vous avez vu en francisation comment plusieurs ministères travaillent ensemble, les deux ministères de l'Éducation. Bien, les deux ministres de l'Éducation — un ministère, évidemment — mon collègue le ministre de l'Emploi et le ministère de l'Immigration, on travaille tous ensemble. Et vous avez vu les mesures dans le budget. Même chose ici pour l'attraction, je le remarque. Je le souligne parce que je suis quand même élue depuis 2008. Et c'est la première année où je vois autant de travail en collégialité, où plusieurs ministères travaillent ensemble dans des dossiers. Évidemment, je pense que c'est la conjoncture et la prise de conscience que, si on veut gagner dans cette course, il faut qu'on travaille ensemble. Maintenant, il y a d'autres domaines très économiques. On voit plusieurs ministères travailler ensemble, en innovation, etc. Mais, quand on parle de talents, quand on parle de ressources humaines, quand on parle de ce qu'on appelle capital humain, ça prend évidemment le ministère de l'Éducation et, dans ce cas précis, l'Immigration, c'est sûr, Emploi, évidemment aussi, mais, dans l'attraction, c'est ces trois ministères qui vont travailler ensemble.

• (21 h 50) •

Alors, nous, ce qu'on a fait, c'est qu'on a signé déjà trois ententes pour attirer ces étudiants étrangers. Donc, la première entente, c'était déjà dans le budget 2016-2017, avec Montréal International. Donc, un montant de 1,6 million qui était déjà prévu pour faire la promotion du Programme de l'expérience québécoise auprès des étudiants internationaux. Donc, Montréal International travaille déjà dans ce sens-là, et avec des liens touchant aussi bien des étudiants que nos entreprises. Et on est très, très confiants qu'ils réussiront la mission qui leur a été confiée. Évidemment, le ministère de l'Immigration continue à jouer son rôle toujours, évidemment, partout au Québec, notamment à Montréal avec les universités.

Et je remercie la collègue de souligner que Montréal a détrôné Paris, hein, détrôné Paris. Et ce n'est pas souvent qu'on peut dire ça, parce qu'en effet c'était Paris qui était la première ville d'attraction. Et là c'est Montréal. Mais je pense qu'on le sait, Montréal, c'est la deuxième ville universitaire en Amérique du Nord après Boston. Mais, si on inclut les cégeps, apparemment il y a une autre étude qui montrerait que Montréal serait la première ville universitaire.

D'autres partenariats permettant d'intensifier les efforts pour la rétention des étudiants internationaux ont aussi été établis. Une entente avec Québec International a été rendue publique le 14 mars pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. Une entente de 65 000 \$ a été annoncée le 20 mars 2017 avec Innovation et Développement économique Trois-Rivières pour la région de la Mauricie, et bientôt une entente pour la région de l'Estrie avec Sherbrooke Innopole, qui sera rendue publique très, très prochainement. Donc, on voit ici, donc, qu'on aura donc quatre pôles, hein, c'est intéressant, avec un rayonnement dans...

Donc, l'ensemble de ces ententes vise une hausse additionnelle aux résultats attendus entre 2017 et 2019 de 4 642 certificats de sélection du Québec délivrés aux étudiants étrangers, requérants principaux, présents dans les régions touchées.

Dans ces ententes, on prévoit aussi un lien avec les employeurs de la région. Lorsque j'étais à Trois-Rivières... Évidemment, chaque fois qu'on a fait ces annonces, il y avait une cohorte d'étudiants qui étudiaient dans chacun de ces endroits, puis autant à Montréal, mais, à Québec, parce que j'ai un souvenir, c'était très récemment, et Trois-Rivières, il y avait au moins une vingtaine d'étudiants internationaux qui étaient présents. On les a rencontrés. Et ce qui est vraiment intéressant, parce qu'on a parlé de la rétention dans la région — c'est ça, l'objectif, dans la région, donc — il y avait des acteurs économiques, et autres, qui étaient présents pour l'annonce. Et la volonté qu'on a, et ça fait partie de la mission de ces organismes, c'est de faire le pont et le lien avec les entreprises, avec les employeurs. Ça peut être des employeurs institutionnels aussi. Et souvent la formation de ces étudiants sont vraiment pour l'institutionnel. Je pense à ceux que j'ai rencontrés ici, à Québec, tous spécialisés, mais vraiment, comment dire, très pointus. Dans le traitement des eaux, par exemple, j'ai rencontré des gens dans des études environnementales, certains avec un background en génie, et je pouvais imaginer que c'est des gens qui se retrouveraient éventuellement au gouvernement, parce qu'ils avaient vraiment ce profil-là. Et je vous dirais que c'était très spontané quand on a demandé à ces étudiants, dans les trois cas, si ça les intéressait de rester. Et, dans chacun des cas, ils ont dit oui. Alors, peut-être, s'ils sont venus à l'annonce, c'est parce qu'ils avaient un intérêt de rester.

Dans toutes mes discussions — et j'ai déjà fait des événements de CSQ avec des étudiants internationaux — lorsque je leur pose la question : Qu'est-ce qui vous attire ici, au Québec?, et je pense qu'il faut en être fiers, ils disent : C'est beaucoup l'ouverture des Québécois. C'est le comportement et l'ouverture des Québécois. Et ils se sentent évidemment accueillis à bras ouverts. Quand on leur dit qu'on a cette stratégie pour les garder, évidemment, pour eux, c'est épatant, c'est surprenant aussi, et ils ne peuvent pas s'imaginer à quel point ils sont voulus et à quel point on veut travailler pour qu'ils restent ici.

Je voudrais savoir combien de minutes, parce que je semble dépasser à chaque fois le temps qui m'est accordé.

Le Président (M. Matte): Vous avez dépassé le temps aussi, Mme la ministre.

Mme Weil : Ah! voilà. Bon. Je commence à être bonne, hein? Je prévois d'avance quand je dépasse. Je vois quelque chose dans votre visage. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Oui, oui. Je vous remercie, Mme la ministre. Nous sommes rendus au cinquième bloc et dernier bloc pour l'opposition officielle, et vous disposez de 18 minutes. Je laisse la parole à la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier : Merci, M. le Président. J'ai quatre questions, Mme la ministre. Il faut rentrer ça dans le 18 minutes. Alors, on a un petit défi. Première question : programme d'investisseurs immigrants. Les gens doivent déposer 800 000 \$ dans un compte pour lequel il y a 1 % des revenus de placement qui vont au ministère de l'Immigration. Qu'est-ce que vous faites avec cet argent-là?

Mme Weil : Il finance le programme PRIIME, d'une part, et il finance aussi le programme de développement économique pour les PME dans toutes les régions du Québec. Mais je pourrais aller vous chercher les montants.

Mme Poirier: Donc, on disait que, dans le livre, on nous parlait d'un 740 000 \$ que vous aviez, et ça, ça finance le programme PRIIME et le programme PME.

Mme Weil: On finance aussi — excusez-moi, M. le Président...

Le Président (M. Matte): Oui. Allez-y, Mme la ministre.

Mme Weil: ... — les activités du bureau de Hong Kong.

Mme Poirier: D'accord. Alors, on ne financera pas grand-chose. On vient de le fermer, le bureau de Hong Kong, au 1er avril.

Mme Weil: Oui.

Mme Poirier: Alors, c'était ma deuxième question: Pourquoi avoir fermé le bureau Hong Kong?

Mme Weil : Je vais attendre la fiche, mais je connais la réponse, parce que c'est toute la transformation qu'on a débutée il y a quelques années, c'est de centraliser tout le travail de sélection. Donc, on a des équipes, des équipes qui sont responsables de certaines régions, et, à un moment donné, avec l'Internet et tout, on est beaucoup plus efficaces. Alors, c'est ça, la réponse.

Mme Poirier: Ma question suivante va être très simple: Avez-vous l'intention de fermer Paris et Mexico?

Mme Weil: Paris, non. Paris joue un rôle aussi par rapport à la prospection et la promotion. C'est une base importante. Et le traitement des dossiers, si mon souvenir est bon de ces dossiers, est déjà rapatrié. Donc, c'est une autre mission que le bureau de Paris a. Pour ce qui est de Mexico, même chose.

Mme Poirier: Même chose?

Mme Weil : Bien, c'est-à-dire, on maintient le bureau de Mexico parce que c'est une base importante pour la prospection et la promotion.

Mme Poirier: Excellent. On a, dans les journaux, appris qu'il y a 600 personnes qui avaient fait affaire avec la commission scolaire English-Montréal, et, de ces 600 personnes là, 400 ont... leurs dossiers ont été rejetés en lien avec leur niveau de français. J'aimerais savoir où est le problème de ces 400 personnes là.

Mme Weil: Bon, évidemment, vous attendrez, parce que c'est un dossier qui est en mouvement.

Des voix: ...

Mme Weil : Bon. D'une part, il y a une enquête. Donc, il va falloir que je sois très, très prudente par rapport à ce que je peux dire. Donc, il y a une évaluation de la connaissance du français. Évidemment, c'est important pour le ministère, pour le gouvernement, de nous assurer que les personnes connaissent le français. Donc, il y a des discussions actuellement. Je ne peux pas vous dire où vont aboutir ces questions par rapport au rejet ou au refus.

Donc, c'est un dossier qui est actuellement en mouvement. L'importance, d'une part, c'est d'avoir une approche équitable, mais aussi de protéger l'intégrité de nos programmes. Je limiterai mes commentaires. On pourra donner plus d'information peut-être dans quelques semaines.

Le Président (M. Matte): Merci, Mme la ministre.

Mme Poirier: M. le Président, j'aimerais juste savoir qu'est-ce qui a changé. Qu'est-ce qui a changé? Est-ce qu'il y a un processus qui a changé? Est-ce que l'examen a changé? Qu'est-ce qui a changé qui fait que, cette année, on a rejeté 400 personnes, et pas l'année passée?

• (22 heures) •

Mme Weil: Je ne peux vraiment pas vous en parler, il y a une enquête en cours. Tout ce que je peux vous dire, c'est: Le programme n'est pas remis en question. Le programme PEQ, par exemple, n'est pas du tout remis en question.

Il y a eu des constats. Il y a eu des constats qui ont été faits, et une enquête qui a été ouverte, et une vérification interne, d'ailleurs, qui est actuellement en cours au ministère de l'Éducation. Les résultats de cette vérification interne ne sont pas encore connus et n'ont pas encore été transmis au ministre de l'Éducation.

Le Président (M. Matte): Merci. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier: On a parlé tout à l'heure des gens qui passaient la frontière illégalement des États-Unis vers le Québec, particulièrement. Ma collègue a cité les données, je ne les répéterai pas. Mon questionnement, Mme la ministre, c'est que, bien souvent, ces gens-là se retrouvent sur la rue, particulièrement à Montréal, et ont besoin des soins de santé. Médecins du Monde répond à ces gens-là. Le gouvernement, actuellement, refuse d'aider Médecins du Monde. Alors, s'il en rentre... Parce que, là, il faisait froid, ils rentraient moins, mais, avec l'été qui s'en vient, il va en rentrer plus. Alors, qui va soigner ces gens-là dans la rue si Médecins du Monde n'obtient pas les sommes? Et qu'actuellement, pour quelqu'un qui veut faire un accouchement, on frôle à peu près les 5 000 \$... entre 5 000 \$ et 15 000 \$. Alors, ces gens-là n'ont pas ces sommes-là sur eux, et il y a des femmes qui arrivent et qui doivent accoucher. Alors, on fait quoi?

Alors, d'un côté, on ne veut pas freiner ces gens-là à la frontière. On a des ententes pour ça. Mais, d'un autre côté, ces gens-là n'ont pas les moyens d'avoir des soins de santé. Alors, est-ce que votre ministère pourrait au moins prendre l'engagement de regarder le dossier de Médecins sans frontières, d'étudier leurs demandes? Le maire de Montréal vous l'a réclamé. C'est une situation très montréalaise qui est là. Et ça va aller en accroissant, là, on le sait, là. On a triplé les chiffres en trois mois. En plein mois de juillet, en chaleur, vous allez voir ça, ils vont traverser, ça va être un boulevard. Alors, on fait quoi?

Mme Weil: Juste vous dire, il ne faut pas faire de confusion entre les demandeurs d'asile... qui ont un statut, c'est un statut temporaire. Les gens qui traversent la frontière, leur statut est déterminé après un processus, pour régulariser ou rejeter. Mais, le taux de rétention, écoutez, je n'ai pas les dernières chiffres, mais c'est quelque part... Les dernières mois, les dernières années, je n'ai pas... On n'a pas le taux de rétention des dernières demandes parce que les processus sont en cours. Mais donc ces personnes ont droit aux services, hein? J'ai parlé du panier de services qui est offert à toutes ces personnes, un permis de travail, services de santé, qui est fourni par le Programme de santé intérimaire du gouvernement fédéral. Il n'y a pas de souci à cet égard. Les enfants scolarisés à l'école.

Ce qui arrive... Vous, vous parlez d'une autre catégorie, et c'est ce qu'on appelle les sans-papiers, les sans-statut. Les sans-statut, ce n'est pas les gens qui traversent la frontière, non. Alors, en vertu de la convention de Genève, toutes les sociétés démocratiques, tous les signataires — le Canada est signataire, et le Québec y adhère — il y a un... Nous, on ne parle pas d'immigration illégale. Quand la personne traverse la frontière, il y a un processus déclenché en vertu de la convention de Genève. C'est important de le dire parce que le Canada est un pays — et le Québec en fait partie — qui est très organisé, quand on compare. D'ailleurs, si vous comparez, même, les services qu'on offre au Canada, comparés au sud de la frontière — il y a un article très intéressant dans le *Globe and Mail* — il y a tout un panier de services.

Pour les sans-statut, ça peut être des gens qui sont restés au-delà de leurs permis, leurs visas de visiteur. Honnêtement, ça peut être toute catégorie. Ça pourrait être quelqu'un... un demandeur d'asile débouté, donc qui n'a pas été accepté. On ne connaît pas le nombre de ces personnes, donc c'est difficile de les identifier. Il y a deux cliniques qui offrent des services qui ont un financement du gouvernement, du ministère de la Santé. D'après mes connaissances, deux cliniques qui donnent des services aux femmes qui vont accoucher. Je sais que le ministre de la Santé est très sensible à ça, et il continue à financer ces deux... d'après ce que je comprends. Où est-ce qu'ils sont rendus? Ça, c'est des discussions entre le ministère de la Santé et ces deux organismes.

Pour ce qui est des demandeurs d'asile, ils ne sont pas dans la rue. Il y a PRAIDA, qui est vraiment l'organisme communautaire qui gère très, très bien tout le dossier des demandeurs d'asile. Dans un premier temps, c'est le YMCA, ensuite c'est PRAIDA. Les sans-statut, comme je vous dis, c'est des gens qui sont restés au-delà de leur permission de rester. Alors, le système de santé est toujours là quand quelqu'un vit... S'ils n'ont pas de statut... Bon, on se casse la jambe un accident de voiture, il n'y a personne qui va poser des questions quand vous rentrez à l'hôpital. Mon collègue le ministre de l'Éducation, qui travaille, donc, une modification à la loi pour faire en sorte que les enfants puissent sans problème... Bien qu'il y ait déjà une directive qui a été lancée aux commissions scolaires qu'il n'y ait pas de frais qui soient chargés. C'était vraiment... Je vous dirais, c'est un grand enjeu, c'est la question de l'éducation. Donc, mon collègue le ministre de l'Éducation cherche à régulariser, si vous voulez, faire en sorte que ces enfants puissent aller à l'école.

Mme Poirier : Vous savez, Mme la ministre, moi, j'ai eu un cas dans mon bureau de comté d'une dame enceinte et j'ai été obligée d'aller cogner à la porte du ministre pour avoir une autorisation discrétionnaire pour qu'elle puisse être autorisée à ne pas avoir de frais pour accoucher dans un hôpital. Est-ce qu'on pense que c'est normal qu'on doive s'adresser au ministre pour avoir une demande pour avoir un accouchement, parce que, sinon, c'est une facture de 15 000 \$? Alors, vos sans-statut, ils n'en ont pas, de 15 000 \$.

Et on a besoin de soins pour ces gens-là pas juste quand ils accouchent : avant. Ils sont dans la rue. Moi, je les ai dans mon quartier, là, je les ai. Et Médecins du Monde, il est dans mon quartier, mais là Médecins du Monde coupe les services, coupe les infirmières, coupe les médecins parce qu'ils ne sont pas subventionnés.

Alors, il n'y a pas moyen que... puisque, justement, ces gens-là qui vont rester, là, au-delà du temps où ils vont être dans un processus de conformité... Il y en a qui ne passeront pas le test, là. Alors, ceux-là qui vont rester vont se retrouver en statut de sans-papiers, et leur nombre va augmenter. Est-ce qu'il n'y a pas moyen de s'assurer que ces gens-là qui sont dans la rue puissent avoir des soins, mais des soins, je dirais, en respect de ces personnes-là qui, actuellement, vivent de

l'oppression d'un gouvernement voisin, qui nous en fait à peu près à tout le monde ici, là, de l'oppression, sur à peu près tous les dossiers, là?

Alors, est-ce qu'il n'y a pas moyen d'avoir un peu de compassion, de faire en sorte que Médecins du Monde, dans la rue, puisse offrir des services aux sans-statut, aux sans-papiers pour faire en sorte que, ces gens-là, on n'aggrave pas leur situation? On n'est pas dans la dépense frivole, là. La demande de Médecins sans frontières... de Médecins du Monde... Ils ont un budget d'environ 300 000 \$ pour desservir une population, à Montréal, qui en a grandement besoin. Alors, moi, je pense que leur demande est légitime, et elle devrait absolument être reçue de façon favorable.

Mme Weil: Moi, j'ai rencontré Médecins du Monde. Ils m'ont expliqué exactement la situation. Ils ne prévoient pas, non, pas du tout une croissance et ils ne font pas du tout un lien avec les gens à la frontière. Ils savent que ça, c'est des demandeurs d'asile. C'est vraiment un autre dossier. Eux, ce qu'ils demandent, c'est que ces organismes, ils soient financés pour bien donner le service à ces femmes qui vont accoucher.

Donc, moi, ma compréhension, des discussions que j'ai eues avec le ministre de la Santé, c'est que, comme tous nos acteurs dans notre réseau de santé, c'est des gens avec beaucoup de compassion. Je l'ai vécu quand le programme de santé intérimaire avait été coupé par le gouvernement fédéral. Tous ces médecins, bon, ils m'en parlaient, évidemment, parce qu'eux fournissaient les services. Ils ne posaient pas de questions, même si c'était, dans certains cas... Bien, dans ce cas-là, c'étaient des demandeurs d'asile. Alors, c'est un système qui a beaucoup de compassion. Et c'est des professionnels Ils ne vont pas laisser les gens dans le besoin, sans soins. Et le ministre a cette compréhension, et j'ai toute confiance qu'il va répondre aux besoins urgents des personnes qui sont dans le besoin. C'est le genre de société qu'on est. On a des valeurs profondes à cet égard.

Le Président (M. Matte): Merci. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Poirier: Oui. Je reviens... je vais retrouver ma petite fiche ici, là. Dans le Comité interministériel sur la reconnaissance des compétences des personnes, vous avez eu un ensemble de mesures annoncées le 7 mars 2016, des mesures pour mieux informer les personnes immigrantes depuis l'étranger, des mesures pour mieux reconnaître l'expérience professionnelle acquise, pour accompagner les personnes immigrantes dans leur processus de reconnaissance de compétences, l'obtention du certificat de qualification dans les métiers réglementés. Il y a toute une série de mesures. Est-ce qu'il y a un calendrier de mise en oeuvre?

Mme Weil : Oui, la stratégie d'action, là. • (22 h 10) •

Mme Poirier : Oui, ça, je l'ai lue, la stratégie d'action. Moi, je veux un calendrier de mise en oeuvre un peu plus précis que la stratégie. La stratégie, je l'ai toute lue, là, deux fois plutôt qu'une. La stratégie est moins claire que ces mesures-là. Alors, moi, je voudrais avoir le calendrier de ces mesures-là.

Mme Weil: On va déposer... Là, on ne l'a pas avec nous, mais on va déposer le calendrier.

Mme Poirier: Excellent. Vous allez nous le transmettre? Excellent. J'ai combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Matte): Il vous reste 2 min 40 s.

Mme Poirier: Ah! c'est excellent, excellent. Alors, ma collègue en a parlé tout à l'heure, on avait un processus, avec des ententes avec les CRE, avant pour... avec des ententes spécifiques. Ces ententes-là sont maintenant à être reconfigurées, et vous avez fait un appel d'offres en mars auprès des MRC. Par contre, il y avait aussi des organismes, il y avait une trentaine... une quarantaine d'organismes qui étaient aussi desservis, avec des ententes, en tant que tels. Dans les documents, je ne vois pas ce que vous faites avec les organismes. Les seuls qui ont été visés, c'est les MRC. Est-ce que vous abandonnez les 40 organismes avec qui vous aviez des ententes?

Mme Weil: Écoutez, je vais sortir la fiche, mais, en fait, c'est le contraire. C'est que les MRC, et j'ai eu l'occasion de parler avec les MRC, ont recours à ces organismes. Et d'ailleurs, pour beaucoup d'organismes, c'est intéressant parce que ça bonifie, si vous voulez, le financement de leurs activités. Mais ça les met directement en lien avec des acteurs de la société civile autour d'eux, les élus, notamment, les MRC, pour faire en sorte de mobiliser tout le monde autour de l'inclusion. C'est tout le défi et le succès de la régionalisation, qui passera, d'une part, en amont, par un meilleur système de sélection, arrimé avec les besoins de cette région, mais aussi avec les acteurs qui sont mobilisés pour la rétention. C'est ça.

Alors, on est... Oui?

Mme Poirier: Ce que je veux savoir, c'est: Les ententes qui se terminaient au 31 mars avec les 43 organismes sont-elles renouvellées, ces ententes-là?

Mme Weil: Oui, oui, tout à fait. Oui, tout à fait. Oui.

Mme Poirier : Et elles sont renouvelées pour combien, pour un montant de combien?

Mme Weil: Le même montant que l'année dernière.

Mme Poirier: O.K. Elles sont renouvelées seulement que pour un an ou pour trois ans?

Mme Weil : Bien, c'est une année de transition, et c'est à partir de l'année prochaine que ce sera sur trois ans, la plupart?

Une voix: Oui.

Mme Weil: Sur trois ans.Mme Poirier: Merci.

Le Président (M. Matte): Bien. Donc, il vous reste 40 secondes. J'imagine que vous pouvez faire la conclusion.

Mme Poirier : Je souhaite que la ministre puisse mettre en oeuvre le plus de... maximum possible de mesures que nous avons proposées, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Et je vous remercie, madame. Maintenant, nous sommes rendus au dernier bloc, le bloc pour le gouvernement. J'invite le député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît, pour environ 13 minutes.

M. Birnbaum: Merci, M. le Président. J'aimerais aborder avec la ministre le plan gouvernemental pour lutter contre la radicalisation menant à la violence. De toute évidence, c'est moi qui ai pigé les sujets les plus sobres, mais des sujets importants. Et j'insiste à nouveau que notre vigilance sur ces sujets difficiles va de pair avec toutes les discussions que nous avons jusqu'à date. Parce que, si on est pour être crédible et efficace comme gouvernement, comme société en tout ce qui a trait à l'intégration, l'accueil des immigrants, il faut en même temps, en toute légitimité, sécuriser nos concitoyens sur le fait qu'on est au rendez-vous avec les exigences de la sécurité, de la protection de notre société et de l'intégration saine et efficace, en même temps.

Alors, pour moi... Je blague en parlant des sujets sobres. C'est un sujet sobre mais qui va de pair avec tous les genres d'initiatives que nous aurions entrepris pour intégrer les immigrants, en même temps. Parce que ça va de pair. Nous avons besoin de savoir, comme société, que, de façon responsable, transparente, nous sommes en train de remplir l'espace avec nos partenaires pour assurer la sécurité publique. J'insiste là-dessus parce que je trouve aussi qu'on a une responsabilité conjointe, le gouvernement, les formations de l'opposition, les instances policières, les médias, à ne pas se permettre de tomber victimes des dérapages non plus. On est une société de paix. Il n'y a pas de crise appréhendée. Il n'y a pas d'immigrant qui rentre sans être surveillé et... dont la sécurité est assurée.

Alors, on n'est pas devant une crise. Mais la vigilance s'impose. C'est tout à fait normal dans un monde changeant, un monde où il y a eu des incidents déplorables, dont on n'était pas épargnés non plus au Québec ni dans le reste du Canada. C'est une réalité, et il y a des incidents, très rares, mais sérieux et dont on ne peut pas permettre la multiplication de radicalisation. Les incidents, qu'on pense à ces gens sur Richelieu, Sainte-Foy le 29 janvier. On ne parle pas des gens de l'extérieur. On ne parle pas des gens qui ne sont pas issus de notre société. On parle d'une réalité, comme je dis, très rare. Il faut circonscrire nos préoccupations et il faut, de façon très disciplinée, les en adresser. Mais il y a des dérapages, il y a un phénomène réel dont on est victimes, comme toutes les sociétés en Occident.

Bon, c'est un petit peu pourquoi notre gouvernement a instauré un plan d'action sur la radicalisation au Québec, qui s'appelait *Agir, prévenir, détecter et vivre ensemble*, et ça a été dévoilé le 10 juin 2015. Et l'idée, justement, était d'apporter une réponse concertée, cohérente, responsable pour assurer que tous les Québécois, toutes les Québécoises, de toutes origines, étaient à l'abri de cette radicalisation et qu'en consultation avec les établissements de l'éducation, avec les instances des forces policières, avec les intervenants experts, les psychologues experts dans le sujet, les formateurs dans nos collèges, on travaille de concert pour décortiquer les problèmes, d'être vigilants et faire ce qu'on peut pour que ces jeunes — et, je répète, issus de chez nous — dans les cas très rares, ne tombent pas victimes, dans leur... des fois, à cause de leurs propres difficultés sur le plan de santé mentale, leurs propres difficultés psychosociales, leur vulnérabilité, des fois, aux discours, aux propagandes haineuses. Est-ce qu'on travaille de concert et de façon disciplinée pour contourner ce genre de difficultés?

Et ce n'est pas une tâche facile, parce que ça nécessite une solide compréhension du phénomène. Et ça, comme je dis, ça incite la... ça interpelle toutes sortes d'intervenants en même temps. Ça nous invite à faire des gestes ciblés mais responsables. Parce qu'on peut faire le contraire de notre souhait, c'est-à-dire contribuer aux méfiances envers les immigrants, tout à fait déplacées, cibler certains individus, certains regroupements, certaines communautés culturelles, si on n'est pas disciplinés dans nos gestes. En même temps, en toute transparence, il faut travailler avec tout partenaire. Comme je dis, les forces policières, y a-t-il une responsabilité, malheureusement une responsabilité, en toute franchise, accrue, pour nos concitoyens musulmans? Malheureusement, la plupart des incidents dont on parle sont issus dans ces communautés-là, en même temps que j'insiste qu'on parle des problèmes marginaux, mais sérieux.

Donc, il y a des gestes que nous aurons proposés comme gouvernement, déjà, et qu'on continue de proposer. Comme je dis, un des aspects essentiels à ces gestes, c'est la concertation avec les autres instances du gouvernement ainsi que les autres instances de la sécurité publique, à chacun des paliers de gouvernement. On a déjà un exemple de cette collaboration avec la ville de Montréal, en ce qui a trait au centre de prévention de la radicalisation, de la ville de Montréal.

Alors, je crois qu'on a bien circonscrit ce problème, qui est réel mais très limité. Et j'inviterais la ministre, M. le Président, de parler de ces actions qu'on a entreprises pour prévenir la radicalisation et empêcher que des événements tragiques ne surviennent au Québec. Alors, j'inviterais la ministre d'élaborer.

Le Président (M. Matte): Mme la ministre.

Mme Weil: Oui, merci, M. le Président. Peut-être vous demander, d'entrée de jeu, combien de temps?

Le Président (M. Matte): Sept minutes.

• (22 h 20) •

Mme Weil: Sept minutes. Très bien, M. le Président. Alors, on avait fait un bilan de la première année, l'année dernière, le bilan des actions qui avaient été prises, qui couvrent, évidemment, agir, prévenir, détecter et vivre ensemble, donc toutes les mesures des différents ministères. Le plan a été piloté par le ministère de l'Immigration, et il faut savoir que c'était avec tous les acteurs gouvernementaux qui étaient concernés, autant du réseau de la santé et des services sociaux, le réseau scolaire, universitaire, les chercheurs et aussi la sécurité publique, en tout premier lieu. La sécurité publique, il faut comprendre — et j'avais listé beaucoup de leurs mesures l'année dernière — ils ont des mesures qu'on ne connaîtra jamais, qui ne seront jamais sur papier, bon, qui est vraiment dans la... comment dire, de connaître et de travailler avec les autres forces policières pour des dangers imminents, etc. Mais ils font aussi beaucoup de prévention et de détection aussi. Et donc les mesures de ce ministère-là sont dans le bilan. J'aimerais vous dire que, si ce n'est pas déjà affiché sur notre site, on fait le bilan. C'est un bilan cumulatif au 31 décembre 2016, donc, sur le site du ministère de l'Immigration.

Dans le contexte de la grande conférence UNESCO... D'ailleurs, on a tous salué le travail de notre collègue la ministre des Relations internationales, qui avait fait un travail colossal. Mais on a été très fiers que cette Conférence Québec-UNESCO ait eu lieu ici, à Québec, du 30 octobre au 1er novembre 2016. Et c'est dans ce contexte-là... D'ailleurs, lors de cette conférence, beaucoup d'experts et de chercheurs ont salué notre plan. Et d'ailleurs ce plan circule un peu partout dans le monde. J'ai souvent l'occasion de rencontrer des dignitaires d'autres pays qui veulent connaître notre plan. Nous aussi, on s'est inspirés d'autres plans qu'on avait vus ailleurs dans le monde, mais il y a toujours une part qui est faite par nos propres forces ici, au Québec. Et je vous dirais que le réseau de la santé, notre réseau universitaire de chercheurs et notre réseau d'éducation sont des réseaux très, très forts, qui nous ont permis d'avoir des actions qui sont en continu, donc.

Et, dans le cadre de la conférence UNESCO, c'est là qu'on a annoncé la création d'une chaire mondiale en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, menée conjointement par l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Montréal. Je parle de radicalisation menant à la violence, parce que la radicalisation en soi n'est pas une préoccupation pour les chercheurs. Les gens peuvent être radicalisés. C'est lorsqu'elle mène à la violence. C'est pour ça que, dans toute l'expression de ça, on parle toujours de mener à la violence. Les gens peuvent avoir des idées radicales, mais c'est la violence qui est l'inquiétude. Et c'est là que les gens sont mobilisés pour me prévenir.

Donc, le choix de Québec pour le colloque UNESCO est dû en grande partie à notre approche qui mise autant sur le vivre-ensemble, par le biais de la prévention, l'éducation et la sensibilisation, que la sécurité publique. Alors, les commentaires... Et moi, j'ai eu l'occasion de parler avec beaucoup... j'étais là, présente, lors de cette conférence, avec différents experts du monde entier. Ils ont trouvé que c'était un plan très équilibré. Et ça a été, d'ailleurs, l'approche du gouvernement dès les premières heures, quand on a décidé de commencer à débattre de cette question. Et la recherche de l'engagement des femmes dans la radicalisation violente, réalisée par le Conseil du statut de la femme et le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, avec le soutien du Secrétariat à la condition féminine, d'ailleurs, a été dévoilée à l'occasion de la Conférence Québec-UNESCO. Et leur projet de recherche, c'était Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble. Et cette recherche documente les facteurs différenciant le processus de radicalisation menant à la violence des filles et des femmes par rapport à celui des garçons et des hommes.

Pour les projets de recherche, il y a plusieurs fronts sur lesquels on a travaillé cette année, des projets de recherche... d'autres qui ont marqué l'actualité, notamment la recherche *Le défi du vivre-ensemble : les déterminants individuels et sociaux du soutien à la radicalisation violente des collégiens et collégiennes au Québec.* Et cette recherche est menée par l'équipe du Sherpa, dirigée par Dre Cécile Rousseau. Je pense que beaucoup d'entre vous connaissent Dre Cécile Rousseau. C'est une femme extraordinaire, très connaissante. On a beaucoup appris. D'ailleurs, je vous dirais qu'elle était à la source, ma toute première rencontre, lorsque j'ai débuté ce grand projet. Je l'ai rencontrée parce que je la connais très bien depuis de longues années. Je suis allée la voir parce que je savais que, dans son équipe, ils étaient déjà en action dans ce dossier-là. Ils voyaient déjà des comportements qui les inquiétaient, et souvent les parents appelaient, donc, son centre pour pouvoir les aider.

Je vais conclure avec mes remerciements. Je pense qu'il me reste une minute. On pourrait en parler longuement, mais on fera le bilan, et le bilan sera aussi sur le site Internet, pour les gens qui s'y intéressent. Évidemment, je pense que tout le monde est préoccupé par la question.

M. le Président, mes premiers remerciements sont adressés à vous qui avez présidé de main de maître. Merci aussi, donc, au secrétariat de la commission, aussi, qui, je le voyais souvent, vous faisait un signal que le temps était écoulé. J'ai bien suivi les consignes de ce côté-là aussi. Je remercie les députés du parti ministériel, de Verdun, Chauveau, D'Arcy-McGee, Jeanne-Mance—Viger, Crémazie; les députés des partis d'opposition, donc, d'Hochelaga-Maisonneuve et de Montarville; évidemment, mon personnel, et le personnel de mon ministère, et, comme je l'ai dit, le personnel de la commission aussi. Merci, M. le Président.

Adoption des crédits

Le Président (M. Matte): Je vous remercie. Le temps alloué à l'étude du volet Immigration, Diversité et Inclusion est terminé. Est-ce que le programme intitulé Immigration, Diversité et Inclusion est adopté?

Des voix : Adopté.

Mme Poirier: Sur division, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Sur division. Est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Immigration, Diversité, Inclusion pour l'exercice financier 2017-2018 est adopté?

Des voix : Adopté.

Mme Poirier: Sur division, M. le Président.

Le Président (M. Matte): Sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Je vous dis que ça a été très agréable de présider cette étude-là. Vous m'avez facilité la tâche, et je pense que ça a été très enrichissant.

La commission ajourne les travaux à demain matin, 9 h 30, où on va procéder à l'étude sur le volet Aînés. Merci,

bonne soirée et bonne nuit.

(Fin de la séance à 22 h 28)